



Hommage à **Chawki Gaddes**

Par • Yadh Ben Achour • Slim Laghmani • Neila Chaabane • Farhat Horchani • Mohamed Salah Ben Aïssa
• Salsabil Klibi • Hana Ben Abda • Lamia Zargouni • Nadia Kaffel

Leaders

Rania Toukebri
“Les missions lunaires
font partie de ma vie”



UN

Maintien de la paix : la protection des civils



VOUS AVEZ DES PROJETS?

**BANK ABC EN TUNISIE
VOUS OFFRE UNE PANOPLIE
DE PRODUITS ET SERVICES
POUR RÉALISER VOS RÊVES!**



Editorial

- 3** • Transport : l'urgence, le pari
Par Taoufik Habaieb

Opinion

- 16** • L'aide internationale : levier du développement économique, social et culturel ou instrument de domination sans fin ?
Par Riadh Zghal

En couverture

- 19** • Opérations de maintien de la paix des Nations unies
Comment renforcer la protection des civils
24 • Figures de paix : une galerie immersive conçue avec l'IA
31 • Rania Toukebri : "Les missions lunaires font partie de ma vie"

Chronique

- 36** • L'escroc et l'idiot
Par Abdelaziz Kacem

Agriculture

- 40** • Les noisettes : un concentré de plaisir et de bienfaits
Par Ridha Bergaoui
46 • La prune : un fruit-santé riche et polyvalent
Par Ridha Bergaoui
50 • La tomate : notre allié alimentaire, économique et stratégique
Par Ridha Bergaoui

Vacances

- 56** • El Haouaria : la perle suspendue entre mer et ciel

Société

- 62** • Les établissements charitables de la médina
Par Mohamed-El Aziz Ben Achour
66 • Les portes de l'enfer s'ouvrent au paradis : de l'Épître du pardon d'Al-Ma'arrî, de la Divine comédie de Dante
Par Latifa Lakhdhar
68 • *Sous les Voûtes Sacrées* : de Faouzi Mahfoudh
73 • Hommage à Chawki Gaddes
90 • Ameer Ghedira : un homme d'Etat et d'honneur

Billet

- 92** • Le refus du compromis et le paysage partisan tunisien
Par Habib Touhami



Leaders

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Taoufik Habaieb

CONTRIBUTEURS

• Mohamed Naceur Ammar • Hédi Behi • Walid Bel Hadj Amor • Sadok Belaid • Mohamed El Aziz Ben Achour • Rafea Ben Achour • Yadh Ben Achour • Monia Ben Jémia • Haykel Ben Mahfoudh • Ridha Bergaoui • Mohamed Larbi Bouguerra • Mohamed Derbal • Hakim El Karoui • Elyès Ghariani • Samy Ghorbal • Mohamed Ali Halouani • Afef Hammami Marrakchi • Fatma Hentati • Ferhat Horchani • Mohamed Ibrahim Hsairi • Mohamed Jaoua • Elyès Jouini • Abdelaziz Kacem • Mohamed Kerrou • Mohamed Kilani • Salsabil Klibi • Hatem Kotrane • Ammar Mahjoubi • Habib Mallakh • Anis Marrakchi • Maledh Marrakchi

• Samir Marrakchi • Radhi Meddeb • Mansour Moalla • Khadija Moalla • Ahmed Ounaïes • Slaheddine Sellami • Habib Touhami • Riadh Zghal • Dr Sofiène Zribi

CONCEPTION & REALISATION

Ahmed Cherni
(Directeur Artistique)

Raid Bouaziz
(Designer)

PHOTOS

Mohamed Hammi - DR

MARKETING & COMMUNICATION

Mohamed Taïeb Habaieb
(Système & Organisation)

APPUI

Habib Abbassi • Lamia Alayet
• Leïla Mnif • Khouloud Kefi
• Hamdi Mzoughi • Besma Sdiri
• Jihene Kid • Chaouki Riahi

IMPRESSION
Simpect

PR Factory

Ennour Building, Cité des Sciences,
BP 200, 1082 Tunis Mahrajène, Tunisie
Tel.: 71 232 111 / Fax: 71 750 333
• abonnement@leaders.com.tn
• marketing@leaders.com.tn
• redaction@leaders.com.tn
www.leaders.com.tn



**Une épargne conçue pour bâtir,
un avenir qui vous ressemble dans
votre pays.**





• Par Taoufik Habaieb

Transport : l'urgence, le pari

A lors que l'eau et l'électricité mobilisent l'attention durant l'été, c'est le transport public

qui s'impose comme l'urgence de la rentrée. La reprise scolaire et la montée de la mobilité urbaine, qui exigent le déploiement d'un parc de bus additionnel, mettent en lumière les difficultés croissantes des sociétés de transport. Le modèle mis en place ces dernières décennies a atteint ses limites.

Le renfort annoncé de 1 300 bus est un signal positif, mais ne suffira pas à inverser la tendance sans une réforme en profondeur. La cheffe du gouvernement, Sarra Zaâfrani Zenzri, promet une refondation globale du système de transport, *«rompant avec des décennies de mauvaise gestion pour bâtir un modèle fiable, efficace et durable.»*

Le défi est immense : infrastructures en dégradation, parcs obsolètes, sociétés déficitaires, gouvernance à revoir... À cela s'ajoutent des enjeux cruciaux : désenclaver les régions, adapter l'urbanisme, connecter les réseaux routier, ferroviaire, aérien et maritime.

Des projets avancent : le Réseau ferroviaire rapide à Tunis, les 35 futures rames du métro léger, le renouvellement de 190 km de chemins de fer pour le transport du phosphate de la région de Gafsa vers Gabès et Sfax, le lancement des procédures de l'appel d'offres du port en eaux profondes d'Enfidha. D'autres restent à concrétiser : le métro de Sfax, le TGV, la liaison rapide

aéroport-centre-ville, la digitalisation complète du secteur.

Vision, planification, études et investissements devront soutenir la reconstruction annoncée du secteur. Toute la difficulté consiste à répondre simultanément aux urgences du quotidien et à la conduite de ce vaste projet à moyen et long terme. Il s'agira aussi de renforcer, de manière progressive, les différentes parties prenantes du projet en termes d'effectifs, de compétences et de responsabilités. De nouveaux recrutements, des formations et des redéploiements seront cruciaux.

Mais sans ressources, pas de transformation. Les premiers investissements nécessaires pour 2026-2030 se chiffrent déjà en dizaines de milliards de dinars. La solution passera par des financements innovants, des partenariats public-privé et une mobilisation rigoureuse des ressources nationales, dans le respect de la souveraineté.

Aujourd'hui, pour des millions de citoyens, se déplacer relève du parcours du combattant. Assurer leur transport est impératif pour les rétablir dans leur droit fondamental à la mobilité.

Reprendre en main le dossier du transport avec détermination et clairvoyance, c'est engager une réforme majeure, structurante.

Une urgence pour le présent. Un pari stratégique pour l'avenir. ■

T.H.



Ces réfugiés espagnols en Tunisie très peu connus

Leur histoire, pourtant récente datant de 1939, est peu connue. Début mars 1939, 4 000 marins républicains espagnols embarquent à bord de 12 navires dans le port de Carthagène et trouvent refuge au port de Bizerte. Les franquistes qui ont pris le pouvoir, soutenus par des fascistes italiens et des nazis allemands, ont suscité de très fortes vagues d'exil vers l'Algérie et la Tunisie, mais aussi d'autres pays d'Europe, d'Amérique latine et les Etats-Unis d'Amérique.

Submergées par l'arrivée à Bizerte de ces 4 000 marins républicains, les autorités françaises devaient mettre en route hâtivement des préparatifs conçus auparavant. D'abord, vingt femmes et quatre enfants sont hébergés à l'hospice des vieillards de La Manouba. Les hommes, quant à eux, seront acheminés vers Meknassy et Kasserine. Puis, certains iront au Kef, alors que d'autres seront envoyés à Gabès et ensuite à la Skhira.

Nous découvrons cette histoire passionnante dans l'excellent ouvrage de Béchir Yazidi, sous le titre de *Les Réfugiés espagnols en Tunisie, l'exil républicain*, traduit par Meimouna Hached et préfacé par Daniel Pardo, paru aux éditions Santillana. Docteur en histoire contemporaine et professeur d'enseignement supérieur, l'auteur est un fin connaisseur de la communauté espagnole de Tunisie. S'appuyant sur des archives de première main, il rapporte des éléments détaillés, instructifs, ainsi que des témoignages de première main.

Des conditions très difficiles

A Meknassy (non loin de Sidi Bouzid), c'est une mine désaffectée à Mehri-Jebès qui servira de centre de rétention pour 3 867 marins, où ils arriveront par convois successifs entre le 10 et le 15 mars 1937, acheminés

par des wagons depuis Bizerte. Les conditions sont très rudes, l'alimentation réduite, les vêtements non fournis... D'autres marins seront transférés à Kasserine, alors qu'un groupe de 260 personnes, appelé Compagnie des travailleurs espagnols, sera envoyé en août 1939 dans la région de Kasserine et employé à la construction des routes ainsi que d'une voie ferrée à proximité de la ligne de Mareth.

A Bizerte, pour garder les navires et les entretenir, 200 officiers et membres d'équipage sont restés à bord des bateaux. Le maréchal Pétain, nommé début mars 1939 ambassadeur de France en Espagne, a accepté la restitution de la flotte espagnole réfugiée à Bizerte, ce qui sera fait le 27 mars 1939, embarquant ceux qui ont volontairement fait le choix de retourner au bercail.

Le rotin à Aïn Drahem, et le premier hôtel à Kélibia

Ceux qui sont restés en Tunisie finiront par repartir dans leurs pays ou aller dans d'autres. Parmi ceux qui ont préféré résider en Tunisie, beaucoup ont trouvé un emploi dans différentes régions du pays, bien accueillis par leurs employeurs et la population locale. Certaines figures sont devenues emblématiques. José Villis, qui était interné à Kasserine, ira s'installer d'abord à Sousse, puis à Béni Mtir près d'Aïn Drahem, avec sa femme Isabelle Garcia pour s'occuper de la fabrication de meubles en rotin. Les habitants rapportent que ce sont les Espagnols qui ont introduit cet artisanat. Manuel Gregori Sanahuja, lui, choisira avec un autre compagnon, Bautista, d'élire domicile à Kélibia. Il réussira à y bâtir un petit hôtel, La Florida, premier du genre. Après un voyage en Espagne, il se décidera de retourner à Kélibia où il sera enterré. ■



Snit et Sprols: vente par facilités et location-vente

Bientôt la Snit et ses filiales, ainsi que la Sprols, pourront mettre en vente par facilités ou en location-vente des logements qui leur appartiennent et dont la construction a été financée à partir de ressources provenant du Fonds de promotion des logements sociaux (Foprols). Deux projets de loi complétant l'un les statuts de la Snit, et l'autre la loi portant création de la Sprols, ont été soumis à l'Assemblée des représentants du peuple. Leur adoption offrira de bonnes opportunités aux candidats à la propriété à des conditions avantageuses. ■



www.bh-assurance.com

NEXT

by **BH** ASSURANCE 

PASSIONNÉ PAR L'IA ?

Visitez notre stand au salon BIGTECH AFRICA
du 9 au 11 septembre 2025, au Parc des Expositions du Kram à Tunis.

EN PARTENARIAT AVEC :

opt'ima
junior entreprise



SESAME
School of High-Tech & Smart Data

bhassurance



جديد

OFFRE SHAHRY

أول فاتورة تريح، تريح، تفرّج

إبتداءً من

20DT

Découvrez la nouvelle offre à facture Shahry !

Avec Shahry :

- Choisissez le pack qui vous convient parmi les 6 packs de 20DT à 265DT par mois et si vous consommez plus, ça sera comptabilisé lors de la prochaine facture.
- Restez connectés gratuitement jusqu'à la fin du mois avec un débit réduit après épuisement de votre forfait.
- Profitez d'un paiement bancaire simple et rapide pour acheter votre smartphone 5G en plusieurs mensualités sans avance et bénéficiez de réductions importantes.
- Profitez d'un accès gratuit à Shahid.

Pour plus d'informations : Ooredoo.tn



ooredoo
طور عالمك

Offre à facture avec des forfaits valables 30 jours.
0 DT d'avance à l'achat d'un pack smartphone, avec facilité de paiement allant jusqu'à 36 mois .



Au Tribunal administratif

Moment solennel, le 14 juillet dernier, pour trois nouveaux magistrats qui devaient prêter serment et rejoindre le Tribunal administratif, qui siège dans cette emblématique bâtisse du 10, rue de Rome à Tunis. Il s'agit de Sirine Elleuch, Chiraz Gharbi et Amani Hamed. Issues du cycle supérieur de l'ENA, elles ont été nommées au grade de conseiller adjoint au Tribunal. **■**

Des scouts au Bardo

Les visites de jeunes lycéens, membres de clubs scientifiques et scouts se succèdent au palais du Bardo où le président de l'Assemblée des représentants du peuple, Brahim Bouderbala, tient à les recevoir et prendre des photos avec eux. Il profite de cette occasion pour les écouter, prendre connaissance de leurs activités et s'enquérir de leurs préoccupations. Au programme, une visite des différentes parties du site historique et du complexe parlementaire et permettre aux hôtes du Bardo de suivre, à partir du balcon réservé aux visiteurs, une partie des travaux de la séance plénière.

C'est ainsi que le mois de juillet dernier a vu défilé au siège de l'ARP des élèves du Lycée Ahmed- Amara du Kef, des membres du club de robotique de la Mhamedia et des scouts de la troupe l'Amitié de Sfax. **■**



D'où proviennent les 1 300 bus ?

Le programme d'acquisition de 1 300 nouveaux bus pour l'année 2025 est bouclé. Les véhicules qui commencent à arriver en Tunisie proviennent de divers pays, à savoir la Chine, l'Arabie Saoudite, la Suisse et sur appels d'offres en cours. La répartition d'origine s'établit comme suit : 300 bus de Chine, 397 bus d'Arabie saoudite, 200 bus de Suisse, 418 bus en appels d'offres. **■**



27 juin

Le président de la République, Kais Saïed, reçoit le président de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP), Brahim Bouderbala, et le président du Conseil national des régions et des districts, Imed Derbali.

30 juin

- La cheffe du gouvernement, Sarra Zaafrani Zenzri, accompagnée d'une délégation ministérielle, participe aux travaux de la quatrième Conférence internationale onusienne sur le financement du développement, qui se sont tenus à Séville (Espagne) du 29 juin au 1er juillet 2025.
- La Tunisie accueille la réunion préparatoire régionale du deuxième Sommet mondial sur le développement social (Smds), prévu à Doha du 4 au 6 novembre 2025. Cet événement est organisé par le Secrétariat général de la Ligue des États arabes, en partenariat avec le ministère tunisien des Affaires sociales, et en collaboration avec les Nations unies.

1er juillet

- Kais Saïed s'entretient avec le ministre de la Santé, Mustapha Ferjani.
- La cheffe du gouvernement s'entretient à Séville avec le président de la République Islamique de Mauritanie, Mohamed Cheikh El Ghazouani.

2 juillet

- Le président de la République reçoit le ministre omanais des Affaires étrangères, Badr Bin Hamad bin Hamoud Al Busaidi.
- Le chef de l'Etat, Kais Saïed, reçoit la cheffe du gouvernement, Sarra Zaafrani Zenzri.

5 juillet

Le taux d'inflation demeure stable à 5,4% en juin 2025, selon l'Institut national de la statistique (INS).

7 juillet

- Kais Saïed confère avec la cheffe du gouvernement, Sarra Zaafrani Zenzri.
- Le président de la République s'entretient avec le ministre des Finances, Michket Slama Khaldi.
- Kais Saïed confère avec le ministre des Transports, Rachid Amri.

4 juillet

- Loi n° 2025-11 du 2 juillet 2025 portant approbation de la convention de prêt conclue le 24 septembre 2024 entre la République tunisienne et l'Agence française de développement pour la contribution au financement du projet de modernisation de l'Office national de la protection civile.
- Le ministre de la Défense nationale, Khaled Sehili, préside la cérémonie de remise des diplômes de la 29e promotion de l'École supérieure de guerre, à la base militaire de Bortal Haidar.

7 juillet

Le ministre de la Santé, Mustapha Ferjani, annonce la création d'un centre d'excellence en cardiologie en Tunisie, à l'issue de la cérémonie d'ouverture de la première édition du programme « Cardiologie pour l'Afrique », tenue à l'hôpital La Rabta, organisée en collaboration avec l'Agence japonaise de coopération internationale (Jica), dans le cadre de la coopération triangulaire entre le Japon, la Tunisie et l'Afrique.

8 juillet

Le ministre de la Défense, Khaled Sehili, préside la cérémonie de clôture de l'année scolaire 2024-2025 à l'École de santé militaire.

9 juillet

- Le président de la République, Kais Saïed, effectue des visites inopinées dans la délégation de Ksibet El Medouini et à la station d'épuration de Lamta, dans le gouvernorat de

Monastir, avant de se rendre aux stations d'épuration situées à Al Ammoud et Al Mrigueb (délégation de Menzel Temime), ainsi que dans la localité d'Ain Gumaz (délégation de Kélibia), dans le gouvernorat de Nabeul.

- Le chef de l'Etat reçoit la cheffe du gouvernement, Sarra Zaafrani Zenzri.
- Kais Saïed s'entretient avec le ministre des Affaires culturelles, Amina Srarfi.

10 juillet

- Le chef de l'Etat reçoit le ministre de l'Environnement, Habib Abid.
- L'Organisation mondiale de la santé décerne au président de la République, Kais Saïed, le blason de l'accord sur les pandémies, en reconnaissance de son rôle essentiel dans l'élaboration pionnière et la défense de cet accord adopté lors de la 78e Assemblée mondiale de la santé, tenue le 20 mai 2025.
- Le ministère de la Défense nationale organise, en partenariat avec le département des opérations de maintien de la paix des Nations unies, une conférence internationale sur le rôle des forces armées dans la protection des civils lors des opérations de maintien de la paix.
- La Banque africaine de développement (BAD) prévoit un taux de croissance de 1.9% en 2025, puis de 2.3 % en 2026 pour la Tunisie, porté par les bonnes performances attendues du secteur agricole, selon son rapport intitulé « Tirer le meilleur parti du capital de la Tunisie pour favoriser son développement ».

11 juillet

- Le Chef de l'Etat préside la réunion du Conseil des ministres.
- Adoption de la déclaration de Tunis pour renforcer la protection des civils lors des opérations de maintien de la paix dans les zones de conflit à l'occasion de la clôture de la conférence internationale sur le rôle des forces armées dans la protection des civils.
- Le ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, Mohamed Ali Nafti, prend part, à travers une allocution vidéo enregistrée, aux travaux de la 11e session du Groupe de contact des hauts fonctionnaires de la coalition pour le Sahel, réunis à Bruxelles.

14 juillet

Le ministre de la Défense, Khaled Sehili, préside à l'École d'aviation de Borj El Amri la cérémonie de clôture de l'année universitaire 2024-2025 et de remise des diplômes aux officiers de la promotion « Hammouda Pacha ».

16 juillet

- Le chef de l'Etat, Kais Saïed, reçoit la cheffe du gouvernement, Sarra Zaafrani Zenzri.
- Le président de la République s'entretient avec le ministre des Affaires sociales, Issam Lahmar.
- Décret n° 2025-349 du 15 juillet 2025 relatif à l'autorisation de la vente au dinar symbolique au profit de l'Établissement de la cité médicale les Aghlabides à Kairouan d'une parcelle de terre domaniale.

18 juillet

- Kais Saïed reçoit une lettre d'invitation écrite de son homologue algérien Abdelmadjid Tebboune, le conviant à l'ouverture de la quatrième édition de la Foire commerciale environnementale intra-africaine à Alger du 4 au 10 septembre 2025. L'invitation lui a été remise par l'ambassadeur d'Algérie en Tunisie, Azzouz Baallal.
- L'ambassadeur du Liban, Tony Franjeh, rend une visite d'adieu au président de la République.
- Le chef de l'Etat, Kais Saïed, s'entretient avec le ministre de la Jeunesse et des Sports, Sadok Mourali.
- Décret n° 2025-350 du 15 juillet 2025 portant ratification du mémorandum d'entente dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique entre la République tunisienne et la République de Hongrie.
- Décret n° 2025-351 du 15 juillet 2025 portant ratification de l'accord de coopération dans le domaine de la logistique et du transport multimodal entre la République tunisienne et la République algérienne démocratique et populaire.
- Décret n° 2025-352 du 15 juillet 2025 portant ratification de deux contrats d'aide financière pour l'exécution du projet « Modernisation du système d'information de l'Etat tunisien » entre la République tunisienne et l'Institut allemand de crédit pour la reconstruction (KfW).

TRIO D'OR

RÉINVENTE L'HUILE D'OLIVE POUR PLUS DE
PRATICITÉ ET DE RESPONSABILITÉ



سكويزي الزيت



Écologique

Innovant

Ergonomie

Facilité d'usage

Dosage précis

PRODUIT CHO GROUP



ATB

البنك العربي لتونس

فرصة تملك دار، بأحسن taux

100 مع **SAKAN**
JOURS

فرصة تدوم كان 100 يوم

CRÉDITS IMMOBILIERS À TAUX AVANTAGEUX

@ArabTunisianBank



www.atb.tn

Simulez
votre crédit



- Décret n°2025-353 du 15 juillet 2025 portant ratification du mémorandum d'entente de coopération dans les domaines de la poste, des technologies de l'information et de la communication et de l'économie numérique entre la République tunisienne et la République de Madagascar.
- Décret n°2025-355 du 15 juillet 2025 portant ratification du mémorandum d'entente pour un partenariat stratégique afin de promouvoir et développer le potentiel de l'investissement dans les énergies renouvelables et sécuriser l'approvisionnement énergétique stratégique entre la République tunisienne et l'Union européenne.
- Décret n°2025-354 du 15 juillet 2025 portant ratification du programme exécutif dans le domaine des sports pour les années 2025- 2026-2027 entre la République tunisienne et l'Etat du Koweït.
- Décret n°2025-355 du 15 juillet 2025 portant ratification du mémorandum d'entente pour un partenariat stratégique afin de promouvoir et développer le potentiel de l'investissement dans les énergies renouvelables et sécuriser l'approvisionnement énergétique stratégique entre la République tunisienne et l'Union européenne.
- Décret n°2025-356 du 15 juillet 2025 portant ratification de l'accord de coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique entre la République tunisienne et l'Etat de Palestine.
- Décret n°2025-357 du 15 juillet 2025 portant ratification de l'accord-cadre de coopération dans le domaine du transport, de la logistique et de la météorologie entre la République tunisienne et la République algérienne démocratique et populaire.
- Décret n°2025-358 du 15 juillet 2025 portant ratification de l'accord en matière de transition énergétique entre la République tunisienne et la République italienne.
- Décret n°2025-359 du 15 juillet 2025 portant ratification du mémorandum d'entente entre la République tunisienne et le Fonds arabe de développement économique et social relatif à la contribution au financement de l'étude de valorisation des anciens bâtiments menaçant ruine dans le vieux centre urbain de Tunis.

21 juillet

- La Tunisie salue la signature de l'accord de principes entre le gouvernement de la République Démocratique du Congo et le Mouvement du 23 mars (M23).
- À l'occasion de sa visite de travail en France, le ministre de l'Intérieur, Khaled Nouri, rencontre son homologue français, Bruno Retailleau.
- Le ministre de la Santé, Mustapha Ferjani, s'entretient par visioconférence avec la directrice régionale de l'OMS, Hanan Balkhy
- L'Instance supérieure indépendante des élections (Isie) annonce les résultats préliminaires du second tour des élections législatives partielles dans la circonscription de Bizerte-Nord. Adnane Allouche est élu député avec 50.43% des suffrages exprimés.

22 juillet

- Le président de la République, Kais Saïed, reçoit le conseiller principal du Président des États-Unis pour les affaires arabes, le Moyen-Orient et l'Afrique, Massad Boulos.
- Grâce présidentielle en faveur de 745 détenus, à l'occasion de la fête de la République.

23 juillet 2025

Le ministre de la Défense, Khaled Sehili, préside à la base aérienne de Sidi Ahmed à Bizerte la cérémonie de remise des diplômes et des grades aux élèves sous-officiers titulaires d'une licence, spécialité « arme niveau 1 », de l'Ecole de sous-officiers de l'armée de l'air.





1 Assemblée des représentants du peuple (ARP)

• **Election**

1 • **Adnan Allouche**
Député de la circonscription
de Bizerte-Nord



Ministère des Affaires sociales

Mohamed Zamezmi
Chargé de mission

Ministère des Transports



• **Tunisair**

2 • **Basma Loukil Yaakoubi**
Présidente du Conseil d'administration

Ministère de l'Équipement
et de l'Habitat



3 • **Kais Bedhief**
Chef de cabinet

Ministère de l'Environnement

4 • **Mohamed Ali Ben Tmessek**
Directeur général de la Banque nationale
des gènes (BNG)

Pr Mohamed Tahar Chaieb L'universitaire chimiste et le syndicaliste



Il aura nettement marqué le syndicalisme tunisien, mais aussi laissé son empreinte sur la vie politique durant les décennies décisives 1970 – 2000 et même au-delà. Pr Mohamed Taher Chaieb, chimiste, professeur à l'Enit, est décédé le 26 juillet 2025, suscitant une vive tristesse. Ses années d'enseignement et de recherche seront intenses, laissant d'excellents souvenirs auprès de ses étudiants et ses collègues. En parallèle, il s'engagea avec enthousiasme et rigueur dans l'action syndicale. C'est ainsi que le Pr Mohamed Tahar Chaieb sera secrétaire général du syndicat des maîtres de conférences et des professeurs de l'enseignement supérieur et deviendra secrétaire général adjoint de l'Uggt.

«J'ai toujours apprécié sa grande honnêteté, sa vaste culture et le peu de considération qu'il accordait aux aspects matériels», lui rend hommage le Pr Ahmed Friaa, qui l'avait longtemps côtoyé à l'Enit. «Son franc-parler pouvait agacer certains, mais c'était la plupart du temps la manifestation d'une personnalité fidèle à ses principes de rigueur, de justice et de défense de l'intérêt général. Proche de ses étudiants qui trouvaient auprès de lui soutien et réconfort, il était en même temps fidèle à ses amis et à ses convictions.»

Allah yerhamou🇺🇳

Elections

• Conseil international des femmes (ICW)



Radhia Jerbi
Vice-présidente

• Chambre de commerce et d'industrie tuniso-suisse



Ahlem Bel Hadj Ammar
Présidente

• Groupe de travail des États insulaires africains et adjacents



Pr Amel Hamza Chaffai
Présidente de la taskforce pour les États africains et les
États insulaires adjacents, de la Décennie de l'Océan

AUTOMOBILES ZOUARI
CONCESSIONNAIRE / SAV VÉHICULES DE TOURISME

mahindra^{Rise}

صيفك أظلي



PROFITEZ **DES OFFRES ESTIVALES**
JUSQU'AU 31 AOÛT

VISITEZ NOTRE SITE | WWW.MAHINDRA-TUNISIE.COM

Décorations

• Légion d'Honneur (France)



Neila Benzina

P.D.G. d'une société spécialisée dans les domaines des données, de l'intelligence artificielle, Chevalier de la Légion d'Honneur.

• Ordre du Soleil Levant, Rayons d'Or avec Rosette pour la décoration du printemps 2025 (Japon)



Dr Habib Gamra

Président du Cours panafricain de cardiologie interventionnelle (Pafcic) et ancien chef du département de cardiologie à l'hôpital universitaire Fattouma-Bourguiba (Monastir), décoré pour sa contribution au renforcement des relations entre le Japon et les pays africains, notamment la coopération triangulaire Japon-Tunisie-Afrique dans le domaine de la cardiologie.

Jamel Boujdaria

Ancien directeur d'Asie au ministère des Affaires étrangères, décoré pour sa contribution au renforcement des relations et de l'amitié entre le Japon et la Tunisie.

Adnène Khouaja

Premier vice-président de l'Association d'amitié Tunisie-Japon (Aatuj), décoré pour sa contribution à la promotion de l'amitié et de la compréhension mutuelle entre le Japon et la Tunisie.

Pr Imed Ben Ammar

Ancien directeur de l'Institut Bourguiba des langues vivantes (lblv), décoré pour sa contribution au développement de l'enseignement du japonais et à la promotion de la compréhension mutuelle entre le Japon et la Tunisie.



Décès



1

1 • Ameer Ghedira, 89 ans

Economiste, ancien gouverneur de Gabès, de Sfax et de Mahdia, directeur général des Affaires régionales et des collectivités publiques, directeur général commandant de la Garde nationale et secrétaire d'État auprès du ministre de l'Intérieur en 1986.



2

2 • Chawki Gaddes

Juriste publiciste, enseignant de droit à la faculté des Sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis (Fsjpst). Premier président élu de l'Instance nationale de protection des données personnelles (Inpdp - 2015-2023).



3

3 • Hamadi Hachicha

Ancien P.D.G. de la société Astree Assurances, membre du collège du Comité général des assurances.



4

4 • Pr Mohamed Rajhi

100 ans, conseiller technique principal, expert en éducation spécialisée en réadaptation des personnes en situation de handicap, fondateur de l'Institut Al Nour pour les personnes déficientes visuelles (1951). En 2016, il a légué sa bibliothèque personnelle à la Bibliothèque nationale de Tunisie (BNT), comprenant 1 413 ouvrages, dont plusieurs imprimés en braille.



5

5 • Rachid Sellami Ben Mansour

Ancien président de l'Union régionale tunisienne de l'agriculture et de la pêche de Sfax (Utap).



6

6 • Mona Ezzine Dougaz

Professeure universitaire de langue espagnole, traductrice



7

7 • Moncef Othman

Directeur de la librairie Al Kitab La Marsa



8

8 • Youssef Oueslati

Journaliste, rédacteur en chef du journal Echaab ainsi que du magazine Akher Khabar



9

9 • Mohamed Ali Hmima

Photographe, journaliste sportif

LA FONDATION ARTS & CULTURE BY UIB MÉCÈNE PRINCIPAL DE LA 38^{ème} ÉDITION DU FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUE SYMPHONIQUE D'EL JEM

Les « Nocturnes d'El Jem » du 12 juillet au 16 août 2025

La Fondation Arts & Culture by UIB a l'immense plaisir d'être le mécène principal du Festival International de Musique Symphonique d'El Jem, pour la 6^{ème} année consécutive en espérant contribuer au rayonnement de la vie de la cité à travers son engagement en faveur de la promotion des arts vivants, de la diversité culturelle, et de l'accessibilité du patrimoine musical international à tous les publics.

Laissez-vous envoûter par la magie des Nocturnes d'El Jem, dans un cadre époustouflant où la musique prend vie sous un ciel étoilé.

FONDATION
ARTS & CULTURE
by  **UIB**
MÉCÈNE PRINCIPAL

Retrouvez l'actualité du Festival sur :   UIB - GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE /  @SG_UIB

Billetterie en ligne : <https://billet.festivaleljem.tn/> 



• Par Riadh Zghal

L'aide internationale Levier du développement économique, social et culturel ou instrument de domination sans fin ?

La politique de suppression de l'aide internationale et d'expulsion des immigrés vers leurs pays d'origine décidée par Trump dès son arrivée au pouvoir a suscité un débat sur ce que les pays sous ou mal développés peuvent attendre de l'aide internationale et de son efficacité en matière de développement effectif, de réduction de la pauvreté et autres objectifs annoncés.

Lorsque les pays anciennement colonisés se sont libérés de la colonisation, leurs élites ayant pris en main la gouvernance du pays, ils avaient fortement cru en leur capacité de libérer les populations de la pauvreté, de la maladie, de l'analphabétisme et de tout ce qui fait leur vulnérabilité. Une fois le pouvoir en main, les nouveaux gouvernants ont entretenu des liens forts avec l'ancien colonisateur, comptant sur son aide pour réaliser les projets de développement. L'espoir était là et l'on croyait à un décollage économique possible qui allait entraîner dans son sillage un développement social et culturel. Certes des progrès ont été réalisés avec les indépendances plus ou moins formelles mais, en dépit des aides bilatérales et internationales, la plupart des anciennes colonies n'ont pas réussi à réaliser le développement espéré malgré quelques progrès variables d'un pays à l'autre et d'un domaine à l'autre. En revanche, la plupart de ces pays se sont retrouvés lourdement endettés. La question qui se pose alors avec insistance est quelle a été l'utilité de l'aide au développement ? Faut-il regretter les décisions de Trump ou y voir une opportunité pour changer de politique ?

Si l'on en croit Dambisa Moyo⁽¹⁾, l'aide internationale a fait plus de mal que de bien. Cependant, il faudra reconnaître que de nombreux projets à but économique, éducatif ou social ont été réalisés grâce à l'aide internationale ou bilatérale, c'est selon. Reste à savoir pourquoi cela n'a

pas réussi à sortir des masses de la pauvreté et assurer le développement inclusif et durable tant attendu des indépendances ? Pourquoi cet échec cuisant qui fait que plus de 700 millions de personnes dans le monde, selon les estimations de la Banque mondiale, vivent encore dans une extrême pauvreté ? Alvar Jones Sanchez, anthropologue social de la Fondation Croix-Rouge française, écrivait en 2019⁽²⁾ : « *Le paysage rural africain regorge de pancartes bancales rouillées à la gloire des bailleurs. Il est semé d'édifices abandonnés, d'infrastructures agricoles en rade, d'équipements défectueux avant même d'avoir été utilisés, de périmètres maraîchers délaissés... Ces « résidus » sont les traces d'interventions de développement menées par des ONG et des agences internationales. Ils font partie de l'environnement quotidien des populations. Ces vestiges questionnent l'efficacité de beaucoup d'actions menées sur le continent sous la bannière du développement.* »

Cet expert fait plusieurs reproches en rapport avec les méthodes et les concepts des projets d'aide financés et diligentés par les agences internationales : il n'est pas exigé de l'expert chargé du projet de veiller à l'amélioration de la qualité de vie des populations sur le long terme d'autant que le suivi des projets achevés bénéficie rarement d'un financement, l'aide nuit à l'engagement des citoyens à réaliser des projets répondant aux besoins collectifs et encourage plutôt à la passivité, il n'y a pas de processus d'évaluation fiables, si l'Etat dépend financièrement de l'aide des organisations internationales, il s'expose à l'intervention de celles-ci dans la définition des politiques publiques⁽³⁾, l'aide revêt un caractère idéologique dans la mesure où le concept de développement qui la sous-tend reflète une vision politique et un projet de société.

Mais peut-on se passer de l'aide internationale ? Et que faut-il en espérer vraiment lorsqu'on est un pays dit sous-



...La domination des empires coloniaux a donné un coup d'arrêt à la dynamique évolutive des sociétés assujetties à l'impérialisme durant des siècles. La dynamique évolutive historique aurait permis à ces sociétés de franchir à leur rythme des étapes de découverte scientifique et technique, de réaliser des changements sociaux et culturels...



développé ou, pour faire politiquement correct, un pays émergent ? Un pays où le taux de pauvreté, les inégalités sociales et régionales, le déficit des infrastructures diverses, l'index de développement humain stagnent à des niveaux critiques peut-il assurer le comblement de toutes ces insuffisances en comptant seulement sur ses ressources endogènes ?

Répondre à ces questions ne peut faire l'impasse sur les conséquences durables de la colonisation sur les esprits affectant les choix politiques des pays supposés libérés du joug colonial. D'abord, la domination des empires coloniaux a donné un coup d'arrêt à la dynamique évolutive des sociétés assujetties à l'impérialisme durant des siècles. La dynamique évolutive historique aurait permis à ces sociétés de franchir à leur rythme des étapes de découverte scientifique et technique, de réaliser des changements sociaux et culturels. Elles auraient puisé dans leur héritage et leur culture des leviers de changement sociaux, de même que dans leur ouverture aux autres cultures par le biais des relations commerciales et des proximités géographiques. De plus, le passage par la colonisation a laissé une profonde empreinte cognitive poussant à entretenir les relations économiques et culturelles avec l'ancien colonisateur prolongeant sa présence dans certains pays et son statut de référence quant aux questions de développement. Cette empreinte, c'est celle de la sous-estimation, voire de la dévalorisation, du soi collectif qui détourne les regards des capacités endogènes de développement et de changement social.

Aujourd'hui, les aides internationales viennent des pays dominants qui, souvent, convoitent les ressources des pays dominés et entretiennent la colonialité, c'est-à-dire la dépendance assortie de la sous-estimation des potentiels

endogènes, ceux du capital immatériel humain et ceux des ressources matérielles. Pourtant, suite à l'annonce de la suppression de l'aide américaine, une militante de la lutte contre la pauvreté habituée à cette aide constate que l'attention est désormais tournée vers la recherche d'aides locales qui doivent sans doute exister. Peut-être que l'absence d'aide internationale stimulera la conception de projets de développement davantage orientés par les besoins locaux, l'exploitation des ressources et des savoirs locaux, en plus de l'engagement des bénéficiaires, désormais valorisés individuellement et collectivement en tant qu'acteurs à part entière des projets sélectionnés et mis en œuvre selon une approche participative.

Il ne s'agit pas de rejeter en bloc l'aide internationale, surtout si elle est bien intentionnée, mobilise les savoirs locaux, ceux des populations visées et ceux des experts nationaux. Il est temps, au vu des échecs de tant de projets financés par cette aide, de revisiter les paradigmes qui la fondent dont la conception du développement durable, l'approche de l'évaluation des projets et le financement du suivi après achèvement des projets dans un souci de développement durable. Il y a besoin de nouveaux principes débarrassés d'un regard hautain de l'expertise qui sous-estime les savoirs des populations au point de négliger la nécessité de les associer à la conception et à la conduite des projets, se privant ainsi de l'énergie favorisée par l'engagement collectif en faveur de la réussite du projet et de l'entretien de son apport sur le long terme. **R.Z.**

R.Z.

(1) Dambisa Moyo, (2009), *L'Aide fatale : les ravages d'une aide inutile et de nouvelles solutions pour l'Afrique*, Paris, Lattès.

(2) <https://theconversation.com/afrique-lefficacite-et-levaluation-de-laide-au-developpement-en-question-115168>

(3) L'exemple courant est celui des plans dits d'ajustement structurel imposés par les bailleurs de fonds internationaux.

UBCI PARTENAIRE
OFFICIEL

**DU FESTIVAL
INTERNATIONAL
DE HAMMAMET**

**DU 11 - 07
AU 13 - 08**

2 0 2 5



www.ubci.tn



Opérations de maintien de la paix des Nations unies

Comment renforcer la protection des civils



Alors que notre attention est légitimement attirée par le drame d'une extrême brutalité que subit le peuple palestinien, victime d'une spoliation illégitime de ses droits et de ses territoires, d'autres populations civiles, à travers plusieurs continents, endurent également de graves souffrances dans de nombreuses zones de conflit. Violences, attaques, pillages, abus sexuels, criminalité organisée et terrorisme s'ajoutent à la famine, aux urgences climatiques provoquant des déplacements, et aux pandémies, comme celle du Covid-19. Comment protéger efficacement les civils face à ces multiples menaces ?



Actuellement, des Casques bleus de l'ONU sont déployés dans 11 zones de conflit, dont quatre avec la participation de contingents militaires tunisiens, à savoir la République centrafricaine, le Sud-Soudan, la RD Congo et la Force intérimaire de sécurité des Nations unies pour Abyei (voir encadré). Reconnue pour son engagement fidèle depuis 65 ans dans les missions de l'ONU, la Tunisie participe activement aux débats sur l'évolution du rôle des Casques bleus, dont le mandat a été élargi en 1999 par le Conseil de sécurité à la protection des civils.

C'est dans ce cadre qu'elle a organisé, en partenariat avec les Nations unies, une conférence internationale les 10 et 11 juillet 2025, centrée sur le rôle des forces armées dans la protection des civils. La conférence a réuni des personnalités étrangères de haut niveau, dont le secrétaire général adjoint de l'ONU aux opérations de paix, Jean-Pierre Lacroix, le sous-secrétaire général pour le Moyen-Orient, l'Asie et le Pacifique, Khaled Khiari, le ministre sénégalais des Forces armées, le général Biram Diop, ainsi que le vice-ministre ghanéen de la Défense, Ernest Byonga Genfi. De nombreux militaires et civils, hauts fonctionnaires onusiens, représentants d'organisations régionales et internationales y ont également participé. Le ministre de la Défense nationale,

Khaled Sehili, a salué la qualité des participants et mis en lumière l'importance des enjeux abordés. De son côté, le ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, Mohamed Ali Nafti, a souligné que la protection des civils doit s'inscrire dans une action de long terme, soutenue par un mandat clair et complet du Conseil de sécurité.

Ces deux journées d'échanges ont été enrichies par des retours d'expérience et le partage de bonnes pratiques. Parmi les priorités soulignées : comprendre le contexte local, dialoguer avec les populations pour gagner leur confiance, interagir avec les différents acteurs, renforcer la coordination régionale et sous-régionale. Autres points essentiels : exploiter les nouvelles technologies pour collecter et actualiser des données fiables, dans le respect de l'éthique et des règles légales, faire face à la désinformation et aux discours de haine (voir encadré), et définir les modalités d'engagement des forces, tant en capacités qu'en état d'esprit.

Une priorité absolue

La conférence de Tunis a placé la protection des civils au cœur même des opérations de maintien de la paix.

Désinformation en zones de conflits Dissuader, criminaliser

Arme fatale, la désinformation est encore plus ravageuse en temps de guerre, dans les zones de conflits armés, ainsi que lors de calamités naturelles et de pandémies. Déstructurante, déstabilisante, semant la peur et la terreur, elle ajoute aux malheurs des populations locales la souffrance, l'effroi et le traumatisme. Sous toutes ses formes, la désinformation pave la voie à de nombreux abus. La manipulation de l'opinion, la propagation de

fausses nouvelles, l'incitation à la haine, l'attisement des conflits ethniques, les atteintes aux populations vulnérables, y compris les femmes et les enfants, et les attaques contre les institutions en place en sont les vecteurs les plus redoutables.

Dans les villages isolés exposés aux pillards et aux terroristes, les faubourgs de villes à l'abandon, des camps de réfugiés à l'oubli, des zones de déplacements sans la moindre



Hommes, femmes, jeunes et enfants — vulnérables, souvent ciblés — doivent en être les premiers bénéficiaires. Cette mission, à l'intersection de l'humanitaire, du politique, du sécuritaire, du social et du sanitaire, appelle à la conception et à la mise en œuvre d'outils et de programmes adaptés.

La déclaration finale adoptée à l'issue des travaux a été saluée comme un document de référence internationale, définissant les principes et normes applicables à la protection des civils dans les zones de conflit. Elle marque une avancée significative sur cette voie. Elle annonce notamment la création :

- d'une plateforme numérique internationale intégrée, destinée à faciliter l'échange d'informations et d'expertises entre les pays et les organisations internationales ;
- d'un manuel opérationnel unifié, visant à harmoniser les procédures et normes des forces armées impliquées dans la protection des civils ;
- d'une initiative régionale de formation, sous forme d'un programme intégré de renforcement des capacités.

visibilité sur le lendemain, dans des villes, des capitales, des pays où les Etat peinent à se maintenir et les régimes à couvrir de leur pouvoir tout le territoire : c'est le règne de la désinformation... Le pouvoir, c'est d'abord la manipulation de l'opinion, sa soumission, son asservissement...

Les dégâts sont immenses. Comment y faire face ? Ou du moins réduire leur capacité de nuisance ?

En plus des dispositifs de veille, d'anticipation et de riposte, la dissuasion peut s'avérer essentielle. Elle passe par la criminalisation de tout acte de désinformation, dans une acception judiciaire large, par une inscription explicite dans le droit national et international, l'identification des auteurs et de leurs complices, des poursuites systématiques et des condamnations exemplaires. Pourquoi ?

Des millions de vies à sauver

Le ministère de la Défense nationale, en coordination avec le Département des opérations de paix de l'ONU, a su assurer une excellente organisation, réunissant des participants de haut niveau, venus à la fois des sites de déploiement, du siège des Nations unies, de différentes organisations et de treize pays. Au cœur des débats : l'optimisation des moyens, l'amélioration de la formation et de l'entraînement, l'apprentissage des langues et des cultures locales, l'appropriation des technologies et des systèmes d'alerte précoce, et la mobilisation des soutiens politiques, logistiques et financiers indispensables. Les discussions ont été franches, riches et constructives. L'échec n'est pas une option. Réussir est une nécessité.

La Tunisie a été unanimement félicitée pour cette initiative et pour avoir contribué à faire émerger des recommandations concrètes et opérationnelles. « Voilà un exemple à suivre », a déclaré un haut responsable onusien. Le plus urgent désormais est de mobiliser l'engagement des États concernés et les financements nécessaires. Il y va de la vie de plusieurs millions de personnes aujourd'hui livrées à elles-mêmes. 

Des constats instructifs

Cinq constats majeurs méritent d'être examinés dans l'analyse des dégâts causés par la désinformation visant les populations civiles lors de conflits armés :

- Sophistication accrue des stratégies, des messages finement élaborés et des canaux — médiatiques, hors médias, directs — utilisés. L'intelligence artificielle y joue un rôle croissant. L'absence de médias, de connexion internet, et donc de réseaux sociaux, laisse libre cours à la rumeur : fugace, irrattrapable. Dans des zones enclavées, comme dans certaines régions d'Afrique subsaharienne par exemple, sans radio, télévision, presse écrite ni accès à internet, le bouche-à-oreille devient un outil de désinformation pernicieux, amplifié par l'isolement. Tout est affûté, toxique.

- Massification des campagnes, marquées par des cycles courts, une répétition intense des messages, diffusés en boucle et constamment nourris de nouveaux rebondissements.
- Ciblage personnalisé, rendu possible par les algorithmes et l'IA, visant de petits groupes ou même des individus, avec des messages façonnés pour maximiser leur impact.
- Multiplicité des opérateurs, souvent anonymes ou utilisant de faux profils : chefferies locales, miliciens, criminels, voire des organes étatiques.
- Intégration complète de la désinformation et des opérations d'influence dans les stratégies de guerre et de manipulation de l'opinion publique.

Trois caractéristiques majeures

Ces constats permettent de dégager trois caractéristiques essentielles :

1. L'imprévisibilité du cycle complet d'une campagne de désinformation et de ses répliques. La riposte doit être quasi instantanée, ce qui suppose une préparation en amont de scénarios types.

2. Des dégâts irréparables, aux séquelles profondes, ancrées dans l'âme et le corps, mais aussi la mémoire collective et les traumatismes individuels.

3. L'impunité persistante, qui encourage les auteurs à persister dans leur triste dessein et aggrave ses conséquences.

L'impérative criminalisation

La dissuasion est un outil indispensable dans la lutte contre la désinformation. Elle doit reposer sur une criminalisation claire, étendue et adaptée à chaque situation, tout en restant ouverte à de nouvelles formes d'atteintes. Les juristes sauront proposer les formulations adéquates, assurer leur intégration dans les législations nationales et les faire reconnaître dans le droit international. La désinformation devrait être qualifiée de crime de guerre et de crime contre l'humanité, imprescriptible. Les nouveaux outils technologiques permettent aujourd'hui d'identifier les auteurs de ces crimes. Si, pour des raisons politiques, il est difficile, parfois, d'impliquer et de poursuivre des États, rien n'empêche d'incriminer des individus, des

Les Tunisiens sous les Casques bleus



entreprises, des plateformes, des organisations criminelles ou autres acteurs.

Des mesures concrètes doivent être envisagées : gel des avoirs, interdiction d'entrée sur des territoires étrangers, poursuites devant le Tribunal pénal international, condamnations exemplaires, et dénonciation publique continue. Autant de signaux clairs d'une volonté ferme de lutter contre cette menace.

Il ne faut pas s'en tenir aux seuls auteurs directs et à leurs complices : les bénéficiaires de la désinformation doivent aussi être tenus pour responsables. Il peut s'agir de dirigeants politiques cherchant à gagner des élections, de chefs locaux ou de groupes terroristes consolidant leur emprise, ou encore de criminels pillant les ressources. S'ils ne dénoncent pas immédiatement et publiquement la désinformation qui leur profite, et s'ils ne se désolidarisent pas clairement des auteurs, ils doivent être considérés comme complices et répondre de leurs actes devant la justice.

Un signal fort de la communauté internationale

Il appartient à la communauté internationale d'agir avec fermeté et détermination contre ce fléau destructeur qu'est la désinformation, notamment en contexte de guerre et de crise humanitaire, où les populations civiles, déjà vulnérables, en subissent les pires conséquences.

Le processus sera long : formulation de propositions, inscription dans les législations nationales, discussions aux Nations unies, décisions du Conseil de sécurité, prise en charge par la Cour internationale de justice ou le Tribunal pénal international... Mais l'essentiel est d'engager cette démarche et d'y tenir.

Plus que les bombes, plus que les missiles, ces nouvelles armes redoutables que sont les campagnes de désinformation, désormais dopées par l'intelligence artificielle, constituent une menace majeure pour l'humanité. Ne restons pas les bras croisés. 

Des contingents de l'armée tunisienne participent actuellement à quatre missions de maintien de la paix des Nations unies en République de Centrafrique, au Sud-Soudan, au Congo et au sein de la Force intérimaire de sécurité des Nations unies pour Abyei (Fisnuia).

Dès le lendemain de son indépendance, la Tunisie a répondu en 1960 à la première demande de l'ONU, envoyant un contingent resté historique au Congo. A ce jour, elle a participé au total à 26 opérations en Afrique, en Asie et en Europe, et a déployé plus de 14 000 militaires, hommes et femmes, ainsi que des observateurs, des conseillers. Félicitant la Tunisie pour cet engagement constant, le secrétaire général adjoint aux opérations de paix, Jean-Pierre Lacroix, a récemment déclaré à Tunis: «Nous avons pu compter sur des militaires

courageux et déterminés. Nous en sommes fiers et reconnaissants. Lorsque nous avons traversé des moments très difficiles, comme lors du départ précipité de la Minusma au Mali, le soutien des forces aériennes tunisiennes a été précieux.» L'ancien chef de la Minusma, Wane El Kassim, témoigne : «C'est un contingent très compétent, exemplaire, des militaires très dévoués et très volontaires. L'UA et les Nations unies pourront compter sur la Tunisie pour des missions à venir.»

«Je félicite la Tunisie d'avoir très tôt cru dans la préservation de la paix et œuvré en collaboration avec l'ONU», déclare le général Biram Diop, ministre sénégalais des Forces armées. Le courage des militaires et des policiers déployés, souvent dans des zones extrêmement difficiles, est unanimement salué.

«Nous y croyons profondément, a déclaré le ministre Khaled Sehili. C'est l'expression d'une doctrine nationale profondément ancrée, considérant l'action humanitaire comme un devoir éthique, aussi essentiel que la défense nationale et l'engagement en faveur des nobles causes.»

A chaque relève, des éléments des contingents tunisiens sont distingués pour leurs mérites. Début juillet dernier, 75 éléments tunisiens de l'Unité d'aviation de la Minusca, dont cinq femmes, ont reçu la médaille de l'ONU à Bangui. A leur crédit, 350 missions de transport de cargos, dont du matériel électoral, des missions d'insertion de troupes, de transport de passagers, y compris des VIP et des évacuations sanitaires. La première Unité d'aviation tunisienne a été déployée au sein de la Minusca le 6 avril 2024. 

Figures de paix Une galerie immersive conçue avec l'IA

Epoustouffant voyage dans une galerie de portraits de soldats tunisiens qui témoignent de leurs missions sur les théâtres de paix. Les portraits sont fictionnels, mais les expériences réelles. De grands portraits, soulignés par des informations d'identité (fictive) et la nature de la mission, sont accompagnés par un QR code. Il suffit de le capturer pour accéder à une vidéo (générée par l'intelligence artificielle). Le message est édifiant. A côté de chaque portrait, un tableau artistique restitue, grâce à l'IA, le portrait du soldat en activité. Difficile de comprendre, de prime abord, comment le fictionnel et le réel s'entremêlent dans cette restitution.



"**F**igures de paix», galerie immersive, «propose une expérience artistique inédite, à la croisée de la mémoire, du récit et de l'innovation technologique. Entièrement générée grâce aux technologies d'intelligence artificielle, sur un processus de conception partagée entre l'intention humaine et l'intelligence artificielle, la galerie rend hommage à l'engagement discret mais essentiel des militaires tunisiens déployés sous la bannière des Nations unies depuis 1960.»

Présentée à l'occasion de la conférence internationale sur le rôle des forces armées dans la protection des civils dans les opérations de paix (Tunis, 10-11 juillet 2025), elle a retenu l'attention des participants et suscité leur intérêt. Le secrétaire général des Nations unies aux opérations de paix, Jean-Pierre Lacroix, présent à cette occasion n'a pas manqué d'en féliciter le ministre de la Défense nationale, Khaled Sehili, saluant l'esprit d'innovation des concepteurs et leur maîtrise des nouvelles technologies. Les avantages sont multiples : commémoratifs, pédagogiques et source de fierté. Aussi, cette galerie est facile à transporter, monter et faire voyager.

«Conçue comme une traversée sensible et contemporaine, la galerie permet de rencontrer des personnages inspirés de récits authentiques : logisticiens, observateurs, médecins, ingénieurs, spécialistes en infrastructures, intendants et bien d'autres. Les portraits illustrent la diversité des spécialités et des composantes des Forces armées tunisiennes — terre, air et mer. Chaque profil révèle une facette singulière de l'engagement au service de la paix et témoigne de sa profondeur humaine, technique et morale.»

Chaque figure, indique la présentation de la galerie, se découvre au travers d'un triptyque narratif

- Une photo d'identité stylisée d'un soldat en uniforme tunisien réglementaire, coproduite par IA ;
- Une œuvre picturale illustrant le rôle du soldat sur le terrain, coproduite par modélisation de l'IA ;
- Un QR code renvoyant vers une courte animation interactive et un témoignage audiovisuel de 1 à 2 minutes, recréé à partir d'expériences vécues et interprété par une voix off de synthèse.

Tout le dispositif repose sur une coproduction numérique mobilisant génératrice d'images, synthèses vocales et outils de composition automatisée. Cette approche préserve l'anonymat tout en restituant la vérité émotionnelle des récits partagés.



Lieutenant Sameh Bouraoui
Chef d'équipe d'intervention en mission de paix



Adjudant Jaballah Rezgui
Fantassin d'appui feu lourd



Lieutenant Sawsen Melki
Archiviste en mission de paix

Les objectifs sont multiples. Il s'agit en effet de

1. Rendre hommage à la contribution humaine et silencieuse des soldats tunisiens sur les théâtres de paix.
2. Proposer une exposition accessible, nomade et sans application dédiée, via un simple scan de QR code avec smartphone.
3. Explorer de nouveaux langages artistiques génératifs au service du témoignage et de la mémoire collective.

En fait, «Figures de paix» invite à regarder autrement, à travers les yeux de celles et ceux qui bâtissent la paix dans l'ombre. Au croisement de l'art, de la technologie et du réel, la galerie redonne corps et voix à des histoires trop souvent invisibles.



Adjudant Major Chiheb Chalbi
Technicien radio de bord en mission de paix



Colonel Olfa Zeyri
Pilote C-130J

La Tunisie fière et reconnaissante

«Conformément à l'attachement constant de la République tunisienne aux principes de la paix internationale, de la sécurité et de la coopération multilatérale, lit-on dans la présentation de la galerie, l'Etat tunisien exprime son plus grand hommage et son plus profond respect aux membres de ses forces armées tombés au champ d'honneur en servant sous la bannière des Nations unies.

Depuis son déploiement initial dans les opérations de maintien de la paix des Nations unies, la Tunisie a maintenu une présence digne et inébranlable sur les théâtres mondiaux de conflits et de crises. Le personnel militaire tunisien a fait preuve d'une discipline exemplaire, de professionnalisme et d'une adhésion inébranlable aux valeurs universelles de paix, de justice et de dignité humaine. Certains ont consenti le sacrifice ultime, perdant leur vie dans des environnements complexes et à haut risque, tout en incarnant la noble mission de promouvoir la paix au-delà des frontières nationales.

La République tunisienne honore solennellement leur sacrifice et tient leur mémoire en très haute estime. Leur héritage demeure une source de fierté et d'inspiration, tant dans les rangs des forces armées qu'au sein de la nation tunisienne. La Tunisie réitère son engagement ferme et continu à soutenir les efforts internationaux de maintien de la paix en étroite coopération avec les Nations unies et ses partenaires.

Que leurs âmes reposent dans la paix éternelle. Gloire aux martyrs. Honneur au drapeau qu'ils ont servi.»

mahindra^{Rise}

Robuste pour l'aventure,
Agile pour la ville



KUV₁₀₀
NXT

VISITEZ NOTRE SITE

www.mahindra-tunisie.com

AUTOMOBILES ZOUARI
CONCESSIONNAIRE / SAV VÉHICULES DE TOURISME

Appelez-nous au
70 130 130

Nous suivre



MAHINDRA TUNISIE



Réinventons la banque ensemble !

1^{ère} Banque en ligne en Tunisie

OUVERTURE DE COMPTE



100% EN LIGNE



بنك تونس و الإمارات
Banque de Tunisie et des Emirats



Rania Toukebri

“Les missions lunaires font partie de ma vie”

Le mois d'avril prochain sera déterminant pour Rania Toukebri, ingénieure aérospatiale qui travaille pour des projets de l'Agence spatiale européenne (ESA), dans la mission Artemis II de la Nasa. Lorsque le vaisseau Orion sera lancé avec à son bord un équipage de quatre astronautes envoyés autour de la Lune, son émotion sera immense. Rania est en charge de la conception du module de service qui assure l'alimentation en énergie, l'oxygène et l'eau, ainsi que le contrôle thermique et la propulsion

Sa mission, essentielle sur des éléments de l'ordinateur de bord et des unités de gestion de données et la cryptologie, de vaisseaux spatiaux, sera un facteur déterminant. Elle s'y dédie de toute son énergie et s'implique dans d'autres projets, notamment pour les stations spatiales commerciales et les «villages» à installer sur la Lune et d'autres planètes, pour accueillir des laboratoires d'observation et de recherche, en attendant les humains.

Rania Toukebri, issue de l'Insat et titulaire de nombreux autres diplômes obtenus en France et aux Etats-Unis d'Amérique, participe activement, en outre, à diverses manifestations des Nations unies, de l'Union africaine et d'autres institutions. « Fille de Bourguiba », comme elle se déclare, cette native de Monastir où elle avait poursuivi ses études jusqu'au bac, incarne des valeurs d'excellence qu'elle entend transmettre aux jeunes. Elle aime les rencontrer partout où elle est fréquemment invitée, comme récemment en Tunisie, et les inciter à élargir leurs horizons et accomplir leurs ambitions. La tête dans le ciel et les pieds sur terre, Rania Toukebri veut pousser au plus loin possible les limites de l'univers.

Récit d'un parcours inspirant

«Encore enfant, je rêvais déjà d'horizons lointains : l'espace, les étoiles, la lune... Mon oncle Ridha Abid, qui travaille à la Nasa aux Etats-Unis, ramenait souvent des livres et des magazines. A 6-7 ans, je commençais à les feuilleter avec curiosité et délectation, même si je ne lisais pas en anglais. J'écoutais attentivement le récit de mon oncle qui m'a toujours fascinée par son sens de la recherche. Sa démarche est celle d'un chercheur, au-delà de l'ingénieur. Je voulais construire un vaisseau spatial, un satellite et cherchais le meilleur moyen pour y parvenir un jour.»

Sa famille est installée à Monastir et ses parents la couvent ainsi que ses sœurs d'affection et d'encouragements. Son père, économiste et gestionnaire, leur donnait beaucoup de support moral. Leur maman, enseignante, leur apprendra la rigueur, le respect des délais et le sens de la précision. Les valeurs familiales seront inscrites dans les gènes.

Monastir sera son royaume : études primaires et secondaires, conservatoire de musique où elle apprendra le violon, et école de danse classique animée par une

équipe japonaise, dans le cadre d'un jumelage avec Naha, capitale de la préfecture d'Okinawa. Rania s'initiera aussi à l'équitation. Musique, danse classique et sports équestres seront ses activités de prédilection... Jusqu'à ce jour.

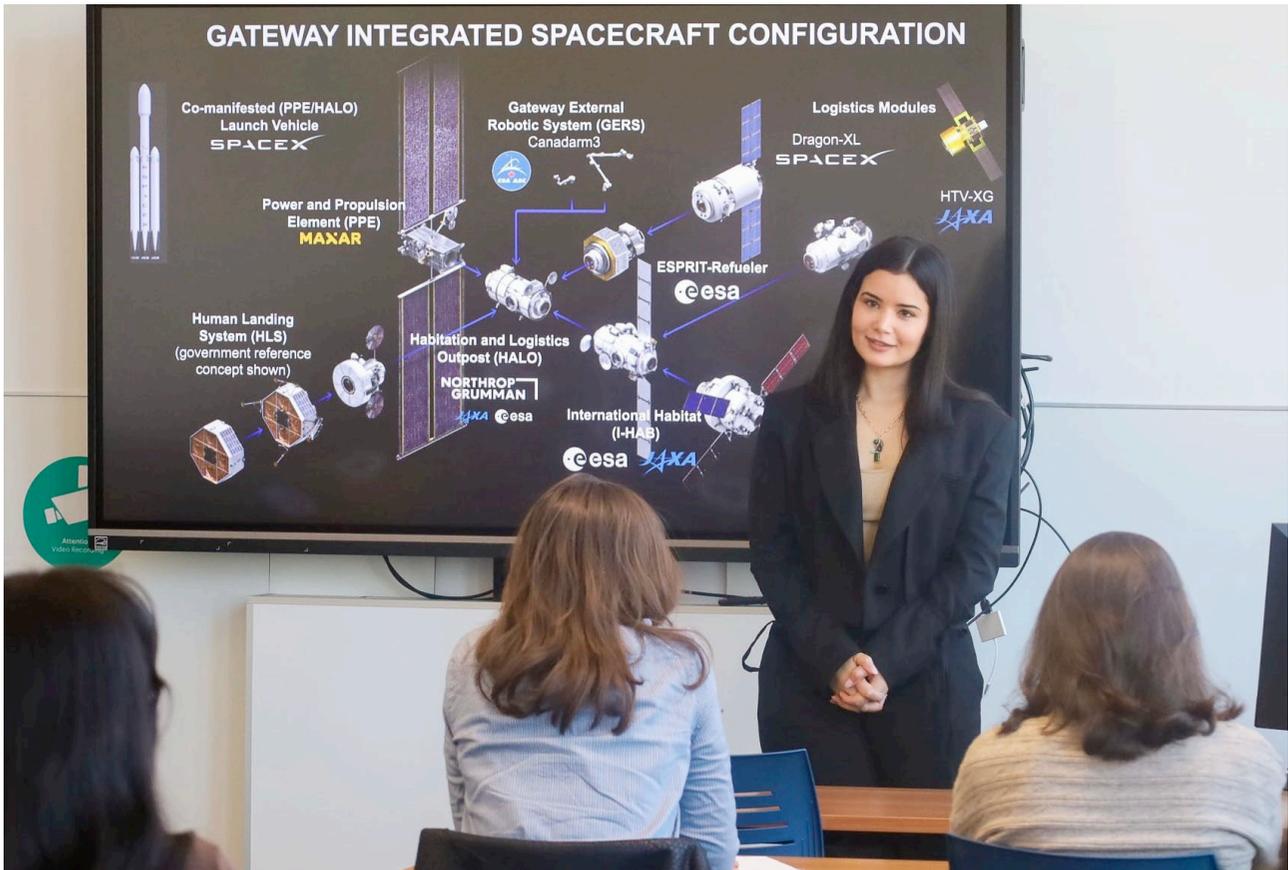
Bourguiba sera sa source d'inspiration. On ne peut pas être de Monastir sans se revendiquer fille de Bourguiba, sans s'imprégner de sa pensée, sans apprécier son œuvre. Patriotisme, éducation, culture, émancipation de la femme et engagement pour la science et le savoir feront partie de son ADN.

Atteindre les étoiles

Sa passion pour l'espace sera immense, et son projet de construction d'un satellite ne cessera de l'habiter. Par où commencer ? L'objectif fixé, elle est déterminée à l'atteindre. Après le bac, elle ira à l'Institut national des sciences appliquées et de technologies (Insat). Rania y obtiendra, en 2015, un diplôme d'ingénieur en instrumentation et électronique. Depuis lors, elle enchaînera des études pointues : un master en systèmes embarqués à l'Université de Picardie Jules-Verne, en France (2016), et un certificat en cryptographie de l'Université de Stanford (2017).

Quand elle préparait son projet de fin d'études à l'Upjv, elle travaillait en même temps avec l'Institut supérieur des sciences et techniques sur le projet QB5° (50 cubesats lancés en 2016-2017), et pour un projet de Bombardier "Surfer", une nouvelle génération de calculateur pour les tâches de maintenance. Progressant davantage, Rania contribuera aux projets Jupiter Icy Moons Satellite, Biomasse satellite, et Met-Op C satellite, se spécialisant dans les unités de stockage et les interfaces d'acquisition de données.

Sa propre trajectoire est bien lancée. Rania est pleinement investie au sein des équipes de recherche et de conception aérospatiales, travaillant pour de grandes compagnies (Airbus ...) sous contrat avec l'Agence européenne spatiale et la Nasa. «Les missions lunaires font partie de ma vie », affirme-t-elle à Leaders. Basée à Munich, elle se déplace fréquemment à Toulouse et dans d'autres villes et capitales. Rania travaille sur de nombreux projets dont principalement Plato Telescope, projet de défense planétaire "DART-HERA", "Galileo second generation", "I-HaB - Station lunaire (Artemis4)" et "Starlab space station"



Sa tâche est très prenante, surtout qu'elle va de la conception aux tests et à la simulation. Mais, elle s'arrange pour trouver des moments qu'elle consacre à d'autres activités qui lui tiennent à cœur.

Rania est en effet sollicitée par l'Union africaine, les Nations unies, l'Otan, et de nombreuses instances spécialisées. Experte, elle est invitée à donner des

conférences, intervenir dans des panels, et participer à des commissions de haut niveau. Elle répond avec un réel plaisir à des invitations d'universités et de clubs d'étudiants pour présenter son travail, soutenir la recherche, inspirer les jeunes. Elle pense particulièrement aux toutes jeunes filles à qui elle voudrait transmettre la passion de l'espace. «*Votre passion vous donnera le pouvoir d'atteindre les étoiles*», leur dira-t-elle. 

Les satellites, les données et l'après-IA



Invitée à la Conférence internationale de Tunis sur le rôle des forces armées dans la protection des civils, organisée les 10 et 11 juillet 2025 par le ministère de la Défense et les Nations unies, Rania Toukebri retiendra l'attention avec ses propos sur les satellites et le traitement des données. «*Les satellites jouent un rôle très important, souligne-t-elle, dans la communication, la navigation et les données. Nous avons besoin de données actualisées à temps réel, et avec précision. La moindre imperfection aura de lourdes conséquences. Le plus important est cependant de partager ces données, de les confronter avec celles émanant d'autres sources et de les traiter convenablement pour pouvoir les utiliser sur le terrain.*»

L'intelligence artificielle et la Machine Learning, estime Rania Toukebri, sont très efficaces. Il faudrait former non seulement les analystes pour qu'ils les maîtrisent, mais aussi un public plus large. La grande question qu'elle pose, c'est comment protéger les données acquises par les satellites et quelle résilience possible si les satellites deviennent, pour une raison ou une autre, non opérationnelles.

Pour compléter ses connaissances, Rania Toukebri s'est initiée aux principes du droit de l'espace à l'Université McGill (Montréal). Elle a développé ses compétences en sécurité spatiale, et travaille déjà sur l'après-IA (plateforme neuromorphique...). 

SAHATY
INTERNATIONAL



NUMÉRO BLEU
82 10 10 90

VOTRE ASSURANCE SANTÉ DANS LE MONDE ENTIER

Avec **SAHATY** International, nous prenons en charge vos frais de soins, d'hospitalisation et de chirurgie en Tunisie comme à l'étranger.



CARTE
ASSURANCES

L'avenir
avec assurance

www.carte.tn



• Par Abdelaziz Kacem



L'escroc et l'idiot

1

Pourquoi les célébrations, en terre d'islam, sont-elles devenues si amères, si inconséquentes. En moi, de plus en plus, le bon vieux Mutanabbi s'interpose littéralement contre les faux semblants, les festoiments indus. Et me reviennent ses vers entêtés et entêtants :

عيدُ بأيةِ حالٍ عُدتَ يا عيدُ
 ما مضى أمْ بأمرٍ فيك تجديدُ
 أما الأحبةُ فالبيداءُ دونهمُ
 فليتَ دونكَ بيدًا دونها بيدُ
 [...]
 أ صخرةٌ أنا مالي لا تُحرِّكني
 هذي المدامُ ولا هذي الأغاريدُ

Traduisons :

Aïd, te revoilà ! Que me vaut ton retour ?

Le lot accoutumé ou est-ce un nouveau tour

Quant aux aimés tout un désert nous en sépare

Ah, si de toi [Aïd] mille déserts s'emparent

[...]

Me suis-je en roc mué ? Me voilà sourd et sec

À ce vin capiteux et cet air de rebec.

2

Les fêtes religieuses conventionnelles se succèdent : les deux Aïd, le Jour de l'An hégirien, le Moulded. La veille ou même l'avant-veille du jour dit, Messenger et FB se gorgent de mille millions de vœux et de comprécations entre amis proches ou virtuels. Je ne prenais pas toujours l'initiative, mais je partageais. Pour le 1er du mois de Shawwal et le 10 de Dhoul-Hijja derniers, je me suis abstenu de répondre. Que mes amis me pardonnent. Mais depuis l'année en cours, tous ces salamalecs me parurent relever, pour le moins, d'une navrante inconscience.

3

Comment continuer à fêter la rupture du jeûne quand Gaza meurt de faim depuis bientôt deux ans ? Comment célébrer la fête du sacrifice quand Isaac, fils gâté d'Abraham, s'acharne à faire de Gaza un abattoir de masse pour la descendance d'Ismaël ? Au reste, Louis Massignon rappelle que les larmes d'Agar sont les premières dans les Écritures. Ah le bon patriarche prêt au filicide, en réponse à une injonction divine contestable, sinon improbable. Ah le bon patriarche livrant sans état d'âme, son fils aîné et sa mère, aux traquenards d'un désert sans merci, sans retour. En vertu de quelle morale, de quelle loi, cette cruauté que l'on n'admet point d'un simple père de famille, faut-il la sanctifier quand c'est le Prophète des Prophètes qui la perpète ?

4

En religion, les contradictions et les forfaitures foisonnent. Par principe, Dieu le Tout-Puissant ne saurait être injuste. À partir d'une telle conviction, nous sommes en mesure de tout remettre en question. Les historiens, les archéologues ont fait d'inlassables recherches ; ils n'ont trouvé la moindre trace, pas même un caillou qui témoignerait de l'existence de cet être d'exception dont se réclament les adeptes des trois religions ennemies. L'introuvable Abraham est relaxé par la science, au bénéfice du doute. Que les millions de moutons sacrifiés à chaque Byram se le disent. Tout le reste n'est qu'instinct grégaire des anthropomorphes.

5

Une célèbre boutade attribuée à plus d'un penseur libre date la naissance de la première arnaque. Elle stipule :

« La religion est née le jour où le premier escroc a rencontré le premier idiot. » De telles sentences si bien ficelées sont aussi nombreuses que les psaumes et versets de tous les monothéismes. Par respect à la foi du charbonnier et à celle de toutes les bégueules de la terre, je n'en rajouterais pas. Mais jusqu'à quand allons-nous continuer de faire violence à notre rationalité. Tout notre corpus religieux attend d'être énergiquement toilé. Or c'est le contraire qui se produit. Le dogme s'encrasse de jour en jour.

6

Au quotidien, je vois déferler sur les réseaux sociaux toutes sortes de supplications, chaque jour de la semaine ayant ses invocations propres. Dieu aimant être sollicité, à tout instant, il est réquisitionné en permanence pour régler nos petits ennuis de santé, nos difficultés scolaires, nos problèmes financiers et autres embarras professionnels. Réciter, rabâcher des ad'ya vieilles de quatorze siècles. N'est-il pas dit qu'il n'est de vœu que le Seigneur n'exauce ? À certains expéditeurs, qui avaient saturé mon Messenger et mon e-mail, je dus renvoyer leurs oraisons en leur signalant que les Gazaouis en auront plus besoin que moi.

7

L'inquiétant dans ces exhortations, c'est qu'elles émanent, de plus en plus, de personnes ayant accompli leurs études supérieures. À l'évidence, notre système éducatif est en chute libre. Avec l'évocation du morbide 'Adhâb al-Qabr (le Tourment de la tombe) dès l'école primaire, Daesh rode déjà dans nos cours.





8

En Occident, l'Occident qui a tombé le masque, eu égard au génocide à Gaza, au nom de la fallacieuse civilisation judéo chrétienne, cet Occident perverti où le Chancelier allemand, l'inconnu au bataillon, le falot Friedrich Merz, remercie Israël d'avoir "le courage" de faire "le sale boulot pour nous tous". Le sale boulot se poursuit. Mais avec le restant des valeurs occidentales, des jeunes et moins jeunes bougent, manifestent, dénoncent. Des voix de plus en plus tonitruantes condamnent mais s'écrient aussi à l'unisson: «*Mais où sont les Arabes ?*»

9

Les Arabes ! Certains se sont âprement battus ou, le dos au mur, se battent encore. D'autres, majoritaires, sont bridés. Nombreux sont ceux qui attendent



10

que Netanyahu finisse le «*sale boulot*», au motif que les combattants palestiniens sont des trouble-fêtes. Ils freinent l'élan «*normalisateur*». Et l'islam dans tout cela ? La doxa justifie la chose et son contraire. Il y a ceux qui résistent, ceux qui regardent ailleurs, ceux qui soutiennent carrément l'ennemi, chacun puisant dans un arsenal de fatwas contradictoires, mais toutes aussi valables les unes que les autres. Les conformistes y voient la diversité des possibles. D'après eux, le désaccord des ulémas procure du répit. Ô méthodique désordre !

Fini le temps où je m'insurgeais contre les mains tendues à l'assassin par-dessous la table. Aujourd'hui, je m'habitue à toutes les compromissions fièrement revendiquées. Naguère payantes, les vassalisations s'achètent, désormais, comme on achetait jadis un titre. En ces temps où le monde arabe marche sur la tête, peu importe l'infamie pourvu que l'emballage ait du clinquant. Le tout se dote d'un nom grandiloquent : les Accords d'Abraham.

11

Vilipendés par le Coran, en des termes cinglants, les 'A'râb (les bédouins) veulent, au prix de toutes les trahisons, se fabriquer une légitimité, prendre leur revanche sur l'histoire. Ils croient pouvoir prétendre qu'eux seuls ont réussi, après moult violences, tout au long de temps immémoriaux, à recoller la famille abrahamique déchirée. Benjamin Netanyahu, Bezalel Smotrich et Itamar Ben Gvir en rient sous cape. Eux savent qu'Abraham n'est pas tout à fait Ibrahim et qu'entre les deux noms, il y a plus qu'une corruption phonétique. Lisons la Thora, lisons le Talmud.

12

Et puis il y a Agar, l'esclave, la concubine engrossée avec la bénédiction de Sarah, puis impitoyablement chassée avec son enfant avec l'anathème de la même patronne. Les bons juifs, Arieh Dery, président du parti Chas, l'affirme, ne traiteront jamais d'égal à égal avec les descendants de la servante. Sous d'autres formes, le jeu entre l'escroc et l'idiot se poursuit. ■

A.K.



يفرّج قلبك كل يوم
أكثر من 140 سنة



J'aime



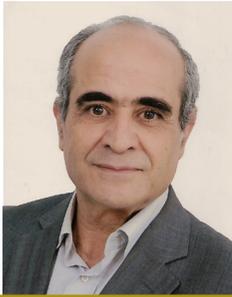
ELU PRODUIT DISTRIBUTEUR DE L'ANNÉE 2025

Agriculture

Les noisettes

Un concentré de plaisir et de bienfaits





• Par Ridha Bergaoui

En Tunisie, la consommation des fruits secs fait partie intégrante de nos traditions alimentaires, notamment pendant le mois de Ramadan, les fêtes, les mariages, ou simplement comme encas sain et nutritif. Sans compter les graines de tournesol, tunisiennes ou turques, dont la consommation est très populaire, les amandes, les pistaches, les noix et les noisettes sont les fruits secs les plus consommés et les plus prisés en Tunisie.

Signe de raffinement, d'élégance, de noblesse, de prospérité et de modernité, la fameuse «*assida bou frioua*», préparée surtout le jour du Moulded, est légendaire et mérite d'être inscrite au patrimoine immatériel mondial de l'Unesco. Au mois de Ramadan, pour les longues veillées, l'*assida* aux noisettes, la bouza et même des gâteaux et pâtisseries aux noisettes

sont souvent présents. On en fait, avec des graines de sésame, du Zrir pour célébrer une naissance et même de la bsissa aux noisettes pour tous les jours.

Histoire de la noisette

Les noisettes, nous les appelons bou frioua «*بوفريوة*», alors qu'en arabe on utilise surtout le mot bondok «*البندق*».

Il semble que le nom de bou frioua vient du fait que les noisettes possèdent, à la base du fruit, une collerette, enveloppe ou bractées, de couleur vert pâle ou jaunâtre, appelée en arabe faroua «*فروة*». C'est en raison de la présence de cette collerette qu'on appelle les noisettes bou frioua. D'autres pensent que bou frioua est une déformation du terme farfourri «*فرفوري*», qui désigne la couleur mar-





ron ou rouge foncé comme celle de la coque des noisettes.

L'histoire de la noisette remonte à très loin, depuis la Préhistoire, où elle était récoltée pour sa richesse énergétique et sa bonne conservation. Très prisée dans l'Antiquité par les Grecs et les Romains pour ses qualités gustatives et médicinales, elle faisait également partie de l'alimentation populaire au Moyen Âge. Peu à peu, elle est passée d'une plante spontanée à une plante cultivée.

La culture organisée du noisetier s'est véritablement développée à l'époque moderne, surtout au XIXe siècle, en lien avec l'essor de l'industrie du chocolat et de la confiserie, surtout dans des pays comme la Turquie, l'Italie, la France, l'Espagne ou les Etats-Unis.

Aujourd'hui, la noisette est un produit mondialement important, appréciée pour ses apports nutritionnels, son goût subtil et ses utilisations multiples en cuisine, dans les pâtes à tartiner ou simplement comme fruit sec.

La production mondiale est d'environ 1 million de tonnes de noisettes en coque,

soit près de 400 mille tonnes de noisettes décortiquées. La Turquie est le premier producteur mondial de noisettes et accapare 60 à 70 % de la production mondiale. La consommation est en hausse continue, tirée par la demande pour les produits à base de noisette dans la chocolaterie et la confiserie. L'Union européenne représente plus de 75% de la consommation mondiale de noisettes, utilisées surtout pour l'industrie du chocolat.

Données générales sur le noisetier

Le noisetier commun (du nom scientifique *Corylus avellana*) est un arbre qui ne supporte pas la chaleur mais résiste bien à des températures très basses. Il a besoin d'hivers froids (vernalisation) et d'humidité, ce qui limite son extension géographique.

C'est un arbre forestier qu'on retrouve un peu partout dans les forêts d'Europe, d'Asie occidentale et de Scandinavie. On se rappelle tous l'emballage des tablettes de chocolat, les dessins animés et les vidéos avec des écureuils qui grignotent des noisettes, en mettant plein la bouche pour aller les cacher ailleurs comme provision pour l'hiver froid et

rude. Il semble que les écureuils soient à l'origine de la dissémination des noisetiers dans les forêts.

Le noisetier est aussi un arbre fruitier qu'on peut cultiver dans son jardin, ou dans les champs et utilisé souvent pour ériger des haies, des brise-vue ou brise-vent et des clôtures en raison de ses nombreux rameaux. La beauté du noisetier et sa floraison magnifique justifient également son utilisation comme arbre décoratif dans les jardins publics et privés. Le noisetier est un arbre vigoureux qui peut atteindre jusqu'à 8 mètres de hauteur. Son feuillage est caduc (qui tombe en hiver) d'un beau vert foncé. La plantation se fait d'octobre à mars. Prévoir un espacement de 3 à 4 mètres entre chaque plant, soit entre 600 et 800 arbres/ha.

Le noisetier commence à fleurir très tôt en janvier-février, avant l'apparition des feuilles. L'arbre est monoïque (produit à la fois des fleurs mâles et femelles). Les fleurs mâles sont groupées en de très beaux chapelets mesurant 5 à 12 cm de long, appelées « chatons » de couleur jaune pâle, alors que les fleurs femelles, de couleur rouge vif, sont beaucoup plus discrètes et ressemblent à de petits boutons enve-





loppés dans un court involucre vert. Les fleurs femelles ne peuvent être fécondées par les fleurs mâles du même arbre en raison d'une auto-incompatibilité. Il est conseillé de planter plusieurs variétés de noisetier afin de favoriser la pollinisation croisée. Celle-ci se fait essentiellement par l'intermédiaire du vent qui transporte le pollen sur de longues distances.

Le noisetier est un arbuste à croissance rapide, il commence à produire à 3-4 ans après plantation. Le rendement augmente jusqu'à 7-8 ans, puis se stabilise une dizaine d'années, pour décliner après 20-25 ans. Le noisetier est un arbre robuste qui a besoin de peu d'entretien (taille pour aérer l'arbre, irrigation et apport de fertilisants) et a peu de ravageurs. Il est possible de récolter de 2 à 5 kg de noisettes/an, soit un rendement moyen de 2 à 2,5 tonnes/ha. Des conditions climatiques défavorables (surtout une humidité excessive en hiver qui peut entraver la pollinisation) et certains ravageurs (comme un insecte appelé balanin qui se développe à l'intérieur de la noisette) peuvent réduire sérieusement les rendements et baisser les récoltes.

La culture des noisetiers est appelée nuciculture et les agriculteurs qui s'en occupent s'appellent des nuciculteurs. Le terme latin « nux » signifie noisette. Les champs de noisettes sont appelés des noiseraies.

Le fruit du noisetier, la noisette

La noisette est un fruit à coque dure (ou en botanique akène) appelé également aveline du nom latin « avellana » qui provient lui-même de la ville d'Avella, en Italie. C'est un fruit de forme sphérique de 1 à 1,5 cm de diamètre. Les noisettes se développent tout au long de l'été pour arriver à maturité en septembre-octobre. Regroupées par 1 à 4, elles sont entourées d'une cupule foliacée (d'où l'appellation en Tunisie de «bou frioua»).



Le fruit à maturité tombe tout seul, il suffit de le ramasser. On peut également les cueillir plus tôt manuellement sur l'arbre. La récolte mécanique, dans les grandes exploitations et sur les terrains peu accidentés, peut être effectuée en utilisant des secoueurs ou des aspirateurs. Juste après la récolte, les noisettes sont mises à sécher pour éviter le développement des moisissures et le rancissement. Il faut les nettoyer, les trier (éliminer les fruits vides et les classer selon le diamètre, l'aspect, la couleur de la coque, etc.). Le stockage doit se faire dans un lieu sec, frais, bien aéré et à l'abri de la lumière.

Généralement on utilise des sacs en jute ou des caisses de bois pour éviter les condensations et le développement des moisissures. Les noisettes se conservent ainsi longtemps, surtout si la coque est intacte.

La noisette possède une enveloppe fibreuse extérieure brun foncé et une coque dure lisse. Les noisettes sont commercialisées avec leurs coques ou sans. Elles peuvent être débarrassées de leur enveloppe fine, ce qui laisse voir une amande toute blanche. Les noisettes sont riches en lipides insaturés. Décortiquées,

elles se conservent mal et rancissent rapidement. Il faut les placer dans un endroit frais et sec, voire au réfrigérateur.

Utilisation des noisettes

Les noisettes peuvent être consommées crues, grillées ou moulues en pâte servant à de nombreuses préparations. Elles sont très appréciées comme fruit sec à grignoter, seul ou avec d'autres graines. Elles sont souvent utilisées en confiserie pour la confection de pralinés. Elles sont surtout associées au chocolat et sont employées pour la fabrication de pâtes à tartiner à base de noisettes.

Avant leur utilisation, les noisettes sont généralement légèrement torrifiées (8-10 mn à 150-160°C). Cette opération facilite le retrait de la fine pellicule qui entoure l'amande, libère les arômes et intensifie la saveur. La noisette se marie à merveille avec le chocolat, le caramel et le miel. Elle offre un goût doux et raffiné qui varie légèrement avec sa présentation. Crue, elle a une saveur subtile, légèrement sucrée et une texture croquante. Grillée, elle libère tout son arôme. Son goût devient plus intense. En pâte, elle développe une richesse crémeuse, fondante et douce en bouche. Utilisée dans des gâteaux, la noisette apporte à la fois du goût et du moelleux avec élégance. Dans les glaces, elle révèle un parfum délicat et enveloppant. Associée au chocolat, elle forme un mariage classique, irrésistible. Dans les pâtes à tartiner, la noisette allie à la fois finesse et gourmandise. On utilise souvent des éclats de noisettes pour obtenir du croquant et de la saveur dans des pâtisseries, des salades ou des plats salés. Avec un peu de créativité en cuisine, la noisette est un ingrédient incontournable, souvent employé par les chefs cuisiniers, pour sublimer salades, viandes, desserts ou boissons. L'huile extraite des noisettes est fortement parfumée et polyvalente. Elle est très





appréciée en cuisine (elle supporte toutefois mal les hautes températures et sert surtout aux assaisonnements, préparation de gâteaux...). Elle est très utile en cosmétique, pour les soins de la peau et des cheveux (du fait qu'elle possède des propriétés dermatologiques exceptionnelles) ou en massage.

La noisette diffère de sa grande cousine la noix. Elle est plus sucrée, moins amère, moins grasse et plus riche en vitamine E. Les noisettes se marient parfaitement avec le chocolat et sont utilisées en pâtisserie plus souvent que les noix. Elles se distinguent également des amandes par leur goût gourmand et raffiné et une meilleure digestibilité. Toutefois, l'amande est plus nutritive, plus riche en protéines et en fibres.

Composition et bienfaits pour la santé

Les noisettes sont parmi les fruits à coque les plus riches sur le plan nutritionnel. Cent grammes de noisettes décorti-

quées contiennent 60-62g de lipides (dont 45g d'acides gras monoinsaturés, essentiellement l'acide oléique, et 7-10g d'acides gras polyinsaturés), 14 à 15g de protéines, 16-17g de glucides et 9-10g de fibres. Les noisettes sont riches en vitamines (E, B1, B6, B9) et minéraux (Mg ; Ca, Fer, Zn, K, P). On compte environ 630 calories pour 100g de noisettes.

En termes de nutrition, les noisettes sont ainsi riches en protéines, acides gras insaturés, en fibres, minéraux, en vitamine E et constituent un apport conséquent en énergie.

Grâce à cette composition spécifique, les noisettes aident à soutenir l'effort musculaire, la santé cardiaque, la stabilisation de la glycémie et procurent une sensation de satiété durable. Les acides gras insaturés sont excellents pour la santé cardiovasculaire. Ils contribuent à réduire le mauvais cholestérol (LDL) et augmentent le bon (HDL). La vitamine

E est un puissant antioxydant naturel qui protège les membranes cellulaires contre le stress oxydatif et participe à la prévention du vieillissement cellulaire, maladies cardiovasculaires et certains cancers. Elle favorise également la santé de la peau et des yeux. Les fibres alimentaires aident à la bonne digestion et la régulation du transit intestinal. Elles contribuent à la satiété et sont utiles pour le contrôle du poids. L'encyclopédie en ligne Wikipédia souligne qu'en 2003, la Food and Drug Administration des Etats-Unis a reconnu officiellement que les noix comestibles sont des aliments « bons pour le cœur ».

En conclusion, les noisettes allient à la fois goût doux, raffiné et bienfaits nutritionnels certains. Les consommer cependant avec modération en raison de leur teneur énergétique élevée. Mal conservées, les noisettes décortiquées peuvent être contaminées par des aflatoxines dangereuses pour la santé. ■

R.B.

La prune

Un fruit-santé riche et polyvalent

Par Ridha Bergaoui

En Tunisie, l'été est la saison des fruits par excellence. Durant cette saison, le consommateur se trouve face à une multitude de fruits de différentes formes, tailles et couleurs allant de la pomme à la pastèque en passant par les amandes, la figue et le melon.

Sans compter la pastèque et le melon (considérés comme légumes et non des fruits), les agrumes et les dattes, la Tunisie produit par an pas moins de 500 mille tonnes de fruits entre fruits à pépins (60% environ) et fruits à noyau. Ces derniers sont dominés par la pêche-nectarine qui représente plus de la moitié, suivie par les amandes et les abricots. Les prunes occupent la 4e position avec seulement 16 000 tonnes (soit 7% de la production totale des fruits à pépins, et 3% seulement du total de la production nationale de fruits d'été).



La prune est un fruit secondaire de faible consommation. En réalité, elle est un fruit très intéressant qui présente de nombreux atouts gustatifs, nutritifs et de multiples bienfaits pour le corps et l'esprit.

Généralités sur le prunier

Le prunier est l'un des plus anciens arbres fruitiers cultivés par l'homme. De la famille des rosacées (qui compte plus d'une centaine de variétés et plus de 5 000 espèces dont la plupart des arbres fruitiers comme l'abricotier, l'amandier, le cerisier, le pêcher, le pommier, le poirier...) et du genre *Prunus*. C'est un arbre robuste, peu exigeant, qui commence à produire entre 3 et 6 ans et peut vivre longtemps (jusqu'à 50 ans).

Il aurait pour origine les régions d'Asie et du Proche-Orient. Il était déjà cultivé dans l'Antiquité par les Égyptiens, les Grecs et les Romains, qui l'ont propagé en Europe. Le prunier a été domestiqué par les Chinois il y a plus de 2 000 ans, avant d'être diffusé au Japon, où il s'est largement développé. Aujourd'hui, le prunier est présent dans toutes les régions tempérées, aussi bien en Europe (France, Serbie, Roumanie), qu'en Asie (Chine, Japon, Iran), en Amérique (États-Unis, Chili, Argentine) et en Afrique du Nord. Grâce à une grande diversité variétale et à son adaptabilité, le prunier est devenu un arbre fruitier mondialement cultivé, apprécié autant pour sa consommation en frais que pour la transformation (prunes

séchées ou pruneaux, confiture, pâtisserie) ou pour la cuisine.

On distingue principalement trois grandes espèces cultivées : 1/ le prunier commun ou européen (*Prunus domestica*), 2/ le prunier japonais (*Prunus salicina*) originaire en réalité de Chine et non, comme son nom le suggère, du Japon et 3/ le prunier américain (*Prunus americana*) cultivé essentiellement aux États-Unis (Californie). Le prunier commun est cultivé en Europe et dans les pays avoisinants, alors que le prunier japonais est majoritairement cultivé en Asie et d'une façon importante en Chine. Le prunier est un arbre rustique, bien adapté aux climats tempérés. Des centaines de variétés de prunier existent dans le monde, différentes par la taille du fruit, sa couleur, sa texture et le goût de sa chair. La production mondiale de prunes est de 12 à 13 millions de tonnes (soit 1,5% de la production mondiale de fruits). Le prunier japonais représente environ 60 à 70% de la production mondiale de prunes. La Chine est le plus important producteur avec 50% de la production mondiale. Viennent ensuite, par ordre d'importance, la Roumanie (où la prune sert surtout pour la fabrication de l'eau de vie), la Serbie, l'Iran, le Chili (principal exportateur de prunes vers l'Europe), l'Inde,



la Turquie, les Etats-Unis, la France et l'Espagne. Environ 10 à 15 % des prunes récoltées dans le monde sont séchées et transformées en prunes sèches ou pruneaux.

Certaines expressions sont collées aux prunes. La plus célèbre étant « Pour des prunes » qui signifie « pour rien ». Il semble que l'origine de cette expression remonte à la deuxième croisade alors que les croisés subirent de fortes pertes et durent rentrer au pays avec comme unique butin des plants de pruniers de Damas (la variété de prune de Damas existe et est cultivée encore de nos jours en France). On dira alors qu'ils sont allés là-bas « pour des prunes ». D'autres prétendent que l'expression provient du fait qu'autrefois, on utilisait les prunes pour fabriquer un laxatif bon marché. Il est possible également que, jadis, les prunes étaient si abondantes qu'elles étaient très bon marché. Dans tous les cas, on dit de quelque chose « pour des prunes » ou « ça ne vaut pas une prune » pour signifier qu'elle est sans valeur.

En Tunisie, la superficie cultivée en pruniers serait de 1 500 à 2 000 ha environ et la production annuelle de 16 à 20 000 tonnes (selon les années et les conditions climatiques) avec un rendement moyen de 10 tonnes/ha. Les principales zones de production sont : Nabeul, La Manouba, Siliana, Béja et Ben Arous. En 2024, la Tunisie a exporté 1,5 mille tonnes de prunes sur un total de 35 mille tonnes de fruits exportés (GiFruits) presque totalement vers la Libye.

Le catalogue national des variétés d'espèces arboricoles mentionne à la fois des variétés de pruniers communs (5) et une vingtaine de variétés de pruniers japonais. Afin d'assurer une bonne pollinisation et une bonne récolte, il est conseillé de planter plusieurs variétés de pruniers compatibles. A côté de quelques difficultés agronomiques (maîtrise de la conduite de la culture,

fruits fragiles et conservation difficile), la concurrence avec d'autres fruits de saison (pêche, pomme...), la prune souffre également d'une image un peu démodée, d'une consommation saisonnière locale et d'une faible notoriété globale.

Atouts santé de la prune

La prune, connue chez nous sous le nom *Aouina* (عوننه), est appelée dans de nombreux pays arabes *barkouk* (برقوق). Il semble que le nom *barkouk* vient du terme Grec «*praikokion*» qui désigne le fruit primeur, alors que le mot tunisien *aouina* est d'origine amazigh. La couleur «*prune*» signifie une couleur violet foncé. La prune est un fruit d'été, disponible

du mois de juin à septembre. C'est un fruit charnu, à noyau, riche en eau, en fibres et en glucides. Le noyau est dur, parfois difficile, pour certaines variétés, à détacher de la chair. A maturité, une fine pellicule de cire spécifique (appelée pruine) enveloppe la prune. C'est un gage de fraîcheur, cela signifie que le fruit est bien mûr et qu'il n'a pas subi trop de manipulations. La prune contient des quantités importantes de vitamines (C, A, K, B6), de minéraux (potassium, magnésium, phosphore, fer...) et des antioxydants (polyphénols, anthocyanes), surtout dans les prunes à peau foncée. La prune, surtout sous la forme séchée ou pruneau, est connue depuis très longtemps comme un « fruit-santé ». Sa richesse en





antioxydants est un excellent atout, ces nutriments permettent de lutter contre le vieillissement cellulaire, les inflammations et les maladies chroniques et ont un effet anti-âge et protecteur contre les maladies dégénératives (cancers, maladies cardiovasculaires, etc.). Sa richesse en vitamines et en minéraux (surtout potassium et fer) permet de répondre à notre besoin en ces éléments fondamentaux et de nous épargner les carences. Enfin, la prune a un index glycémique modéré, sa consommation n'entraîne pas de pics de glycémie. Elle peut être consommée par les personnes diabétiques, néanmoins avec modération. La prune est un fruit léger, hydratant, modérément calorique, facile à digérer et riche en éléments nutritifs importants. Ces éléments justifient sa renommée de fruit-santé, adapté à tous les âges.

Utilisation de la prune

La prune est un fruit visuellement attrayant. Son poids est moyen et varie en fonction de la variété (de 30 à 80 g), de forme ovale, ronde ou légèrement allongée. La couleur à maturité est également variable allant du vert clair au jaune doré, rouge vif et même violet, bleu et noir. La peau est généralement fine et la chair peut être fondante et juteuse ou ferme et croquante. La prune est agréable à consommer,

rafraîchissante, facile à mâcher. Le goût peut être sucré et doux ou sucré et légèrement acidulé, agréable en bouche, parfois mielleux et fruité caractéristiques. La prune est facile à travailler en cuisine, savoureuse et colorée. Elle se consomme de différentes façons. Crue, seule ou en salade de fruit, c'est un excellent dessert ou encas rafraîchissant, léger et sucré. Elle peut également être consommée séchée en pruneaux, très nutritifs et très bons pour la santé. Les pruneaux ont une texture moelleuse et un goût profond avec des arômes subtils. La prune peut également être transformée en compote, confiture et même en jus. Sa diversité variétale permet une large palette de sensations gustatives. Elle apporte couleur et brillance aux plats et est idéale pour décorer tartes, gâteaux, salades de fruits et plats cuisinés.

La cuisson intensifie les arômes et les saveurs. La texture des prunes est bien adaptée à la chaleur. La prune fond bien à la chaleur et donne des préparations onctueuses, riches en saveurs. Avec son goût sucré-acidulé, elle apporte une touche fruitée agréable. En cuisine, la prune est très appréciée et présente l'avantage d'être polyvalente. Elle peut être préparée en plats sucrés ou salés. En Tunisie, le ragoût sucré aux pruneaux et à la viande de mouton est un plat très prisé et populaire. En Belgique, le lapin aux pruneaux est une

recette traditionnelle et emblématique. Elle incarne une cuisine familiale, rustique et chaleureuse associant la viande maigre du lapin à la prune sèche, à la bière et aux aromates dans un mélange sucré-salé très réussi.

Conclusion

La prune est un fruit d'été délicieux, juteux et plein de saveurs. Elle connaît une très grande diversité de couleurs, de texture et de saveurs et une richesse sensorielle unique. Sa polyvalence dans l'utilisation (en frais, séchée, en confiture, en pâtisserie et en cuisine pour des plats sucrés et salés), est exceptionnelle. C'est un véritable allié santé pour tous. Les pruneaux sont présents toute l'année et représentent un concentré d'énergie et de bienfaits. Le prix abordable et la disponibilité des prunes comme fruit de saison en font un fruit très attendu et apprécié par les consommateurs avertis. Sa production et sa consommation restent faibles, comparées aux fruits classiques de grande consommation comme la banane ou la pomme. Il serait intéressant de mieux faire connaître ce fruit exceptionnel et de motiver les consommateurs à intégrer prune et pruneaux dans leur alimentation afin de profiter de leurs saveurs et bienfaits. ■

R.B.

La tomate

**Notre allié alimentaire,
économique et stratégique**

• Par Ridha Bergaoui

La tomate est de nos jours un ingrédient incontournable de la cuisine moderne. Elle est omniprésente dans les assiettes du monde entier. C'est un aliment stratégique de base pour de nombreux pays comme la Tunisie. Elle est polyvalente et se consomme fraîche, cuisinée, séchée, en jus, en sauce, en concentré, en ketchup ou en purée. On en trouve de toutes les formes : ronde, allongée, cerise... et de différentes couleurs : noire, verte, jaune, etc.

Du point de vue botanique, la tomate est un fruit qui provient d'une fleur. En cuisine, elle est considérée comme légume du fait de son utilisation dans des plats salés.

Petite histoire de la tomate

La tomate (*Solanum lycopersicum*) est originaire des régions de l'Amérique centrale et du Sud (Pérou, Équateur,

Bolivie), cultivée et cuisinée depuis des siècles par les anciennes civilisations précolombiennes, notamment les Aztèques et les Mayas.

Introduite en Europe au XVI^e siècle par les explorateurs espagnols, la tomate suscita d'abord méfiance et confusion. Sa couleur rouge, sa forme pulpeuse et son appartenance à la famille des solanacées firent penser qu'elle était toxique. Elle fut longtemps boudée,

cultivée uniquement comme plante ornementale. Il a fallu attendre le XVIII^e siècle pour que la tomate commence à être utilisée en cuisine, surtout en Italie, en Espagne et dans le bassin méditerranéen.

Au XIX^e siècle, la tomate fut définitivement adoptée et devint même un aliment essentiel. Le développement des industries agroalimentaires et la mise en conserve sous forme de concentré





vont accélérer et généraliser sa diffusion et sa consommation.

Aujourd'hui, la tomate est le légume-fruit le plus cultivé au monde (devant l'oignon et la pastèque). C'est également l'un des aliments les plus consommés. Elle est cultivée dans presque tous les pays, avec une production annuelle mondiale dépassant 190 millions de tonnes. La Chine, l'Inde, les Etats-Unis, la Turquie et l'Egypte sont les principaux producteurs. La tomate est consommée essentiellement fraîche (environ 75% de la production). Le reste est transformé en concentré de tomate, tomates pelées, concassée, sauces, ketchup, jus, soupes... La demande mondiale est en hausse, en rapport avec l'urbanisation et la mondialisation. Le Tunisien est parmi les gros consommateurs de tomate (environ 40-50 kg/habitant par an) après la Turquie, l'Egypte, l'Italie, l'Espagne et l'Iran.

Pour terminer ce petit aperçu historique, quatre informations intéressantes :

1/ En Europe, au 16e siècle, la tomate était considérée comme toxique. En effet, les aristocrates mangeaient dans des assiettes en plomb, l'acidité de la

tomate en réagissant avec le plomb, provoquait des intoxications, d'où la croyance que la tomate tue.

2/ A l'origine, au 19e siècle aux États-Unis, le ketchup à base de tomate était vendu comme sirop médical contre les troubles digestifs.

3/ Chaque année à Buñol (près de Valence, en Espagne), au mois d'août, on célèbre la «Tomatina», une gigantesque bataille de tomates, où des milliers de participants se lancent des tomates. La fête dure une heure et nécessite plus de 100 tonnes de tomates écrasées dans les rues.

4/ La tomate cerise, cette petite tomate au goût sucré, n'est pas une invention récente. Elle existe à l'état sauvage et c'est l'une des formes anciennes de la tomate. Elle a été sélectionnée et développée seulement à partir de 1970 pour répondre à une demande croissante, surtout de la restauration pour la préparation de salades, des plats gastronomiques ou pour des apéritifs. Depuis, elle s'est imposée partout et ne cesse de se développer.

Composition et valeur nutritionnelle de la tomate

Composée de plus de 90% d'eau, la tomate est peu calorique (environ 18 kcal pour 100 g), intéressante pour

des régimes amaigrissants. Elle est facile à digérer et rafraîchissante en été.

Riche en vitamines C, A, K et B, elle stimule l'immunité, bonne pour la peau, le cœur et tout l'organisme. Utile pour la vue, elle protège contre la dégénérescence de la macula de l'œil, liée à l'âge, et d'autres maladies oculaires. Sa richesse en antioxydants (lycopène, bêta-carotène, et composés phytochimiques comme les flavonoïdes) en fait un aliment bénéfique contre le





vieillesse cellulaire, les pathologies cardiovasculaires et certains cancers. Cuite, elle libère mieux son lycopène, stable à haute température et liposoluble, mieux assimilé en présence d'huile. Ceci rend les sauces plus intéressantes que les tomates crues. Cependant, chez les personnes sensibles, la tomate étant acide (ph =4), elle peut parfois provoquer, consommée en grande quantité crue ou en jus, des reflux gastro-œsophagiens et des gastrites.

La tomate en Tunisie

En Tunisie, la tomate est un ingrédient indispensable de la cuisine traditionnelle. Elle sert à préparer de la sauce entrant dans pratiquement tous les plats cuisinés, durant toute l'année. Elle est utilisée fraîche, surtout en saison lorsque les prix sont relativement bas, et souvent en concentré. La culture de la tomate est l'une des plus importantes parmi les cultures maraîchères. La superficie cultivée est de 24-28 000 ha/an et une production de 1,1 à 1,4 million de tonnes, selon les conditions climatiques et la disponibilité en eau. La tomate est cultivée pratiquement dans tout le pays mais plus particulièrement dans le Centre et

le Sud (Kairouan, Sidi Bouzid, Gabès, Médenine), ainsi qu'au Cap Bon, Zaghuan, Mahdia et Monastir. Elle est cultivée aussi bien en plein champ en irrigué, surtout en été, ou sous serre pour une production hivernale et printanière, principalement dans le Cap Bon et le Sahel. Chaque année, 500 à 600 000 tonnes (soit environ la moitié de la production totale) sont utilisées pour la transformation en concentré en été (de juin à septembre), dans environ une vingtaine d'unités industrielles.



La tomate est consommée localement et exportée en frais, en de quantités limitées, vers les pays du Golfe et la Libye. En concentré, la tomate est exportée vers de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, en Europe, dans les pays arabes. En 2023, la Tunisie a exporté environ 13 000 tonnes de tomates double concentré. Il faut compter de 6 à 8 kg de tomate pour produire 1 kg de double concentré de tomate. Les variétés de tomate destinées à la transformation se distinguent des variétés de consommation en frais. Pour être rentables, elles doivent être à fort rendement, riches en matière sèche et de bonne conservation.

La tomate séchée connaît une demande en pleine expansion. La tomate peut être séchée naturellement au soleil, en été ou d'une façon industrielle dans des séchoirs à air chaud. L'Italie, la France, l'Allemagne et les Etats-Unis sont nos principaux clients.

Une forte demande en tomate cerise existe. La Tunisie produit de 12 à 15 000 tonnes (soit environ 3% de la production de tomate). Cette production est localisée dans la région de Ben Arous, au Sahel, au Cap Bon sous serre ou tunnels et au



Sud (Gabès et Médenine) en hors sol et eaux géothermales permettant une production hors saison (de décembre à avril). Les variétés sont des hybrides importés, l'irrigation est localisée avec un palissage vertical. Le rendement est de 10 à 15 kg/m². La tomate cerise est très appréciée pour sa saveur sucrée, cependant son prix relativement élevé limite sa consommation courante. On constate toutefois une évolution dans les habitudes alimentaires locales vers l'intégration de la tomate cerise. Elle est surtout exportée vers l'Europe, la Libye et les pays du Golfe. La tomate cerise représente un créneau à forte valeur ajoutée, adaptée aux petites exploitations bien équipées et à une stratégie de diversification.

Les difficultés et défis du secteur

La filière tomate fait face à de nombreuses difficultés tant au niveau de la production que de la transformation. La tomate, surtout de saison en plein air, est une culture très exigeante en eau. Elle est sensible aux maladies et ravageurs. Les rendements et la production sont irréguliers, en fonction des conditions climatiques et des apports d'eau d'irrigation. L'augmentation des prix des intrants et les problèmes de commercialisation, surtout en période de surproduction, représentent des défis importants. Le réchauffement climatique amplifie les difficultés tant au niveau de la disponibilité de l'eau qu'au niveau de l'apparition des maladies, la qualité des fruits et le calendrier culturel. Les températures extrêmes peuvent entraîner une mauvaise fécondation, une chute des fleurs, de petites tomates, des brûlures du fruit (coup de soleil) et une baisse de la qualité du fruit et du concentré. La

raréfaction des ressources en eau et la salinisation entraînent une chute importante de la production et de la qualité. Les maladies, favorisées par la chaleur, peuvent entraîner une chute de 30 -80% de la production.

Dans un pays en stress hydrique chronique comme la Tunisie, l'eau est une ressource stratégique. La tomate étant grosse consommatrice d'eau, il est nécessaire de bien programmer les cultures pour éviter les surproductions, de contrôler les cultures surtout dans les zones qui souffrent de manque d'eau, d'utiliser des systèmes d'irrigation économes et de valoriser d'une façon intelligente la production de tomate (tomate séchée au soleil plutôt que le concentré). Afin de garantir la durabilité de la filière, il est nécessaire :

- D'utiliser irrigation localisée goutte-à-goutte et de sélectionner des variétés adaptées et résistantes
- Modifier le calendrier culturel pour épargner aux plantes les pointes de chaleur
- Diversifier les produits (tomates pelées, sauces, ketchup...)
- Soutenir les producteurs de la tomate industrielle, surtout que les prix à la livraison aux usines sont faibles et la rentabilité est réduite.

Quoique les industries de transformation jouent un rôle socioéconomique très important dans la valorisation de la tomate de saison, malheureusement certaines usines respectent peu les normes environnementales et les problèmes de pollution des oueds et des plages en été sont souvent évoqués par les habitants. Il est important et urgent de respecter les normes environnementales et de faire évoluer

ce secteur vers une production propre et durable.

Conclusion

La tomate est non seulement savoureuse et polyvalente, mais elle est également riche en éléments nutritifs, bénéfiques pour la santé. Elle incarne également la richesse de nos traditions culinaires. La filière de la tomate est stratégique et importante tant pour la consommation en tomate fraîche que pour la transformation industrielle en concentré ou tomate séchée. Elle représente un levier important pour l'emploi et la sécurité alimentaire. Les industries de transformation jouent un rôle important dans l'économie agricole. L'exportation de la tomate représente par ailleurs une part importante des recettes de l'agroalimentaire.

Le réchauffement climatique est une menace sérieuse pour la durabilité de la filière tomate. Il affecte les ressources hydriques et les productions. Il est nécessaire de s'adapter au stress hydrique et à la salinité de l'eau par la sélection de variétés et de porte-greffes adaptés. Le développement de la production de tomate séchée, peu énergivore, est une façon de renforcer la résilience de la filière et constitue une bonne valorisation de la tomate. Par ses aspects à la fois alimentaire, économique et stratégique, la tomate est un produit vital pour notre agriculture. La Tunisie dispose d'atouts importants pour renforcer son positionnement, surtout dans les créneaux du concentré de tomate, tomate séchée et tomate cerise. La production sous label qualité (bio ou AOP ou AGP...) serait un atout supplémentaire. ■

R.B.

طاقتنا تتجدد مننا، لينا



Vacances

El Haouaria

La perle suspendue entre mer et ciel

La ville d'El Haouaria se distingue par sa beauté enchanteuse. Son relief marie montagnes, mer et plaines. Située à l'extrême nord-est du Cap Bon, elle n'est distante que de 80 km de la Sicile, en Italie, et à environ 110 km de Tunis, la capitale. Aujourd'hui, elle est devenue une destination prisée par de nombreux vacanciers tunisiens et visiteurs étrangers. El Haouaria tire son charme des bienfaits de la nature : elle est bercée par le bleu du ciel et de la mer, et son air pur venu de ses montagnes, soufflé en brises douces, séduit le visiteur qui se plaît à y séjourner, accueilli par des habitants chaleureux, simples et hospitaliers.



En venant de la capitale, à l'entrée nord de la ville, une série d'éoliennes géantes surplombant la forêt et la mer vous accueillent. Le parc éolien de Sidi Daoud-El Haouaria figure parmi les principales installations du pays destinées à l'exploitation des énergies nouvelles et renouvelables. Autrefois appelée « Aquilaria » ou la ville des faucons, El Haouaria demeure majestueuse, à l'image de ses montagnes. Son ciel est lui aussi spécial : c'est le dernier point d'observation des oiseaux migrateurs avant leur traversée de la Méditerranée. Ses nombreuses grottes et cavernes,

interconnectées, témoignent d'une histoire remontant à plus de trois mille ans, époque à laquelle les pierres de ses carrières furent utilisées pour construire la ville de Carthage. Ces grottes, autrefois destination touristique majeure, sont malheureusement fermées depuis plus de quinze ans en raison de fissures menaçant leurs structures, en attente de travaux de restauration.

Ces solutions, pour les habitants, relèvent désormais du rêve... un rêve de relance touristique qui verrait revenir les visiteurs vers ce site historique majeur de la Tunisie. Mais El Haouaria a tenu bon. Ses

habitants, notamment les jeunes, ont su faire preuve de créativité, en développant de nouvelles activités de loisirs. Le visiteur peut désormais embarquer chaque jour pour une balade en mer, à bord de voiliers ou de barques de pêche traditionnelles. Il peut alors se baigner dans des criques nichées au pied des montagnes, accessibles uniquement par la mer.

El Haouaria se distingue aussi par ses deux plages : l'une de sable fin, l'autre de rochers (Métarès et El Karrada). Pour admirer un panorama à couper le souffle, il suffit de grimper la montagne et de



contempler Ras Ettabia, ce bras de terre qui s'avance fièrement dans la Méditerranée en direction de l'Italie. Les habitants ont apprivoisé la mer, dompté les rapaces, et fait du faucon "saf" le héros d'un festival organisé chaque mois de juin depuis plus de cinquante ans. La fauconnerie est devenue une tradition incontournable. Les faucons ne sont pas élevés mais accueillis à partir de fin mars, puis relâchés après le festival. Depuis juin dernier, la municipalité œuvre à inscrire la fauconnerie d'El Haouaria au patrimoine culturel immatériel mondial, espérant ainsi dynamiser le tourisme local.

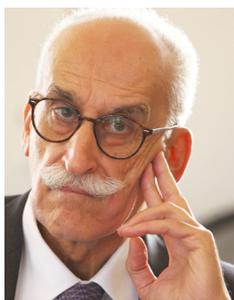
La nature d'El Haouaria, d'une beauté saisissante, est célèbre bien au-delà des frontières tunisiennes. Ses grottes, ses plages d'une propreté exemplaire, sont un patrimoine naturel à préserver et à valoriser. Mais les programmes de développement font défaut, principalement en raison du manque de soutien, notamment de l'administration centrale. La municipalité s'efforce de répondre aux besoins des citoyens avec des moyens limités. Heureusement, la société civile joue un rôle actif : ses nombreuses associations attirent l'attention des amoureux d'El Haouaria et de ses habitants sur les moyens de promouvoir la ville et ses ressources.

L'histoire d'El Haouaria ne s'arrête pas à ses rivages. À proximité, les îles de Zembra et Zembretta, classées zones naturelles protégées, ne sont accessibles qu'aux rares chanceux détenant une autorisation spéciale. Il est toutefois possible de les longer à distance réglementée.

Les activités associatives sont multiples à El Haouaria et trouvent un large écho sur les réseaux sociaux : valorisation de la cuisine traditionnelle – notamment le couscous au sorgho –, fauconnerie, plongée, pêche traditionnelle, etc. 



Les établissements charitables de la médina



• Par Mohamed-El Aziz Ben Achour

De manière assez évidente, la médina de Tunis se distingue surtout par son urbanisme, ses souks, ses monuments religieux, ses palais et demeures. Néanmoins, il est un aspect qui témoigne tout à la fois de ce qui fut longtemps sa vitalité architecturale et sa culture, éminemment musulmane, de la charité.

C'est ainsi que cette antique cité abritait des établissements destinés à accueillir les malades et les déshérités. Les Tunisois de vieille souche se souviennent du mot *mâristân* ou, dans le langage parlé, «*mourstane*», déformation locale du persan «*bîmâristân*». Ce terme signifie littéralement le lieu qui accueille les malades (*bîmâr*), ou, si l'on préfère, l'hospice. L'institution, apparue vers la fin du VIII^e siècle dans l'Orient abbasside, resta en vigueur dans certaines grandes villes jusqu'au XIX^e siècle. En Ifriqiya, il en exista à Kairouan sous les Aghlabides (800-909) et sous leurs successeurs, les Fatimides. Tunis, devenue, au XIII^e siècle, la capitale du brillant émirat hafside, eut son asile-hôpital pour les aliénés et les malades pauvres, nous

apprend Robert Brunschvig, le spécialiste de cette dynastie, qui ajoute : «*Abû Fâris Abdelaziz [1394-1434] fit construire à Tunis un de ces mâristân, sans doute sous l'influence de l'Orient. Mais on soupçonne que l'Ifriqiya hafside n'a pas développé beaucoup ce genre d'institution.*» (*La Berbérie orientale sous les Hafside II*, p. 375). L'acte de fondation de ce mâristân, ouvert en 1420, l'organisation de son espace, son administration et sa gestion sanitaire ont été étudiés par l'historien Ahmed Saadaoui.

Comme nous nous intéressons depuis quelques mois à la médina et à l'histoire de ses équipements urbains et de sa société, ce qui, à présent, retiendra notre attention, c'est le célèbre mâristân el Azzâfîne, situé intra-muros dans le quartier délimité par la rue de la Kasbah





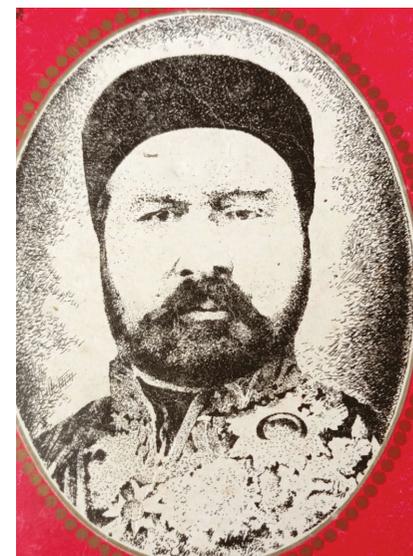
■ Entrée de l'hôpital Sadiki par le souk Bchâmqiya (rue Ali ben Ziad aujourd'hui) dans les années 1940 (photo Sebag Victor)



■ Cour intérieure et jardin de l'hôpital (photo Sebag Victor)

(anciennement El Touila) et la Hafsia. A propos de l'emploi fort ancien du terme Azzâfin, une légende, partagée par certains, sans doute en raison de la proximité phonétique de ce terme avec celui de «azf» ou musique, affirme qu'une sorte de musicothérapie était exercée pour apaiser les souffrances des malades mentaux de l'asile. En réalité, nous apprend Brunschvig, se fondant sur un passage de la chronique médiévale *Tārikh al dawlatayn al mouwahidiya wa al hafsiya*, il existait à Tunis, à l'époque médiévale, «un souk al Azzâfin regroupant les fabricants d'objets en palmier-nain, disparus maintenant [1940] de la rue el Azafine.» (*La Berbérie ...*, I, pp.345-346).

Cet établissement charitable fut fondé en 1662 par le bey Hammouda Pacha le Mouradite (1631-1666). Sa vocation originelle était de soigner les soldats et marins blessés au combat et d'héberger les invalides. Ici, comme partout dans le monde musulman et en tout temps, l'hospice bénéficiait des revenus des nombreux biens fonciers et immobiliers possédés, en l'occurrence, par le pacha auxquels il donna le statut inaliénable et perpétuel du habous ou waqf. Grâce aux recherches de l'excellent historien Mhammad Belkhodja, nous



■ Khéredine, ministre-dirigeant puis Premier ministre de 1873 à 1877



■ Béchir Sfar, réformiste tunisien (1856-1917), président de l'Administration des habous puis caïd-gouverneur de Sousse.

disposons de l'acte de fondation de cette institution. Nous y apprenons d'abord qu'un fondouk et ses annexes furent affectés au nouvel établissement. Le patrimoine immobilier du pacha destiné à assurer des revenus suffisants à l'hospice était considérable: il comprenait une vingtaine de biens consistant en fondouks, fours à pain, moulins, magasins, boutiques, puits et hammam-s situés à Tunis, Bizerte, Zaghouan, Béja et au Kef. Le personnel était composé d'un directeur (nâdhir), d'un imam qui assurait les prières, d'un comptable, d'un médecin disposant d'un cabinet attenant à l'asile, d'une infirmerie et d'une armoire à pharmacie. Le mâristân disposait aussi d'un cuisinier et d'un concierge préposé à l'entretien de l'édifice, à la propreté des chambres et à la sécurité. Tous recevaient un salaire en argent et en pain servi quotidiennement. Le directeur et le médecin bénéficiaient d'un logement. Les pensionnaires étaient logés, soignés, vêtus, nourris et blanchis.

Plus tard, à l'époque beylicale husseïnite, le mâristân fut ouvert à tous les malades nécessiteux sans distinction de statut. Sur ordre de Hussein I Bey, on procéda à des travaux de ravalement et de réaménagement. Le regretté Mikel De Epalza, grand spécialiste de la communauté des Moriscos (ou Andalus, dans le vocabulaire tunisien), cite à ce sujet le journal tenu par Francisco Ximenez, un Père Trinitaire espagnol ayant vécu à Tunis de 1720 à 1735, période durant laquelle il dirigea un hôpital pour les captifs chrétiens. On y apprend que le bey confia, en 1724, à un membre influent de la communauté andalouse, «Soliman Chérif Castelli ou de Castille», le soin de réorganiser l'hôpital des musulmans de Tunis, affaire que F. Ximenez suit de très près. On rencontre dans son journal le passage suivant : «Pour aller aujourd'hui au Divan, je suis passé à côté du Maristan ou hôpital des maures. J'ai vu qu'on y faisait des travaux. On me dit que le Bey avait démis l'administrateur (...) Il lui dit:

Regarde ce que font les chrétiens dans leur hôpital et toi tu ne fais rien.» Chérif Castelli qui le remplace «est décidé à le démolir et à le refaire de nouveau, en concurrence avec celui que nous avons réalisé, pour montrer qu'ils ne sont pas moins charitables que les chrétiens» (30 juin 1724).

Plus tard, Ali Pacha Bey (1759-1782) créa une autre institution de charité, la Takiyya (couramment : «tékia ou tkiya»). Cet asile-construit en 1774/75, dans la rue Dabdaba, à l'emplacement d'une des nombreuses tavernes du Tunis cosmopolite de l'époque-était destiné à abriter, vêtir et nourrir les indigents privés d'un toit.

Cet établissement avait la forme d'une médersa composée d'une mosquée, d'une cuisine et de 18 chambres pouvant loger chacune deux personnes. Les femmes ne furent pas oubliées et eurent un foyer affectant la forme d'une maison traditionnelle servant d'asile aux incurables ou atteintes de maladies psychiatriques. Les cuisines du palais du Bardo fournissaient la nourriture non seulement



■ Portrait présumé de Hammouda Pacha Bey le Mouradite. Fondateur du Mâristân d'El Azzâfin (Gravure anonyme ancienne)

■ La Tékia fondée par l'Administration des Habous sous la présidence de Béchir Sfar et inaugurée en 1906 (70, boulevard Bab Bénat)



aux pensionnaires mais également à un ensemble d'habitants pauvres logés en ville. Les citoyens nantis étaient invités à contribuer à ces œuvres de charité, en particulier lors de la famine de 1777. Selon Béchir Sfar - qui eut à présider au début du XXe siècle l'Administration des habous - la capacité d'accueil de ces deux institutions était de 50 places pour les hommes et de 30 pour les femmes. Ce sont des chiffres guère imposants mais il convient de réaliser qu'au XVIIIe siècle la population tunisienne n'était pas nombreuse et les arrivées de la campagne étaient très étagées.



L'évocation du mâristân et de la tékia laisse, certes, l'impression d'une infrastructure sommaire ; il convient cependant de ne pas oublier le rôle que remplissaient les zaouias de la médina et d'ailleurs dans la protection des plus démunis. Apparus au XIIIe siècle, ces établissements soufis, placés sous la baraka d'un saint, étaient généralement l'œuvre des émirs, des deys et des beys. C'est ainsi que depuis le Moyen Âge, les zaouias situées aux portes de Bab Souika et de Bab El bahr servaient «d'hôtelleries pour voyageurs pauvres et d'asiles de nuit pour indigents.» Sans nous étendre davantage sur l'histoire de ces fondations religieuses, ne passons pas sous silence l'exemple du hall (sqîfa) du mausolée du saint vénéré Sidi Mahrez (XIe siècle), qui devint rapidement, aux yeux de tous, synonyme de bienveillant refuge de la misère.

Durant des décennies, la médina remplit donc, vaille que vaille, son devoir de solidarité sociale, mais la seconde moitié du XIXe siècle vit une rupture durable des anciens équilibres entre la ville et les campagnes, entre

les nantis et les déshérités. Les tragiques bouleversements consécutifs à la mauvaise gestion politique et budgétaire traumatisèrent durablement les populations des villes et des campagnes. Aux conséquences de la révolte de 1864, de la répression féroce qui s'ensuivit, des confiscations de toutes sortes, s'ajoutèrent mauvaises récoltes, épizooties, exode rural, famine et choléra. De telle sorte que la médina devint rapidement le théâtre de cette déchéance. En 1867, non seulement les hospices mais aussi les rues et les souks furent submergés par des familles entières venues de toutes les tribus. Jour après jour, le nombre de morts de faim et de maladie croissait à tel point, note Ahmed Ben Dhiaf dans sa chronique Ithâf, «que tous les matins, des civières portaient les agonisants et les corps inanimés au mâristân.» Afin de soulager la détresse de ces malheureux réfugiés, le Bey créa un comité de bienfaisance. Mais son action fut des plus médiocres parce que la contribution du prince et des dignitaires fut insuffisante et, surtout, parce que les citoyens, jusque-là, prospères,



■ Ali Pacha Bey le Husseinite(vu par l'artiste italien Griganti), fondateur en 1774/75 de la première Tékia

subissaient, eux aussi, les effets de la grande crise économique. Les établissements charitables, c'est-à-dire le mâristân d'El Azzafin et les tékias, en furent considérablement affectés. D'ailleurs, ces anciennes fondations, dont la création remontait aux XVIIe et XVIIIe siècles, n'avaient connu aucune évolution notable. Leur gestion et leur état général - comme c'était fréquemment le cas pour les habous publics - laissaient sans doute à désirer. Face à l'impuissance de l'Etat beylical alors aux abois et à une société citadine exsangue, les véritables secours aux malheureux furent l'œuvre de la communauté européenne de Tunis.

L'élite cultivée était consciente de cette humiliante impuissance. Aussi lorsque le dignitaire réformateur Khérédine devint Premier ministre en 1873, il conçut le projet d'un hôpital conforme aux normes européennes. Démis de ses fonctions en 1877, c'est au vizir Mustapha Ben Ismaïl que revint la réalisation de cet établissement hospitalier inauguré en 1879 en présence de Sadok Pacha Bey. On lui donna le nom d'al Mustachfâ al Sâdiqî (Hôpital Sadiki) en l'honneur du pacha bey régnant. Cet établissement d'un genre tout à fait nouveau fut installé dans l'ancienne caserne du souk des Bchâmqiyya, et agrandi par l'incorporation de la médersa Youssoufiyya, d'un ensemble de boutiques et logements et d'un terrain occupé par l'ancien cimetière d'al Salsala, à proximité de la Kasbah. Placé sous la tutelle de l'Administration des habous, présidée alors par Mohamed Bayram V, fidèle collaborateur de l'ancien vizir réformateur, l'hôpital était régi par un règlement rigoureux et administré de la manière la plus rationnelle possible. Sous le Protectorat, il garda sa vocation d'hôpital musulman. On le dota d'un Conseil d'administration présidé par le secrétaire général du gouvernement tunisien et composé du directeur des finances, du président de la Djémia

des Habous et du Cheikh-el-Médina, président de la municipalité de Tunis; de même que l'on confia le personnel de santé à des médecins-chefs français dont le célèbre Docteur Brunswick- Le Bihan. Selon Mh. Belkhdja, les malades du mâristân furent transférés à Sadiki et les revenus du vieil asile affectés au nouvel hôpital. L'ancien hospice fut probablement réservé aux seules maladies psychiatriques. Peut-être, est-ce alors de cette date que le mot «*mourstan*» prit, à Tunis, le sens d'asile de fous.

A partir des années 1890, les jeunes réformateurs qui constituaient le groupe dit Mouvement évolutionniste tunisien animé par Béchir Sfar, les frères Bach-Hamba, Abdeljelil Zaouche et d'autres figures modernistes, consacrèrent leurs efforts au relèvement moral et matériel d'une population meurtrie. Le 24 mars 1906, Béchir Sfar, alors président de l'Administration des habous (Jam'ia t-el awqâf), dans son discours d'ouverture d'un nouvel hospice, en présence du Résident général, déclarait : «*En 1903, l'ancienne Tékia devenant insuffisante et menaçant ruine, l'Administration des waqf-s décide de la reconstruire sur de nouvelles bases, mieux appropriées aux règles de l'hygiène et du confort moderne. Ce bel établissement de charité a coûté aux Habous une somme de 110.000 francs, installation comprise. (...) Grâce aux nouvelles dispositions des deux établissements, le nombre des indigènes nourris et habillés par la Tékia s'élève à 110 hommes et 40 femmes*». Il ajouta qu'outre les pensions internes, la Djémia payait des pensions externes ou des secours à domicile à 200 personnes dont 112 hommes et 88 femmes. L'œuvre était particulièrement louable, mais les dépenses dépassèrent les revenus d'autant plus rapidement que la décadence du commerce et de l'artisanat, le peu d'encouragement des autorités du Protectorat à la main-d'œuvre locale, l'aliénation de la terre et d'autres causes

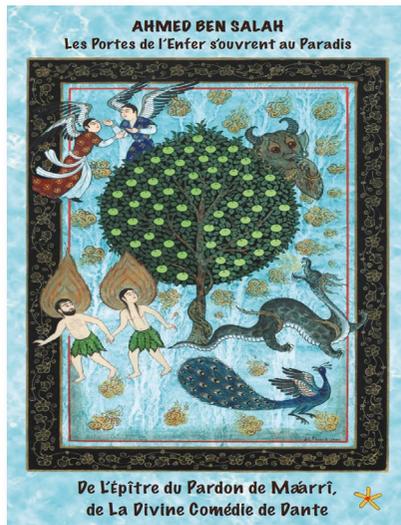
plongeaient la population musulmane dans une profonde misère».

Durant toute la première moitié du XXe siècle, les calamités naturelles et la famine dans les campagnes accélèrent tragiquement l'exode rural et son cortège de malheurs. Les établissements charitables étaient submergés. A telle enseigne que, par désespoir, bien des mères bédouines, poussées par la faim et le dénuement, suppliaient les fonctionnaires d'une Administration des habous débordée de prendre leurs enfants et de les recueillir dans leurs familles.

Rappelons, enfin, que la médina abrita aussi de petits hôpitaux administrés par des institutions chrétiennes. Nous avons évoqué plus haut l'Hôpital des Pères trinitaires, sans doute le plus ancien, destiné à prodiguer des soins aux captifs européens. En 1843, l'Abbé François Bourgade fonda un petit hôpital auquel il donna le nom de Saint Louis, et qui fut logé, plus tard, dans une ancienne caserne de janissaires (Sidi Ameur). Il fallut attendre le protectorat pour que l'on assiste à l'édification progressive d'une véritable infrastructure hospitalière: à l'Hôpital musulman Sadiki, s'ajoutèrent à la fin du XIXe siècle l'Hôpital civil français (1897, aujourd'hui Charles-Nicolle), l'Hôpital italien (1890, actuel Habib-Thameur) et l'Hôpital israélite, en 1895, installé à Halfaouine, dans l'ancien palais de Mustapha Khaznadar. Durant toute la première moitié du XXe siècle, d'autres établissements hospitaliers furent créés à Tunis et dans d'autres villes.

La Tunisie indépendante, grâce à son imposante politique de santé publique, allait avoir le mérite de sauvegarder cet acquis, de le moderniser et surtout de le développer et de l'étendre progressivement à l'ensemble des régions pour le plus grand bien des populations.■

Md.A.B.A.



**De l'Épître du pardon d'Al- Ma'arri,
de la Divine comédie de Dante**
de Ahmed Ben Salah
Editions Orient, 304 pages



• Par Latifa Lakhdhar

Les portes de l'enfer s'ouvrent au paradis

De l'Épître du pardon d'Al-Ma'arri, de la Divine comédie de Dante

Ce titre est celui d'un livre dont l'auteur est Ahmed Ben Salah. Il a été coédité au début de cette année 2025 par Orient-éditions à Paris et les éditions Déméter à Tunis. Ahmed Ben Salah, ingénieur centralien qui vient de s'essayer à l'écriture et à l'essai avec un esprit cartésien, nourri à la maturité du grand lecteur qu'il est, revisite, ces deux œuvres magistrales, celle de l'Épître du Pardon d'Al Ma'arri et celle de la Divine Comédie de Dante avec méthode, grande pédagogie, minutie, précision, sens de la contextualisation et du détail signifiant, en offrant au lecteur une étude passionnée pour laquelle il a mobilisé des sources et une bibliographie imposantes. Il va sans dire que le titre de son livre se présente sous une belle formule métaphorique, mais avouons que cette métaphore n'efface en rien son caractère - a priori - étonnant et étrange. Car si l'auteur annonce dès l'introduction que celui-ci est inspiré d'un hadith, en l'occurrence celui affirmant, en substance, que lorsque survient ramadan, les portes du paradis s'ouvrent, celles de l'enfer se ferment et les démons sont enchaînés, il n'en reste pas moins qu'il en soit foncièrement différent.

Inspiré mais différent, car si par ce hadith est visé le sens de la miséricorde divine pour ceux qui s'en tiennent aux pratiques pieuses et aux normes théologiques de la purification du corps et de l'âme pendant ce mois sacré et béni, le titre du livre de Ahmed Ben Salah « Les portes de l'enfer s'ouvrent au paradis » est choisi pour connoter une générosité plus large pour les humains puisqu'il signifie qu'il n'y a plus de muraille et de rempart infranchissables qui blindent l'espace infernal et le sépare de l'espace paradisiaque, qu'il n'y a plus de cloisonnement, plus de frontière gardée, plus de séparation rigoureuse entre ces deux espaces antinomiques. Le mal semble, de la sorte, s'ouvrir au bien et le monde du châtement suprême semble mener systématiquement au monde des délices, du luxe, de la volupté et du bonheur éternel. On peut comprendre enfin que ce titre métaphorique est lancé à la suite de la vision d'Al-Ma'arri, pour signifier que la destinée de l'homme, cet être mis dans sa condition si complexe et si dure d'humain, ne peut pas être fixée de manière irréversible et figée, d'autant que raisonnablement son statut de prédestiné, qui l'exempte de responsabilité, suppose qu'il pourrait bénéficier de la miséricorde et de la largesse divines.

Pour dire l'essentiel du livre maintenant, la démarche de l'auteur nous démontre qu'Al- Ma'ari et Dante et peut-être le premier plus que le deuxième n'ont pas adhéré à l'épistémé de leur temps ni ne se sont soumis à ce qui est permis ou interdit de penser et de ne pas penser par le contexte religieux, social et politique pesant dans lequel a vécu chacun des deux.



Al-Ma'arri, esprit sceptique, était subtilement dans une transgression qu'il mène par la dérision et le sarcastique. Il était, comme par rapport à ses autres écrits, dans la rébellion de la raison contre l'asthénie et la facilité des évidences. Par le biais de la beauté, des nuances et de la subtilité d'une langue arabe qu'il maîtrise à merveille, «cet homme à deux prisons» comme le décrit le grand Taha Hussein, à savoir la non-voyance et la misanthropie choisie et assumée, a su faire naviguer sa philosophie humaniste à travers les méandres dangereux d'une voie minée. L'inquisition était aux aguets et le pouvoir des gardiens du temple menaçait de mettre à mort tout esprit libre et toute pensée susceptible de remettre en question la vision et les règles d'une ortho-doxa. Celle sunnite conservatrice et totalitaire, qui s'installait à l'époque en se considérant, d'autorité, comme la voie victorieuse, la plus juste et la plus théologiquement légitime. Cette voie même qui a fait subir au destin de Bachar, d'el Hallaj, de Souhrawardi et de biens d'autres les affres que nous connaissons. Plus que Dante qui dans sa conception de l'au-delà était tout autant dans la critique que dans la fidélité au dogme ecclésiastique et à ses textes fondateurs, Al-Ma'arri, précurseur d'un humanisme arabo-musulman resté jusqu'à nos jours inachevé, nous offre par sa présentation de l'au-delà un univers imaginaire inspiré certes de l'idée coranique, mais ne reconnaissant en rien l'épaisse couche secrétée par le travail des moufassiroun, des mouhadhithoun et des fuqaha, couche qui, pourtant, a orienté, ceinturé et blindé pour les croyants musulmans une foi plutôt dogmatique. Contre cette croyance par exemple, on voit le paradis d'Al Ma'arri dans lequel il a choisi de n'y faire figurer aucune présence des gestionnaires, ulémas et théologiens connus et reconnus de l'islam, on voit cet espace paradisiaque s'ouvrir – sur intercession du prophète – à ceux qui, partant du principe religieux dominant, sont maudits à cause de leur non-respect des règles d'une vie pieuse, il y fait

rencontrer en l'occurrence des poètes bachiques, ceux «kouffar» de la période antéislamique ainsi que des danseuses et des chanteuses, tous voués, pourtant, d'après l'interprétation orthodoxe, à l'enfer. Pour cet univers imaginaire et pour aller encore plus loin dans sa vision humaniste sans rien magnifier, Al-Ma'arri nous offre un récit qui reproduit, aussi bien pour l'enfer que pour le paradis, les mœurs et la moralité humaines d'ici-bas, celle comportant les mêmes vices, les mêmes écarts et les mêmes variantes d'avidité, au point que *«les délices deviennent burlesques et que les supplices n'engendrent pas d'effroi»*, nous dit l'auteur. Possédant l'intelligence et la technique de l'esquive savante, Al-Ma'arri utilise plusieurs moyens en vue de noyer ses propres écarts et de brouiller les pistes, dont celui d'user des redondances et de truffier son texte de citations, de poèmes et de mots savants.

La comparaison menée par l'auteur entre l'œuvre du poète—philosophe-mystique musulman et «l'Homère» italien conclut d'ailleurs à une non-similitude de fond entre la démarche et la pensée de chacun des deux, *«l'un sacralise et s'en tient à ce qu'il y a d'essentiel dans le dogme chrétien sur l'au-delà»*, l'autre humanise et désacralise ce même univers.

D'ailleurs, l'auteur ne passe pas par l'œuvre célèbre du prêtre espagnol Miguel Asin Palacios *«L'Eschatologie musulmane de la Divine Comédie»* où pourtant ce dernier, pour avoir supposé qu'un savant européen puisse se référer ou emprunter aux savants arabo-musulmans parmi lesquels il cite Al-Ma'arri, a subi la critique agressive de la pensée européocentriste et colonialiste du début du XX^e siècle, Ahmed Ben Salah ne le fait que pour relever, d'un côté, la dimension quelque part non prouvée par Asin Palacios d'une véritable similitude entre les deux eschatologies et d'affirmer, d'un autre côté, que des passerelles entre la culture arabo-musulmane et celle chrétienne du moyen-

âge central avaient bel et bien existé que ce soit à travers les rapports de guerre ou à travers les échanges divers des périodes de paix. Mais, au-delà de son contenu fouillé et bien pensé, le livre d'Ahmed Ben Salah, par le retour qu'il fait sur cette importante pièce du corpus lumineux du patrimoine arabo-musulman, se caractérise - à mon sens - par une grande pertinence intellectuelle et culturelle. D'abord celle qui nous fait prendre conscience de notre malheur d'Arabes qui est celui des parcours laissés systématiquement dans l'inachèvement intellectuel, politique et social.

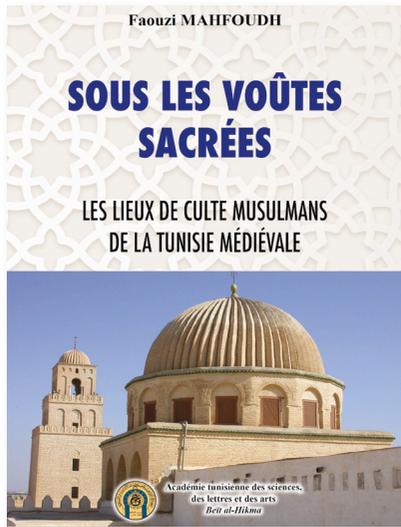
Ensuite celle qui nous rappelle que dans ce monde d'aujourd'hui où la thèse du «choc des civilisations» continue de plus belle l'œuvre colonialiste barbare du grand mépris de l'Autre non occidental, en l'occurrence l'arabo-musulman, prend la voie d'une volonté de puissance et d'hégémonie qui en arrive à la prédation et à la guerre et use des manipulations perverses et malveillantes de certaines expressions dogmatiques de cette même culture pour l'ensauvager, l'enfoncer dans l'obscurantisme et faciliter plus encore sa mise aux fers, ce livre vient nous rappeler que la réappropriation intellectuelle d'un patrimoine arabe non moins fondateur du rationalisme universel et des Lumières, piliers de la modernité, est une piste qui peut nous être salutaire.

Car si les questions de l'Homme, qu'elles soient ontologiques ou autres, ressortissent de l'universel, les réponses sont tenues de sortir du terrain des cultures. Or, ce terrain si riche en potentiel intellectuel rationaliste et lumineux est justement là pour nous dire combien est désastreuse notre démission devant l'œuvre de continuer et d'enrichir cet héritage que de grands esprits nous ont légué, souvent aux prix de leur vie. ■

L.L.

Universitaire

Ancienne ministre de la Culture



Sous les Voûtes Sacrées

De Faouzi Mahfoudh

Editions l'Académie de sciences, des lettres
et des arts : Beit al-Hikma, Tunis, 256 pages
Prix : 30 D.T



Sous les Voûtes Sacrées De Faouzi Mahfoudh

Publié par l'Académie de sciences, des lettres et des arts : Beit al-Hikma, Tunis, 2025, 256 pages, *Sous les voûtes sacrées* est un ouvrage consacré aux lieux de culte de la Tunisie médiévale. Il met en lumière la richesse architecturale, historique et spirituelle de cette période. À travers une analyse approfondie et une présentation diachronique des mosquées, mausolées, ribats et madrasas, l'auteur retrace les dynamiques religieuses, culturelles et politiques qui ont façonné le paysage tunisien au cours du Moyen Âge.

La Tunisie s'impose, dans ce contexte, comme l'un des territoires du Maghreb ayant conservé le plus grand nombre de monuments religieux anciens. Des mosquées majeures, comme celle de Kairouan, matrice de l'architecture islamique occidentale, mais aussi celles de Sousse, de Sfax, de Béja ou de Tozeur, témoignent de la diversité et de la permanence du fait religieux sur le sol tunisien. La Grande Mosquée de Kairouan, édifiée au IX^e siècle, est non seulement l'une des plus anciennes du monde musulman, mais elle a aussi profondément influencé l'architecture religieuse dans l'ensemble du Maghreb et au-delà.

La Tunisie conserve également les plus anciens ribats de l'Occident musulman, comme ceux de Sousse et de Monastir, véritables forteresses de piété, à la fois lieux de défense et de culte. Elle garde les plus anciens oratoires de quartier du monde musulman (Boufata à Sousse et Ibn Khayroun à Kairouan). Elle a vu s'épanouir l'un des premiers réseaux de madrasas du Maghreb, reflet d'une tradition savante ancienne et structurée. À cela s'ajoute un nombre incalculable de zaouias, souvent modestes, mais porteuses d'un enracinement soufi profond, et jouant un rôle spirituel et social essentiel dans la vie des communautés.





Un autre aspect remarquable de ce patrimoine réside dans le emploi d'édifices plus anciens: la Tunisie a su intégrer à son paysage religieux plusieurs bâtisses antérieures à l'islam, en les réaffectant à de nouvelles fonctions culturelles. Certains temples, forteresses ou bâtiments civils romains et byzantins ont ainsi été convertis en mosquées, illustrant une continuité matérielle et symbolique, ainsi qu'une intelligence constructive propre aux sociétés médiévales. Cette pratique du emploi, loin d'être marginale, témoigne d'une capacité à s'approprier et à reconfigurer l'espace en fonction des nouvelles réalités spirituelles, tout en maintenant un lien vivant avec les strates anciennes de l'histoire.

Cet ouvrage cherche à tracer l'itinéraire de l'art de bâtir dans notre pays, à suivre les grandes lignes de son évolution, ses filiations, ses ruptures, ses renaissances. Les édifices étudiés ne sont pas de simples constructions : ils racontent l'histoire de la Tunisie, celle de ses croyances, de ses dynasties, de ses écoles juridiques et de ses sensibilités spirituelles. Chaque monument porte en lui une mémoire urbaine et sociale, et à travers lui, c'est l'âme de chaque ville qui affleure : l'austérité savante de Kairouan, l'ouverture maritime de Sousse, l'éclectisme de Tunis, la profondeur almohade de Tozeur, ou encore la rigueur militaire de Monastir.

Le titre de l'ouvrage, *Sous les Voûtes Sacrées*, renvoie d'abord à la voûte elle-même, figure emblématique de l'architecture médiévale. Qu'elle se déploie en croisée, en berceau ou en coupole, elle couvre, enveloppe et confère une dimension sacrée aux espaces qu'elle abrite. Elle trace une frontière entre le monde profane et l'univers du sacré, entre l'extérieur et l'intérieur. Mais cette couverture architecturale dépasse sa fonction utilitaire: elle devient un ciel symbolique

sous lequel s'épanouissent la foi, la culture et la création. Chargée d'histoire, façonnée par le savoir des bâtisseurs et habitée par l'élan spirituel, la voûte devient un langage en soi. Chaque nervure, chaque clé, chaque retombée compose une parole de pierre qui raconte un monde à la fois visible et invisible. À travers cette métaphore, la voûte représente l'image symbolique du sacré.

De Kairouan à Tunis, en passant par les grandes cités et les agglomérations médiévales, l'ouvrage met en valeur le savoir-faire des artisans et bâtisseurs qui ont contribué à l'édification ou à la transformation de ces monuments, témoins d'une remarquable harmonie entre foi et culture, entre spiritualité et esthétique. Il révèle combien ces édifices religieux ont été, dans bien des cas, des creusets d'innovation, des lieux d'expérimentation architecturale et artistique qui ont irradié l'ensemble du monde islamique.

Plus qu'une simple étude, ce livre se veut une véritable exploration des liens profonds entre architecture, spiritualité et patrimoine. Il aspire à constituer une référence utile pour les chercheurs en histoire, en architecture et en histoire de l'art, tout en offrant au grand public une plongée fascinante dans le génie créatif de la Tunisie médiévale.

De la construction des mosquées au Moyen Age

«En Ifriqiya, les premières mosquées ont été fondées avec l'arrivée des musulmans vers 647; mais aucun édifice datant de cette époque fondatrice n'a laissé de traces. Il nous faudra attendre presque deux siècles pour retrouver celles des premières réalisations. Celles-ci sont le résultat d'une double influence: la première est orientale, elle est symbolisée par les monuments célèbres: (Dôme du Rocher, mosquées de Damas, de Médine, de Bagdad ...); la seconde

est locale que l'on voit à travers les milliers d'églises, de chapelles et de synagogues qui existaient partout en Africa romaine et byzantine. C'est sous l'effet de ce double mouvement endogène et exogène que naissent les premières mosquées dans notre pays».

«La construction d'une mosquée à khorba est l'un des insignes du pouvoir, de sa symbolique et de son hégémonie. C'est par cet acte hautement allégorique que la présence des monarques se faisait sentir et se manifestait dans la réalité quotidienne des gens. Les souverains ont très tôt réalisé l'importance de tel geste et compris son impact sur la foule. C'est dans la mosquée que la prière du vendredi est prononcée au nom du souverain et c'est là aussi qu'on lui prêtait allégeance recevant ainsi la bay'a de la communauté des fidèles : «la umma». C'est là aussi que la justice est rendue et que l'autorité séculière s'exerçait. De ce simple fait, bon nombre de souverains qui se sont succédé à la tête du pays ont essayé de marquer leur règne par la construction de grandes mosquées ou, si l'argent manquait, par des grandes opérations de réfection. Pareils actes sont souvent commémorés par les chroniqueurs ou immortalisés par des inscriptions scellées sur les édifices. C'est par l'architecture d'apparat que les princes s'affirment et s'imposent, c'est aussi par ce genre de constructions qu'ils soignent leur image de chef de la communauté des croyants.

La dynamique édilitaire la plus extraordinaire a été enregistrée sous les Aghlabides au IXe siècle. À cette époque, toutes les grandes agglomérations furent dotées de grandes mosquées où l'on pouvait célébrer la prière collective du vendredi. Cette image du Prince constructeur au service de la religion fut entretenue par les autres dynasties qui suivirent : Fatimides, Zirides et Hafside. Chacune d'elles a voulu marquer son époque par l'élévation de nouvelles



mosquées cherchant souvent à produire des monuments distingués et atypiques. L'Ifrīqiya en a gardé un nombre assez important et fort intéressant qui illustre parfaitement l'évolution de l'art de bâtir dans le pays et les influences artistiques qui le traversaient. Mais bon nombre de ces édifices de la première heure ne nous ont pas laissé de trace.

Ainsi, la Grande Mosquée Al-Abbāssiya ne nous est connue que par un texte fort éloquent d'el-Bekrī, il nous apprend que la ville d'al-Qaṣr al-Qadīm : « ... est située au sud de Kairouan, à la distance de trois milles, et possède un djami' dont la tour, de forme cylindrique, est construite en briques et ornée de colonnes disposées en sept étages. Jamais on n'a rien bâti de plus solide ni de plus beau ». Cette mosquée avec un minaret rond de sept étages célébré et admiré par le géographe n'a pas eu d'émules et serait un cas unique dans l'histoire de l'architecture religieuse de notre pays. Nous ne lui trouvons d'autres descriptions qui puissent nous aider à en avoir une idée encore plus précise. Si la description du géographe était juste, nous détiendrions la preuve qu'il y avait une diversité des formes de minarets et que le style kairouanais ne triomphait pas encore. Les minarets ronds rappellent les donjons des ribāṭs qui étaient en vogue sous les Aghlabides et dont les spécimens les plus accomplis se rencontrent dans les ribāṭs de Monastir et de Sousse.

Les villes royales de Raqqāda et de Ṣabra, toutes les deux au sud de Kairouan, et qui ont été occupées successivement par les Aghlabides (IXe) et les Fatimides (Xe) avaient elles aussi des mosquées princières qui accueillait, à n'en pas

douter, des fidèles assez distingués et liés au pouvoir.

Raqqāda est fondée par Ibrāhīm Ibn Aḥmad, sa population était dense et elle possédait des souks, des bains et des caravansérails. C'est là aussi que se trouvaient « des palais magnifiques ». Tout ce beau monde priait dans un oratoire qui nous est absolument inconnu. Aucun renseignement le concernant n'est livré par nos chroniqueurs, pour pouvoir deviner ses dimensions, son aspect ou sa forme. L'archéologie n'est ici d'aucun secours, car à ce jour le monument n'est toujours pas retrouvé.

La mosquée de Ṣabra est également inconnue, alors qu'elle était destinée à remplacer les grandes mosquées de Kairouan et Mahdia. Ce monument aurait eu une grande importance et devrait constituer un jalon dans l'architecture religieuse de notre pays et nous renseigner sur le style architectural des Fatimides après leur victoire sur l'Homme à l'Ane et avant le transfert de leur pouvoir au Caire.

D'autres mosquées sont perdues à jamais ou profondément transformées comme celle de Bashou, capitale du Cap Bon totalement arasée, ou celle de Bizerte rénovée à l'époque moderne, ou encore celle de Gabès, faussement attribuée par Georges Marçais à la dynastie locale des Banū Jāmi' (1097-1160), et qui est datée par des inscriptions du XVIIIe siècle.

Mais la Tunisie, en dépit de cette perte, a gardé le plus grand nombre de mosquées de l'époque médiévale du monde musulman. Des monuments riches qui témoignent d'une longue et

dense tradition édilitaire qui ne cesse de s'enrichir et qui, avec son éclectisme, se trouvait à la croisée des chemins entre l'Orient et l'Occident. Le plus ancien monument, mais aussi le plus énigmatique, est la Grande Mosquée de Kairouan. C'est l'ancêtre de tous les édifices de culte musulmans en Ifrīqiya. C'est aussi le monument le plus riche et le plus mystérieux ».

«La Grande Mosquée de Kairouan est le monument le plus ancien et le plus glorifié du Maghreb et de l'Ifrīqiya. Les sources arabes sont unanimes à le rattacher au conquérant, fondateur de la ville, 'Uqba Ibn Nāfi', qui l'aurait édifié en l'an 50/669. Aussitôt vénéré, on voyait naître autour de lui des mythes qui mêlaient fiction et réalité ; la Mosquée avait acquis alors une notoriété qui fit d'elle l'édifice le plus visité et le plus décrit de l'Ifrīqiya.

Jouxtant dār al-imāra et située au cœur des souks, la Grande Mosquée de Kairouan assumait plusieurs fonctions à la fois. C'est en son sein que les émirs étaient investis, que la justice était rendue, que l'enseignement était dispensé, que les controverses théologiques étaient tenues et que les affaires de la communauté étaient examinées. Aucun autre édifice n'a eu autant de donations pieuses (waqf). Tout au long de sa longue histoire, elle bénéficia des faveurs et des largesses des émirs parmi les plus illustres qui ont gouverné le pays. Bon nombre d'entre eux, «désirant la récompense de Dieu» et voulant marquer leur règne, ont ordonné des travaux de réfection ou de restauration. Le résultat est que l'édifice a été bien remanié, mais conserve l'essentiel de sa structure initiale». ■

Bonnes feuilles

La reconversion des monuments anciens

«La mosquée ifrîqiyenne du Moyen Âge a évolué au contact de l'architecture préislamique qui, en dépit d'une certaine détérioration due à la longue période d'instabilité et de décadence de la fin de l'Antiquité, offrait aux VIIe et VIIIe siècles des édifices en assez bon état. Plusieurs d'entre eux servaient encore et étaient entretenus par leurs occupants. A cette époque aussi, l'Ifrîqiya connaissait une certaine stabilité et la société était réellement multiconfessionnelle. Les trois grandes religions monothéistes cohabitaient d'une façon assez sereine, mais aussi parfois avec des périodes de tensions (période almohade). Le paganisme persistait également, notamment dans les régions montagneuses et chez les Berbères. Les communautés juives et chrétiennes ont eu parfois une place de choix dans la sphère politique, et même au-delà; et leurs influences se faisaient sentir presque partout sur l'économie, le commerce, l'industrie, les sciences et la politique...

Ainsi, en dépit de l'importance grandissante de la religion islamique, et en dépit aussi du grand élan religieux qui a abouti à la construction de dizaines de milliers de mosquées à travers l'empire de l'islam, il y avait dans le monde musulman et tout particulièrement en Ifrîqiya d'autres religions monothéistes qui persistaient tant bien que mal et qui sont héritées de l'Antiquité et de la période préislamique. Et l'on trouvait en plus de l'écrasante majorité des musulmans, des minorités juives et chrétiennes qui, tout en étant des tributaires (des dhimmî), ont eu le droit de pratiquer leur religion et de posséder leurs sanctuaires à condition de ne pas porter les armes et de verser l'impôt de la capitation (jizya).

Toutefois, plusieurs anciens édifices ont été convertis en mosquées. « Il s'agit là d'une pratique très ancienne qui consiste à aménager divers édifices hérités de l'Antiquité. En effet, nous devons rappeler qu'au moment de leur

arrivée, les musulmans pouvaient disposer de monuments anciens en parfait état de conservation. La reconversion des édifices de culte est un phénomène largement pratiquée en Orient, notamment dans le Shām où plusieurs édifices ont été reconvertis en mosquées. L'exemple le plus célèbre et le plus significatif est celui de la grande mosquée de Damas. Au Maghreb, un texte d'Ibn 'Idhārî (XIVe siècle) signale qu'en l'an «85/704 s'achève l'islamisation du Maghreb extrême (lointain). On transforma sitôt les lieux de culte polythéistes en qibla (mosquées) et on éleva des chaires à prêcher dans celles destinées à la prière collective» (Bayān, I, p. 43).

L'ampleur du phénomène a suscité tout un débat et une littérature juridique qui portait sur la question de savoir s'il était permis d'utiliser les anciennes bâtisses pour établir des mosquées.

Mais nous savons par l'archéologie que plusieurs monuments sont récupérés et aménagés. Il semble qu'il n'y a pas eu de règles fixes, et dans les faits, on essayait de trouver des solutions techniques et pratiques pour chaque édifice. Dans la réalité, nous avons essentiellement deux cas de figure :

- Dans le premier, les musulmans se sont contentés d'occuper un ancien édifice, plus ou moins en parfait état. Il suffit dans ce cas d'apporter de petites modifications et de ménager une niche pour fixer la qibla. Dans ce cas d'espèce, l'effort est minime et la continuité est presque parfaitement établie. Le meilleur exemple de ce type d'agencement est manifestement la Grande mosquée du Kef.
- Dans le second cas, les musulmans occupent l'aire d'un ancien monument sans qu'il y ait une continuité et sans se soucier de l'ancien état ou même de l'origine ou de la fonction initiale du monument présélectionné. On se contenta alors d'aménager l'espace en procédant à un nivellement sommaire et en utilisant les pierres et les matériaux trouvés sur place».





رفاهية، راحة، وموقع مميز

نقترح عليكم مشروعنا الجديد الكائن بأريانة الصغرى - طريق رواد، وهو مشروع سكني راقٍ يجمع بين الجودة العالية، التصميم العصري، والموقع الاستراتيجي

شقق من نوع S+3 / S+2 / S+1

إقامة مؤمنة

مأوى سيارات

قرب من المدارس، المحلات، والمرافق الحيوية

استثمروا في عقار مضمون مع SIMPAR



29 921 009 - 29 921 011

simpar.tn

Chawki Gaddes

Le juriste, entre l'art et la science

• **Par Yadh Ben Achour**

Beaucoup traversent la vie comme une ombre, beaucoup « ont eu » plutôt qu'ils n'« ont été », Chawki الله يرحمو وينعمو « a été » au sens le plus profond du verbe être

• **Par Slim Laghmani**

Chawki, le cher disparu

• **Par Neila Chaabane**

Il dégagait une énergie positive extraordinaire, tellement rare maintenant

• **Par Farhat Horchani**

Un mérite incontestable

• **Par Mohamed Salah Ben Aïssa**

Le cœur sur la main, pour les amis, pour la patrie

• **Par Salsabil Klibi**

Une sagesse rare et une intelligence du cœur

• **Par Hana Ben Abda**

Vous avez grandement défendu la protection des données personnelles

• **Par Lamia Zargouni**

Son passage au sein de notre faculté a marqué notre institution d'une empreinte indélébile

• **Pr Nadia Kaffel**

Le juriste, entre l'art et la science



• Par Yadh Ben Achour

Plus forte est la présence, plus douloureuse est l'absence. Encore étudiant, Chawki se distinguait déjà par sa péremptoire visibilité. Cette dernière n'était pas seulement de taille, mais d'être. Chawki était toujours là, il est là, il sera là. Au Centre d'études de recherches et de publications, à l'Association tunisienne de droit constitutionnel, au cours de mon décanat à la faculté des Sciences juridiques, à la Haute instance de réalisation des objectifs de la révolution, à titre officiel ou officieux, il était là pour éclairer, conseiller, interroger. Cette qualité de la présence, il la conservera tout au cours de sa carrière d'universitaire. Chawki était toujours au charbon. Il donnait sans compter. Avait-on besoin d'organiser un événement académique, avait-on besoin de conclure un travail quelconque, de numériser une bibliothèque : il était là pour parfaire. Ce n'est pas, loin s'en faut, qu'il s'imposait, mais que nous nous l'imposions nous-mêmes, par le seul fait de son engagement, de son savoir-faire, de sa délicatesse et de la clarté de son esprit.

Chawki avait en effet l'esprit clair, précis, millimétré. Je n'oublierai pas l'assiduité et la précision avec lesquelles, en 1987, encore étudiant, il avait préparé son mémoire sur le «*Recours en Cassation dans le contentieux administratif*». Il faisait partie de ces juristes scientifiques et artisans, avec son sens du détail et sa précision artistique et technique.

Ce don de la technique et de l'art du bien-faire lui permit de déborder très largement le champ juridique pour embrasser des horizons éloignés, mais qu'il mit au service du droit, pour notre bonheur à tous. C'est ainsi qu'il devint la référence de l'informatique juridique, qu'il enseigna à la faculté des Sciences juridiques pendant une vingtaine d'années entre 1991 et 2010. Il devint également le spécialiste incontournable de la protection des données personnelles et présida entre 2015 et 2023 l'Instance nationale de protection des données personnelles. Dans l'exercice de cette activité, il mena des batailles d'idées, de projets et d'actions, parfois pénibles, contre certains malentendants. L'intelligence artificielle et les technologies avancées de la communication n'avaient pas pour lui de secret. Dans ces domaines, il était devenu notre guide et je peux témoigner que j'ai appris de lui, à mon plus grand profit, d'innombrables techniques pour travailler mieux, gagner du temps, économiser les efforts. Je me souviens du temps très éloigné, vers 1990, où prenant encore l'informatique en suspicion, je lui disais : «*Chawki, moi je travaille encore avec l'esprit du chandelier et de la plume d'oie ! Il ne me manque que le buvard à sable!!*». Il me répondait avec un tendre sourire malicieux et complice : «*Qui vivra verra !*». On aura tout vu en effet. Avec toi, j'ai changé de siècle. Mais pouvais-je supposer que, de mon vivant, je verrais s'éteindre ta prodigieuse énergie ? Tu me surprendras toujours, mon bon compagnon. Va ! La lumière à présent t'appartient. **Y.B.A.**

Ancien doyen de la faculté des Sciences juridiques,
politiques et sociales de Tunis



Beaucoup traversent la vie comme une ombre, beaucoup « ont eu » plutôt qu'ils n'« ont été », Chawki الله يرحمو وينعمو « a été » au sens le plus profond du verbe être



• Par Slim Laghmani

J' ai connu Chawki étudiant, en troisième année de maîtrise de droit public, il y a de cela quarante-deux ans, j'étais son assistant en travaux dirigés de droit international. L'étudiant, élégant, sérieux et studieux est, ensuite, devenu l'ami et l'ami, le frère.

Chawki, aussi, a été mon enseignant : il me voyait peiner à rédiger manuellement ma thèse et m'a initié au traitement de texte et il m'a vu préparer artisanalement un répertoire de jurisprudence et m'a appris le traitement de fichiers... Combien de fois l'ai-je appelé au secours ? Je ne sais pas, mais certainement un nombre de fois qui donne une idée de l'infini.

Pendant quatorze ans, nous avons également été voisins. Voisins grâce à lui, puisque c'est à son initiative que nous avons, Monia et moi, acheté un appartement dans la même cité. Une jolie cité dont nous avons constitué le syndic, un syndic actif et efficace, en grande partie grâce à Chawki.

Quand Chawki entreprenait quelque chose, il s'y donnait tout entier, sans compter son temps. Ce fut le cas à la Faculté des Sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis et ce fut, ensuite, le cas à l'Instance nationale de protection des données personnelles qu'il a dirigée jusqu'à son départ à la retraite. D'autres pourraient parler mieux que moi de sa présidence de l'INPDP, mais je sais qu'il y consacrait tout son temps et aussi son argent. Je sais qu'il y faisait tout, notamment tout ce qu'un « président » ne fait pas. Mais de la Faculté je peux parler : pendant les six années de départ, pendant le décanat de Si Abdelfattah Amor الله يرحمو, nous y passions plus de temps que chez nous. L'informatisation de l'administration, de la bibliothèque, de la gestion des examens, c'était Chawki. S'il y avait une ambiance de famille à la Fac, si l'harmonie l'emportait dans les rapports entre étudiants, fonctionnaires, agents et enseignants c'était, certes, grâce à Si Abdelfattah, mais aussi grâce à Chawki.

Chawki a été un homme honnête. Il a suivi en sa vie les règles fondamentales de la justice : *honeste vivere, alterum non laedere, suum cuique tribuere* (vivre honnêtement, ne pas faire de tort à autrui, donner à chacun ce qui lui revient).

Chawki était un homme poli, prévenant et serviable, en mot : aimable et, donc, aimé. Il ne manquait pas de nous informer des bonnes et des moins bonnes nouvelles, de nous indiquer les itinéraires, de nous fournir les contacts... Chawki a été un homme généreux : donner était, pour lui, une nature. Il n'a cessé de donner de son temps et de son argent. Non pas de son temps perdu ou de son argent thésaurisé, non cela ce n'est pas de la générosité, mais un investissement ; il a donné de son temps utile et de l'argent dédié à ses besoins.

Chawki a été un homme de principes, son dévouement à la cause d'élections honnêtes et transparentes et, ensuite, à celle de la protection des données personnelles en témoigne. Protection des données personnelles ! Quoi de plus éloigné de notre culture communautaire qui confond intimité avec secrets inviolables et qui ne voit dans l'affirmation des droits de l'individu qu'une marque d'individualisme. Pourtant, Chawki, par sa science et sa sincérité, a su convaincre, il a laissé son empreinte et ainsi contribué à l'enracinement de la modernité.

Je n'ai jamais eu une bonne mémoire et je crains qu'en en appelant à mes souvenirs pour rendre grâce à Chawki, ils ne m'aient trahi. Je dirai alors mes sentiments : je dirai la solitude dans laquelle son départ m'a enfermé ; je dirai qu'il a fallu son absence pour que je sache à quel point il était présent ; je dirai le vide sidéral que, dans mon âme, son départ a laissé ; je dirai les larmes qui sont sorties de je ne sais où, moi qui ne me savais pas encore capable de pleurer comme un enfant.

Et à toi, Chawki, je dirai : «*Au revoir mon ami*». 

S.L



Chawki, le cher disparu



• Par Neila Chaabane

Qu'il est dur d'écrire ces mots. Les écrire veut dire que l'on fixe le départ définitif de celui qui fut un ami de plus de quarante ans. Chawki a été mon ami, mon collègue, un frère. Il a été là dans les moments les plus importants de ma vie heureux, la naissance de mes enfants, leur mariage mais aussi malheureux, le décès de ma mère. Il a fait le déplacement dans la journée pour venir à Gabès présenter ses condoléances.

Il était ainsi, d'une gentillesse extrême, prêt à rendre service parfois au détriment de son propre travail, jamais avare du temps qu'il accordait à celui qui lui demandait de l'aide ou un conseil.

Combien se souviendront des cours qu'il a donnés à ses collègues pour leur permettre de maîtriser à l'époque ce nouvel outil qu'était l'informatique et la manipulation de Word pour faciliter, pour nous profanes, la saisie de nos cours, de nos articles et de nos recherches. Combien de temps a-t-il passé à nous expliquer comment générer une table des matières, une liste bibliographique, l'usage de file maker, etc. ? Nombreux sont les thésards qui ont pu bénéficier de ses conseils et de son aide pour mettre en forme leur thèse, et j'en fais partie.

Ses contributions à la faculté ont été nombreuses. Je ne citerai que quelques exemples. Il n'était pas qu'un enseignant à la faculté. Elle était sa seconde famille et sa seconde demeure, y passant de longues heures. Il a été le premier à créer pour la faculté une application pour gérer les résultats des examens à une époque où le calcul des moyennes se faisait encore avec une calculatrice pour les plus avancés et une feuille et un stylo pour d'autres. Il avait aussi créé la première application de gestion des ouvrages à la bibliothèque Pirdoc, bien avant Biruni, évitant aux chercheurs de recourir aux fiches cartonnées, en usage alors. Le cursus des étudiants est encore géré par son application tout comme celle de la gestion du personnel administratif. Il a formé aussi le personnel pour leur permettre un bon usage de ses applications, encore du temps, des efforts et une grande patience pour y parvenir.

Les couloirs de la faculté se souviendront longtemps du son de sa voix, de son rire, de sa grande silhouette rassurante. Qu'il sera difficile de revenir à ce premier étage, d'entrer dans le couloir des bureaux des enseignants et de ne pas trouver la porte du fond ouverte, son bureau servant de lieu de rencontre avec ses collègues, bureau qu'il partageait avec un autre cher disparu, le Doyen Abdelfattah Amor...

Comment oublier sa contribution aux travaux de l'Académie internationale de droit constitutionnel ainsi que ceux de l'Association tunisienne de droit constitutionnel



auxquelles il a consacré tant de temps. Certains recueils de cours de l'Académie n'auraient pas pu être édités sans ses efforts et bien d'autres actions.

Les mots ne sauraient suffire à citer les qualités de Chawki, que j'ai de la peine à appeler, le cher disparu. Ils ne sauraient suffire aussi à rappeler tous les moments heureux vécus ensemble mais aussi les moments difficiles comme cette année 2011 où il faisait partie de la Commission nationale d'investigation sur les abus enregistrés au cours de la période allant du 17 décembre 2010 jusqu'à l'accomplissement de son objet dite Commission Bouderbala et Si Abdelfattah et moi ainsi que les autres membres faisons partie de la Commission d'investigation sur la corruption et la malversation.

J'aimerais garder de toi le souvenir de ton sourire lumineux, ta patience, ta générosité.

Puisse Dieu donner à Salwa ton épouse, tes enfants Youssef et Fatma, ta maman, ta famille et nous aussi ton autre famille, la capacité à accepter et gérer ton départ qui a été si brutal et fulgurant.

Cher ami, repose en paix, Rabbi Yarhmek. ■

*Neila Chaabane
Professeure de droit public
Ancienne doyenne de la faculté des Sciences juridiques,
politiques et sociales de Tunis
Université de Carthage.*



Il dégageait une énergie positive extraordinaire, tellement rare maintenant



• Par Farhat Horchani

Une belle personne nous a prématurément quittés. Avec sa silhouette reconnaissable parmi mille, son sourire éternel et sincère, sa bonté naturelle, sa générosité sans calcul, Chawki va beaucoup nous manquer!. J'ai travaillé étroitement avec lui pendant plus d'une dizaine d'années à la direction de l'Association tunisienne de droit constitutionnel (Atdc), à des périodes délicates de l'histoire de la Tunisie.

Chawki était un homme méticuleux, il avait le sens du détail et du travail bien fait. Les travaux de l'Atdc exigeaient de telles qualités. Agile, aussi bien d'esprit que de corps, il pouvait faire plusieurs choses en même temps ; il ne supportait pas la lenteur, les choses qui traînent, il n'aimait pas la procrastination ... Les mots sont insuffisants pour exprimer tout ce qu'il a donné à l'Atdc!

Précurseur, Chawki était l'un des rares juristes à oser s'aventurer dans les nouvelles technologies et à réussir à les maîtriser. Là encore, il a rendu à ses étudiants, ses collègues, sa Faculté et en particulier à l'Atdc des services incommensurables. Avec lui, l'association a gagné en visibilité, en célébrité. Il veillait avec une rigueur inégalable à la bonne préparation de dizaines, voire de centaines, de colloques et de séminaires, à la confection parfaite des affiches, à la bonne supervision de l'édition et de la publication de tant de manifestations scientifiques. Il ne fait guère de doute que c'est grâce à ce savoir-faire auquel il a grandement contribué que l'Atdc est devenue un acteur incontournable des questions de droit constitutionnel en Tunisie.

Chawki était un fervent défenseur de l'idée de l'Etat de droit, des droits fondamentaux et des libertés fondamentales, à une époque où, marchant sur les œufs, il n'était pas facile d'en parler publiquement ! Il a grandement contribué à la finalisation de publications majeures de l'Atdc qui restent des références en la matière comme : *L'Etat de droit ou Droit, pouvoir et religion*. Et tant d'autres. Il a aussi une rare qualité, c'était un homme spontané qui parlait, avec bonhomie, de son travail, de ses parents, de sa petite famille, de ses difficultés et de ses réussites. Il se donnait pleinement pour rendre service, aider, conseiller. Il avait un amour immense pour sa Faculté, pour l'Université tunisienne et pour la Tunisie.

Chawki était un homme admirable, attachant, qui avait vraiment le sens de l'amitié. Il dégageait une énergie positive extraordinaire. C'est tellement rare maintenant !. Comme son père - tel père tel fils -, il avait le sens du labeur. Il était fier d'ailleurs quand il parlait de lui : «*Il était cheminot*», aimait-il rappeler! Il va laisser un grand vide. Allah Yarhmou! ■

F. H.

Ancien président de l'Association tunisienne
de droit constitutionnel (2005-2015)

Un mérite incontestable



• Par Mohamed Salah
Ben Aïssa

Ma relation avec Chawki Gaddes remonte aux premières années de ma carrière d'enseignant à la faculté de Droit et des Sciences économiques de Tunis où je l'avais connu comme étudiant. Ensuite, avec la création de la faculté des Sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis, il y a été affecté à titre permanent, devenant ainsi l'un de mes collègues.

Par son tempérament généreux et son affabilité, il savait cultiver la bonne humeur, réussissant toujours à rendre plus agréables les moments vécus avec lui à la faculté, et le plaisir d'y travailler, encore plus fort. Ce qui lui a valu d'être apprécié par ses collègues: rigueur et compétence étaient, en effet, les caractéristiques principales de sa manière de s'acquitter de ses obligations. La faculté, sa faculté ! lui reste reconnaissante pour les services qu'il lui a rendus; elle lui est notamment redevable de l'informatisation intégrale de la gestion des différents services de la faculté, travail harassant auquel il a consacré beaucoup de sa santé et de son temps libre, sans contrepartie ! Depuis qu'il était étudiant, il m'a été donné de déceler en lui les réflexes annonciateurs d'un futur et brillant juriste. Ce qui, au fil des années, ne tarda pas à se confirmer au travers de ses travaux de recherche et de ses autres activités académiques.

Me revient à l'esprit aussi le plaisir que nous avons éprouvé ensemble, suite à l'acceptation en 2015, par le chef du gouvernement, de la proposition que je lui ai soumise en ma qualité de ministre de la Justice, de nommer Chawki à la tête de l'Instance nationale de protection des données personnelles (Inpdp). Ce fut alors le début de l'œuvre considérable qu'il a accomplie, avec ténacité et conviction, sur le chemin- parsemé d'embûches- de la protection des données et de la vie privée. En la matière, en effet, et à toutes les occasions où il est intervenu, sa parole ainsi que ses propositions écrites tendaient toujours à bousculer les usages surannés et les résistances d'arrière-garde. Leur impact, immédiat ou à terme, s'est fait sentir à des degrés variables, en raison surtout des entraves diverses que les observateurs avertis et objectifs savent identifier. Ce qui n'a pas permis, dans certains cas, aux principes et aux idées prônés par Chawki de prospérer comme il le souhaitait.

On retrouve ici son tempérament perfectionniste qui le pousse toujours à chercher la complétude dans la réalisation des objectifs qu'il veut atteindre. On a pu le constater, par exemple, dans le champ de la biométrie où il a mené, avec sa pugnacité habituelle – même après avoir quitté l'Inpdp – ce que je peux considérer comme étant l'un de ses derniers combats pour la liberté, et ce, toujours par le biais de la protection des données personnelles. Il reste que, nonobstant les obstacles rencontrés, - par ailleurs inévitables dans un environnement insuffisamment réceptif à la culture de la protection

des données personnelles – Chawki aura été un véritable battant qui, armé d'une connaissance fine des expériences comparées, a réussi à faire de l'Inpdp une structure facilitant la diffusion de cette culture au sein des structures publiques et privées et dont la visibilité dans l'espace public se développe progressivement.

On fera observer, à cet égard, que grâce à la persévérance de Chawki et sa force de persuasion, l'Inpdp a été un vecteur essentiel dans l'adhésion de la Tunisie à la convention 108 du Conseil de l'Europe pour la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel et de son protocole additionnel n°181 concernant les autorités de contrôle et les flux transfrontières de données (loi organique d'approbation de cette adhésion, n°2017-42 du 30 mai 2017). Ce qui a permis à la Tunisie d'être parmi les premiers pays non européens qui se sont inscrits dans la dynamique universelle de protection des données personnelles. Rien d'étonnant alors à ce que Chawki ait été choisi en 2019 comme président de l'Association francophone des autorités de protection des données personnelles, et à ce que le Conseil de l'Europe et la commission nationale Informatique et libertés de la France, apprenant tous son décès, aient tenu à saluer sa mémoire en signe de reconnaissance des efforts qu'il a déployés dans ce domaine tant au niveau national qu'international. Car le mérite de Chawki dans ce domaine est incontestable.

Le rappel de ces faits n'est que justice à lui rendue. Et j'ai tenu à m'y arrêter quelque peu afin de saluer, à mon tour, son dévouement dans l'action qu'il a menée pour la protection de la sphère privée dans la vie de chaque citoyen. Réitérant mes affectueuses pensées et toute mon empathie à Salwa, Fatma, Youssef et à toute la famille, je te dirai, cher Chawki, que dans mon esprit, ton souvenir vivra...vivra longtemps ; les murs de la faculté qui nous a réunis continueront à se faire l'écho de ta voix dans ses salles de cours, surtout celle dédiée à l'informatique, sa bibliothèque, ses bureaux, et à faire résonner tes rires affectueux, souvent précédés de tes beaux sourires. Repose en paix, cher ami. ■

M.S.B.A.

*Ancien doyen de la faculté des Sciences juridiques,
politiques et sociales de Tunis*

Le cœur sur la main, pour les amis, pour la patrie



• Par Salsabil Klibi

Chawki, jamais je n'aurais cru qu'un jour je serais amenée à écrire ces mots pour honorer ta mémoire. Une amitié de plus de trente-cinq ans me lie à Chawki Gaddes. Autant dire une vie. Ce n'est pas un ami que j'ai perdu, c'est un frère !

Je le connaissais déjà du temps où nous étions étudiants même s'il me devançait de deux promotions. Grand, fin comme un fleuret, le pas alerte, il ne se départait jamais de son sourire bienveillant.

Mais notre amitié s'est construite lorsque j'ai été nommée à la faculté des Sciences juridiques de Tunis où il enseignait déjà. Elle s'est consolidée lorsque j'ai rejoint l'équipe de l'Association tunisienne de droit constitutionnel.

C'est à partir de là que j'ai découvert en Chawki Gaddes l'homme fidèle non seulement à ses amitiés mais aussi à ses engagements et à ses valeurs.

Chawki Gaddes avait été, en effet, une cheville ouvrière de l'Atdc, dont il a été le secrétaire général avant d'en devenir le vice-président. Il a donné à l'Atdc de son temps, de son énergie et même de ses deniers, sans jamais compter, sans jamais faillir.

Chawki Gaddes a toujours eu de grands projets pour l'Atdc, et c'est grâce à ses talents, à son sens pratique et à son dévouement qu'elle a pu organiser, malgré le manque de moyens financiers, de manière régulière, des événements d'envergure, notamment après 2011, pour acter et ponctuer les moments les plus importants de la transition vers la démocratie.

Chawki Gaddes, avant même l'élection de l'Assemblée nationale constituante, a sillonné le pays du Nord au Sud et d'Est en Ouest pour rendre accessible au grand public une question aussi technique que rébarbative, mais ô combien importante, que les modes de scrutin, dont il était un fin spécialiste. Chawki Gaddes, méthodique et perfectionniste, exigeant avec lui-même avant de l'être avec les autres, œuvrait minutieusement à l'organisation des grandes rencontres de l'Atdc. Il a tenu à conserver la mémoire de l'association en la dotant lui-même d'une chaîne YouTube qu'il nourrissait régulièrement des vidéos des conférences et colloques qu'elle tenait.

Chawki Gaddes avait aussi de grands projets pour le pays, pour son pays qu'il aimait par-dessus tout et qu'il a toujours servi avec le plus grand dévouement. Chawki Gaddes s'est fait la promesse d'introduire la culture de la « protection des données personnelles » chez ses concitoyens et

concitoyennes et il a tenu sa promesse ! Je ne peux en ces quelques lignes décrire le travail de titan qu'il a accompli au sein de l'Instance nationale de protection des données personnelles.

Chawki était un grand optimiste, il a toujours, même dans les moments les plus obscurs, répété que notre pays s'en sortira un jour, que l'Atdc devait continuer son travail, qu'il y aura inéluctablement ce sursaut qui nous ramènera sur le chemin d'une vie digne, dans un pays démocratique. Chawki, l'Atdc, où tu seras toujours présent, ira de l'avant en se nourrissant de ton fidèle engagement et de ton énergie inextinguible.

Adieu mon ami. Adieu mon frère. ■

S.K.

*Présidente de l'Association tunisienne
de droit constitutionnel*

Une sagesse rare et une intelligence du cœur



• Par Hana Ben Abda

Il y a des êtres qui traversent nos vies comme des météores bienfaisants, laissant dans leur sillage une traînée de lumière qui éclaire à jamais notre chemin. Chawki était de ceux-là. Un aîné exigeant, un ami fidèle, un frère d'âme.

En 2005, cet examen qu'il me fit passer par deux fois successives, comme pour être certain de son pressentiment, je le comprends aujourd'hui comme le moment fondateur de notre amitié. Puis, en 2011, j'ai rejoint l'Association tunisienne de droit constitutionnel : lui, secrétaire général, moi, simple membre. Je me suis vue progresser dans son bureau exécutif, portée par son encouragement constant. Des années d'un compagnonnage qui a dépassé le cadre professionnel pour devenir une fraternité authentique. Démocrate engagé et féministe convaincu, Chawki Gaddes était un homme qui respectait les femmes, ne manquant aucune occasion de le réaffirmer dans sa vie quotidienne comme dans les grands moments de la transition qu'il espérait voir aboutir.

Président de l'Instance de protection des données, Chawki a jusqu'au bout défié l'ingratitude par le dévouement. Patriote dans toutes ses positions, il a défendu avec acharnement la souveraineté numérique de la Tunisie et l'espace des droits des Tunisiens. Il ne s'agissait pas pour lui de simples fonctions administratives, mais d'une mission sacrée au service de ses concitoyens. Il défendait nos droits à la vie privée, à l'intimité et à la dignité avec cette fervente passion qui le caractérisait.

Nous sommes nombreux à lui devoir des choses dont il ne se souvenait même pas, car il était naturellement généreux. Chawki était un homme qui donnait sans compter, qui soutenait sans fanfare, qui élevait les autres sans jamais rien attendre en retour.

Je n'ai aucun mauvais souvenir avec Chawki. Pas un seul. Cette constance dans la bonté, et cette régularité dans la bienveillance témoignent d'une âme d'exception. Il avait une sagesse rare et une intelligence du cœur lui permettant de toujours voir le meilleur des femmes et des hommes qu'il rencontrait.

Le plus cher cadeau qu'il m'ait fait était sa confiance. Cette confiance accordée tout au long de ces années, culminant avec ce douloureux et immense privilège : celui de l'accompagner dans ses derniers mois.

Six mois ont révélé un Chawki multiplié en grandeur. Face à la maladie, il n'a montré que courage, foi et optimisme. Son stoïcisme, sa sérénité, sa bonté inaltérable nous ont tous impressionnés.

Chawki m'appelait sa sœur. Ce titre, je le chérirai toujours, car être la sœur de Chawki, c'est appartenir à cette famille d'âmes qu'il a créée autour de lui, une famille faite de tous ceux qu'il a soutenus, encouragés et aimés sincèrement.

Son héritage vit en chacun de nous. Il perdure dans chaque étudiant qu'il a formé, dans chaque collègue qu'il a inspiré, dans chaque ami qu'il a accompagné. Il vit dans la faculté des Sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis, et dans l'Association tunisienne de droit constitutionnel qu'il a servies avec tant de dévouement. Il vit dans chacune des décisions ou positions qu'il a prises au sein de l'instance pour protéger la vie privée de ses concitoyens. Un héritage que nous sommes déterminés à préserver.

Chawki, mon ami, mon frère, mon mentor, a été cette main tendue dans les épreuves. Aujourd'hui, l'épreuve est son absence. Il nous laisse "sans lui", mais aussi riches de tout ce qu'il nous a donné. 

H. B.A

Enseignante universitaire en droit public

Vous avez grandement défendu la protection des données personnelles



• Par Lamia Zargouni

Tout au long du parcours professionnel et d'amitié que nous avons eu à partager ensemble durant ces années, je m'adressais à vous en vous vouvoyant et cela vous mettait dans tous vos états. Vous ne cessiez de me répéter encore et encore qu'il n'y avait pas lieu de se vouvoyer, car au-delà de nos liens professionnels, nous étions réellement " un frère et une sœur ", qui se chamaillent certes, mais qui avaient beaucoup de respect et d'estime l'un pour l'autre. Notre lien d'amitié s'est tissé au fil du temps et de nos parcours professionnels respectifs, mais il s'est renforcé surtout après l'année 2011. Je vous ai vu mener votre combat, à plus d'un titre, avec acharnement, ferveur et clairvoyance, afin d'œuvrer à ce que la Tunisie soit un État de droit, où la démocratie et le respect des droits de l'homme sont les maîtres mots. La cause des femmes était toujours et à jamais votre cause. Vous étiez un fervent défenseur des droits des femmes, mais aussi vous saviez bien les taquiner, les aimer et les respecter. Elles pouvaient toujours compter sur votre soutien indéfectible.

Pour ma part, je vous ai côtoyé de près lors de mon passage à l'Instance nationale de protection des données personnelles (Inpdp), comme membre permanent de son conseil durant la période s'étalant de 2017 à 2020. Je vous ai vu dans le vif de l'action: webmanager, responsable de communication, formateur... Toutes ces tâches et bien d'autres, que vous avez accomplies sous la casquette de président de l'Instance, vous les avez effectuées en équipe et avec un grand souci du détail.

Mon ami, travailler avec vous était une vraie aubaine pour moi et pour bien d'autres. Vous avez sollicité le meilleur en nous pour des tâches et des connaissances qui ne nous étaient pas facilement acquises. Au passage, je n'oublierai jamais vos petites intentions envers le personnel de l'Instance et toute votre implication quotidienne afin d'améliorer le cadre du travail au sein de l'Instance, même Si Mongi, l'agent en charge de l'entretien du jardin de l'institution, peut en attester...

Tout au long de ces années à l'Instance, ses partenaires, ses usagers et ses pourvoyeurs trouvaient en vous un interlocuteur averti, maîtrisant ses dossiers et sensible à leurs problèmes.

Votre intelligence et votre facilité à communiquer avec les gens étaient vos atouts indéfectibles. Vous disiez en rigolant que cela était dû à votre vocation de " meddeb " (enseignant).

Je retiendrai haut et fort votre passage majestueux au sein de l'Inpdp, où vous avez travaillé avec acharnement, détermination et dévouement en faveur d'une cause qui était chère à votre cœur et bien ancrée en vous : la protection des données personnelles et de la vie privée. Ce dévouement vous a valu une reconnaissance aussi bien à l'échelle nationale qu'internationale. De là une consécration de votre personne et du

travail que vous avez accompli au sein de l'Instance s'est traduit par votre élection comme président des instances francophones de la protection des données personnelles, et c'est en grande partie grâce à vous que la Tunisie a organisé le symposium des pays francophones protecteurs des données personnelles en 2017.

Ces succès étaient hélas parfois marqués de déceptions. La non-promulgation de la nouvelle loi relative à la protection des données personnelles en était une. Vous avez bataillé pour que le projet de loi déposé à l'ARP en 2018, avec "mention de priorisation", voie le jour, mais il n'en fut rien et cela vous avait trop affecté. Je le sais pour l'avoir vécu avec vous et avoir vu à quel point vous étiez déçu car vous estimiez que la Tunisie pouvait par ce projet de loi aspirer à une vraie reconnaissance mondiale en la matière et pourquoi pas à « l'adéquation » qui pouvait la hisser au rang des pays protecteurs des données personnelles par excellence. Les grands moments de réussite, de joie ou même de déception que vous avez partagés avec les membres du conseil de l'Instance et de son staff administratif étaient là pour booster son travail et sa mission.

Votre conviction et votre détermination à faire valoir le droit de tout être humain à protéger ses données personnelles et sa vie privée étaient toujours au beau fixe et jamais altérées, car cela faisait partie intégrante de votre personne.

Mon cher ami Chawki, le chemin parcouru pour consacrer ces objectifs était long et jamais facile. Il le sera encore, mais pour moi et beaucoup d'autres, sans répit. Promis.

Éternellement votre amie. 

L.Z.

Ancien membre de l'Instance nationale de protection des données personnelles (Inpdp)

Son passage au sein de notre faculté a marqué notre institution d'une empreinte indélébile



• Pr Nadia Kaffel

Animée de la volonté de promouvoir une médecine humaniste et respectueuse des droits et de la dignité des personnes, la faculté de Médecine Tunis (FMT) a créé en 2015 un programme certifiant en « bioéthique ». Cette formation approfondie vise à explorer les grands enjeux éthiques comme le droit à la santé, à la dignité et à l'autonomie, l'accès équitable aux soins et la protection des populations vulnérables ainsi que les dilemmes éthiques liés au début et à la fin de vie, sans oublier les questions fondamentales de consentement éclairé, de secret médical et de confidentialité. A cet effet, la FMT a mobilisé d'éminents experts, éthiciens et autres, nationaux et internationaux.

Ce programme a vu le jour à un moment charnière pour la Tunisie post-révolutionnaire, alors que le pays inscrivait dans sa Constitution de 2014 une disposition pionnière sur la protection des données personnelles - une première dans le monde arabe.

C'est dans ce contexte que le Professeur Chawki Gaddes, éminent spécialiste en droit des technologies de l'information et de la protection des données, a rejoint notre institution en 2016 pour dispenser son enseignement sur la confidentialité et la protection des données de santé.

Un engagement sans faille pour la protection des données

Depuis 2016, le Professeur Chawki Gaddes s'est engagé avec la FMT avec un dévouement exemplaire, œuvrant sans relâche pour promouvoir la culture du respect de la confidentialité et des données personnelles. Son passage au sein de notre faculté a marqué notre institution d'une empreinte indélébile. Doté d'une générosité intellectuelle rare, Pr Chawki Gaddes a constamment encouragé le partage du savoir, répondant présent à chaque sollicitation, que ce soit pour dispenser un cours ou animer une conférence. Acteur clé des débats sur le droit à la vie privée, il a non seulement contribué à poser les bases de la protection des données personnelles dans le pays, mais il a joué un rôle majeur dans la sensibilisation aux enjeux de la protection des données de santé. Son dernier cours à la faculté de Médecine dans le cadre du CEC de bioéthique s'intitulait "Confidentialité et protection des données de santé". C'était le 24 novembre 2024.

Professeur Chawki Gaddes dispensait également à la faculté de Médecine de Tunis un enseignement sur la protection des données de santé à l'ère du numérique, dans le cadre du Certificat d'études complémentaires en « intelligence artificielle appliquée à la santé ». Sa conférence, intitulée « Gestion des données personnelles face aux défis de l'IA », s'est tenue le 13 janvier 2024 dans l'amphithéâtre du SAMU de Tunis. Ce fut notre dernière rencontre.

Un héritage pédagogique et humain inestimable

Nous gardons tous du Professeur Chawki Gaddes l'image d'un enseignant passionné et passionnant, maîtrisant son sujet avec une aisance remarquable. Ses cours, dynamiques et interactifs, étaient portés par son intelligence vive qui savait éclairer les concepts les plus complexes captivant invariablement son auditoire. Il restera dans nos mémoires comme un pédagogue hors pair, aussi compétent qu'inspirant. Mais au-delà de ses qualités académiques, le Professeur Chawki Gaddes se distinguait par sa grande humanité : une personnalité chaleureuse, toujours souriante et d'une disponibilité sans faille. Son ouverture d'esprit et sa générosité naturelle ont su transformer progressivement étudiants et collègues en véritables amis, créant ainsi autour de lui un cercle de confiance et de convivialité.

Hommage à une grande figure

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le 4 juillet 2025 la disparition du Professeur Chawki Gaddes. Particulièrement attristés par cette perte, la faculté de Médecine de Tunis et l'ensemble du comité du CEC de bioéthique tiennent à honorer la mémoire de ce collègue exceptionnel et à saluer l'engagement qui a marqué son parcours professionnel et humain. Nous nous associons à la douleur de son épouse Pr Salwa Hamrouni, de ses enfants, de sa famille, de ses amis et de ses proches, et leur présentons nos condoléances les plus sincères et les plus attristées. Puisse Dieu le Tout-Puissant l'entourer de Sa miséricorde et lui accorder le repos éternel en Son paradis. Allah Yarhamou wi nââmou..🇵🇸

Pr N.K.I

*Coordinatrice du Certificat d'études complémentaires de Bioéthique
Faculté de Médecine de Tunis
Université Tunis El Manar.*

Remerciements



Cher.es professeur.es,
cher.es ami.es,

Vous étiez nombreux et nombreuses à écrire sur Chawki car rendre hommage, c'est aussi cela.

Youssef, Fatma et moi tenons à vous adresser nos sincères remerciements et notre gratitude car vos mots ont apaisé notre douleur et nous ont aidés à supporter cette fatalité.

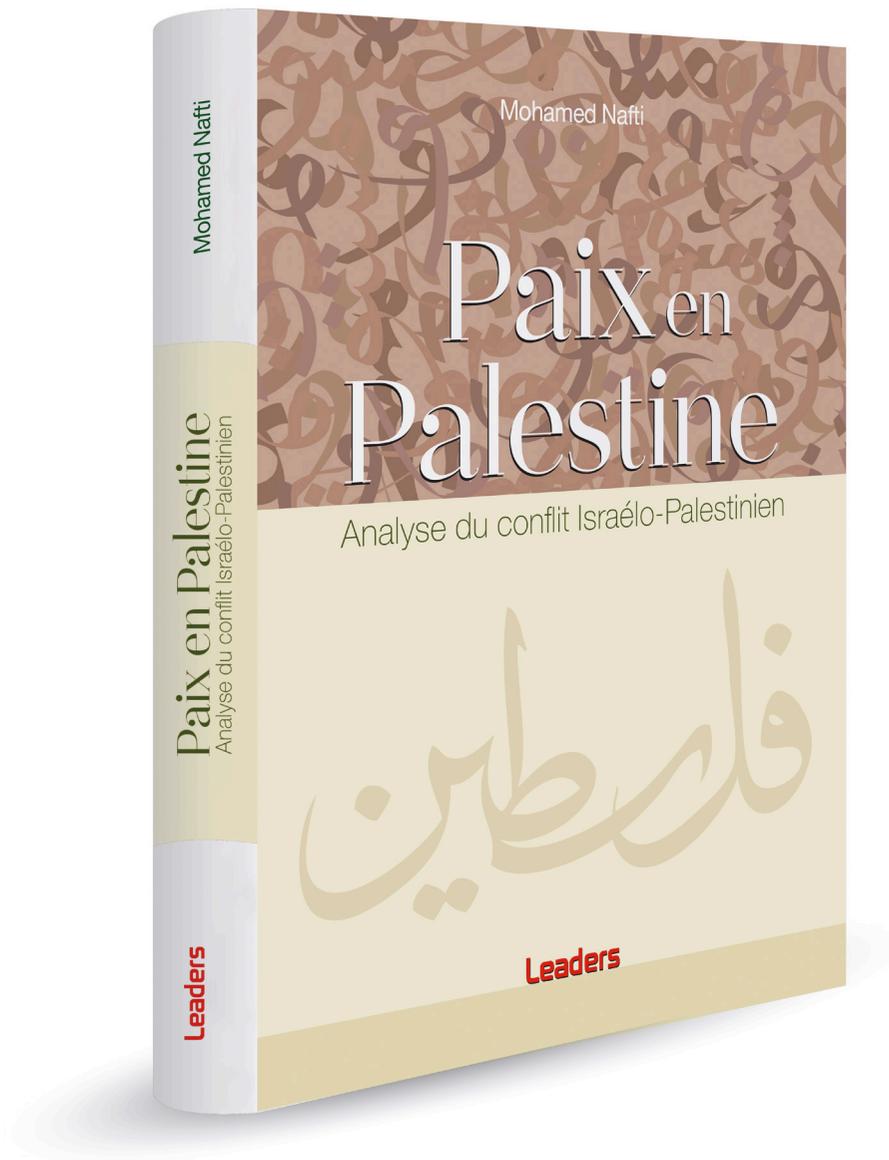
Chawki aimait beaucoup être entouré par ses ami.es. Les derniers mots que vous lui avez adressés seront gravés dans ma mémoire et celle des enfants.

Quant à lui, je pense que son âme saura détecter l'amour et la reconnaissance dans vos hommages.

Merci.

• Salwa Hamrouny

VIENT DE PARAÎTRE



Bon de commande

Nombre d'exemplaires x 35 DT Total

Nom et prénom ou Raison sociale :

Adresse de livraison :

Code postal [][][][]

Tel [][][][][][][][][]

Je joins mon règlement au nom de PR Factory

- Chèque bancaire
 Virement

CBB : TN59 08 008 000671001274071

Date et signature

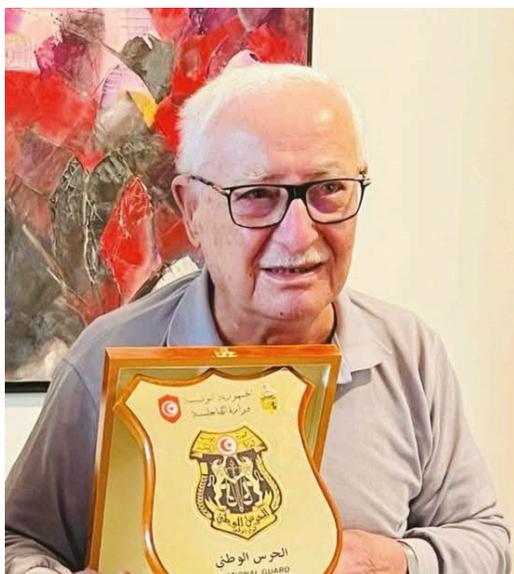
Rue Abdelwaheb Jilani, Ennour Building,
Cité des Sciences, 1082 Tunis - Mahrajène
Tel +216 71 232 111 / Fax : +216 71 750 333
www.leaders.com.tn

Ameur Ghedira

Un homme d'Etat et d'honneur

Les funérailles officielles que lui a réservées la Garde nationale auront mis du baume au cœur. Ameur Ghedira, ancien gouverneur, directeur général-commandant de la Garde nationale, puis secrétaire d'Etat à l'Intérieur, décédé le 12 juillet 2025 à l'âge de 89 ans, laisse à la suite un souvenir impérissable.

Limogé en juillet 1986, après le départ de Mohamed Mzali, il avait subi une longue traversée du désert sous Ben Ali. La révolution de janvier 2011 viendra l'affranchir d'un joug



qui l'étouffait. Il attendra jusqu'au début de cette année 2025 pour qu'un hommage lui soit publiquement rendu par la Garde nationale, à la faveur de la célébration de l'anniversaire des Unités spéciales, à Bir Bouregba...

Sfax l'adoptera

Ameur Ghedira aura incarné le pouvoir avec rigueur, excellence et attention aux autres. Nommé gouverneur de Gabès en 1973, il appartenait à la deuxième génération de jeunes cadres promus par Bourguiba à la tête des régions. Il

enchaînera à Sfax, de 1974 à 1974. La région était en pleines mutations, Mansour Moalla y organisait les premières journées de développement régional, l'Uggt s'imposait sur la scène, des jeunes promoteurs industriels se lançaient, et le sport était au zénith. Le Club sportif sfaxien (CSS) émerveillait le public avec ses stars telles que Mohamed Ali Akid, Hamadi Agrebi et Mokhtar Dhouib, qui renforceront l'équipe nationale dans son accession au Mondial de l'Argentine... La crise syndicale de janvier 1978, bien que sans débordements à Sfax, viendra rompre ce climat général d'entente et de réussites. Il aimera beaucoup

Sfax, et les Sfaxiens le lui ont bien rendu en l'adoptant.

Ameur Ghedira sera muté en 1978 à Mahdia. Il sera promu en 1979 directeur général des Affaires régionales et des Collectivités publiques, puis directeur général-commandant de la Garde nationale, avant de rejoindre, le 7 janvier 1984, le gouvernement Mzali.

Le sens de l'Etat chevillé au corps

Son récit de vie est édifiant. Né à Radès le 29 octobre 1935, il suivra sa famille à Monastir, y poursuivra ses études primaires et ira au collège puis au lycée de garçons à Sousse. Renvoyé du lycée pour sa participation active aux événements de 1952, il partira en France pour préparer son bac. Ameur Ghedira aura la chance de participer

au congrès de l'Union générale des étudiants de Tunisie (Uget) en juillet 1953 et d'y rencontrer ceux qui seront les futurs hauts cadres de la nation.

Ses études supérieures en économie, finances et fiscalité seront couronnées de succès. Le temps de faire ses débuts à Paris et de se marier avant de rentrer en Tunisie. Il sera recruté par la Stia à Sousse, dont il sera le secrétaire général, tout en s'impliquant de près dans la municipalité de Monastir et de l'Usmo. L'expérience acquise à la Stia l'autorisera à présider aux destinées de la société de transport du Sahel, avant d'entamer une carrière de gouverneur, la voie vers de plus hautes fonctions.

Le sens de l'Etat était chevillé au corps de Ameur Ghedira. Il avait

fait preuve d'un sens aigu de la responsabilité, sans pour autant se départir de sa courtoisie, de sa modestie et de son abnégation. Sa proximité avec ses collègues et ses collaborateurs s'ajoutait à sa capacité d'écoute et d'interaction. De toutes les fonctions qu'il avait assumées, ce sont certainement celles de gouverneur et de commandant de la Garde nationale qui l'avaient le plus marqué, laissant d'agréables souvenirs.

Ameur Ghedira était un homme de dialogue et d'action. Il inspirait confiance et cultivait l'amitié. Sa patience sera immense. Son patriotisme guidera toute sa vie et le reconfortera durant sa rude traversée de désert. Un homme d'Etat, un homme d'honneur !
Allah Yerhamou! ■





• Par Habib Touhami

Le refus du compromis et le paysage partisan tunisien

On ne connaît pas exactement le nombre de partis politiques tunisiens encore en activité. Ce qu'on sait est que ce nombre a littéralement explosé au lendemain de la «*Révolution du jasmin*», sous la pression parfois de la population tunisienne elle-même. Entre janvier et juillet 2011, 92 nouveaux partis politiques ont été créés, sans rapport aucun avec le nombre de familles de pensée existant dans le pays. L'adoption dans la foulée d'un mode de scrutin à la proportionnelle de liste aux législatives a encouragé une telle inflation partisane. De six partis légalisés avant le 14 Janvier 2011, on est vite passé à 100, puis à près de 250, nombre démesuré, même au regard des moyens humains mobilisables. Cela n'a pas empêché quelques-uns de le présenter comme un signe de bonne «*santé démocratique*». Ce n'était manifestement pas le cas, et la suite des événements le démontrera.

En 2011, aucun des partis politiques n'était préparé à exercer le pouvoir dans un pays en ébullition, durement impacté par la crise mondiale de 2008. Tous avaient une culture de contestation, pas une culture de gouvernement. Ils ne connaissaient pas les dossiers et aucun n'avait de programme socioéconomique chiffré et crédible, hormis des feuillets rassemblés à la hâte et présentés aux électeurs comme un projet de gouvernement. Tous voulaient accéder au pouvoir, aucun n'était en mesure de l'exercer pleinement pour le bien commun. Tous ou presque étaient structurés selon le modèle du centralisme démocratique, celui-là même qui ne tolère aucune démocratie interne et dans lequel le sommet de la pyramide finit par élire la base. La série interminable de déstructuration-restructuration par laquelle est passé le paysage partisan en est l'illustration. En admettant que la clandestinité sous l'autoritarisme justifie ce type d'organisation, son maintien au-delà marque le peu de confiance que certains ont placé dans la réussite de l'expérience démocratique tunisienne.

A tout considérer, le refus de recourir au compromis pour régler les différends politiques, à l'intérieur et à l'extérieur des partis, explique ce à quoi ont abouti les rapports de force politiques en Tunisie après la «*révolution*». Pendant qu'en Tunisie le consensus politique est présenté comme la seule voie à suivre, il n'est question dans toutes les démocraties que de compromis. Même quand une frange est majoritaire à l'intérieur d'un parti, même quand un parti est dominant dans un parlement, le recours au compromis est privilégié. Ce n'est pas le cas en Tunisie où tous, responsables politiques comme simples citoyens, sont formatés pour ne pas percevoir le compromis comme «*un accord pour régler les différends par conciliation ou par consentement obtenu par des concessions mutuelles*», mais comme une faiblesse indigne, ou pire un maquignonnage honteux.

La configuration partisane actuelle est, peu ou prou, la conséquence de cette culture, ou plutôt de cette inculture. Aussi les partis politiques tunisiens n'ont-ils pas réussi à remplir leur mission fondamentale en démocratie: alimenter et entretenir le débat d'idées, faire de la pédagogie à la place de la propagande, user de la rationalité en politique, concourir à l'expression du suffrage universel. Il est vrai que le terrain ne s'y prêtait guère tant la société tunisienne est aussi victime de l'inculture du compromis. Aucun régime démocratique n'a jamais pu avancer et perdurer dans de telles conditions. Mais aucun régime démocratique n'a pu se consolider non plus sans la médiation et le concours de corps intermédiaires dont les partis politiques, à condition qu'ils soient représentatifs, affranchis de toute dépendance extérieure et entièrement dévoués à la Patrie et au bien public. ■

H.T.

البنك
التونسي

BANQUE DE TUNISIE

عزيز في بلادك مع البنك التونسي

سهّل حياتك في تونس مع "Pack عزيز في بلادك"



CENTRE DE RELATION CLIENT 81 10 12 12

www.bt.com.tn



ALPINE EAGLE

Emblème de l'esthétique pure et racée de la collection Alpine Eagle, ce modèle de 41 mm de diamètre avec bracelet intégré est façonné en Lucent Steel™, un acier de haute qualité, exclusif à Chopard. Il est équipé du mouvement automatique Chopard 01.01-C, à la précision certifiée chronomètre. Fièrement conçu et fabriqué par nos Artisans, ce garde-temps d'exception témoigne du meilleur de l'expertise et de l'innovation de notre Manufacture.

Chopard

THE ARTISAN OF EMOTIONS - SINCE 1860



BEN JANNET & CO
1986

BOULEVARD PRINCIPAL, LES BERGES DU LAC 1
TÉL +216 36 360 555

RUE LAC VICTORIA, LES BERGES DU LAC 1
TÉL +216 36 360 999

TUNIS CITY «GÉANT» - TÉL +216 70 836 224
MALL OF SFAX - SFAX - TÉL +216 36 249 092